

R A P P O R T
A N N U E L
1 9 8 8



SOMMAIRE

La lettre du Président

p. 2

*Conseil d'administration
et direction générale*

p. 4

Chiffres-clés

p. 5

Rapport d'activité

p. 6

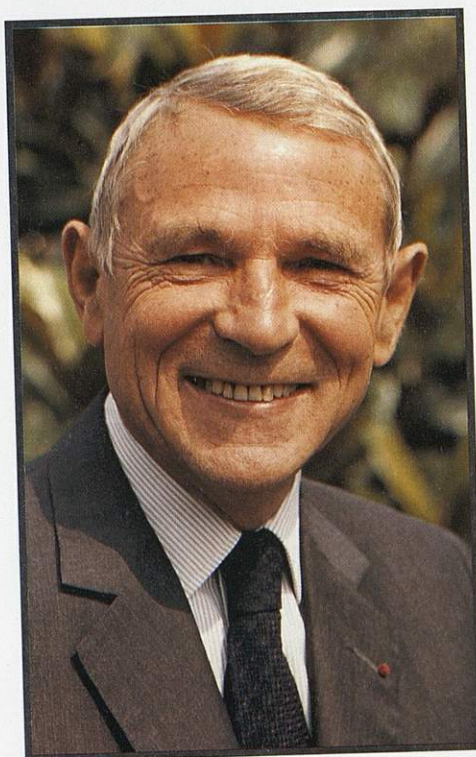
*Rapport de gestion
et états financiers*

p. 15

*Les implantations du
groupe BNP dans le monde*

p. 83

LA LETTRE DU PRESIDENT



2

Contrairement aux prévisions des experts, la crise boursière d'Octobre 1987 n'a pas eu les conséquences dépressives généralement attendues sur l'activité économique et financière. Sur le plan de la croissance et de la stabilité des prix, 1988 apparaît, en effet, comme l'une des meilleures années depuis le début des années 1970.

- Les bourses se sont rapidement ressaisies.

- Au lieu de la récession annoncée, le taux de croissance des pays de l'O.C.D.E. s'est accéléré, passant de 3,3 % en 1987 à 4 %. Consommation, investissements, échanges internationaux ont progressé. Cette reprise de l'activité a été favorisée par les effets différés de la baisse du prix du pétrole, la modération des hausses de salaires et par une politique d'injection de liquidités menée au lendemain de la crise boursière.

- L'apparition de tensions inflationnistes liées à la haute conjoncture a justifié le resserrement en cours d'année des politiques monétaires, avec pour conséquence le renchérissement des ressources des banques. Sur le marché des changes, le dollar a rebondi, regagnant environ 12 % contre l'ensemble des autres devises.

- En France, l'accélération de la croissance s'est accompagnée d'une stabilisation de l'inflation.

L'assainissement des comptes des entreprises et de l'Etat s'est poursuivi. L'investissement a progressé à un rythme très rapide dans l'industrie, notamment dans les petites et moyennes entreprises (+ 14 % pour les P.M.I.).

La BNP a su tirer parti de cet environnement porteur et caractérisé par un mouvement de réintermédiation. Les réseaux du groupe, en France et à l'étranger, ont atteint un niveau d'activité sans précédent. Les crédits en métropole ont, dans l'ensemble, progressé à un rythme supérieur à 15 %, les seuls crédits aux particuliers augmentant de plus de 30 %. La progression des ressources a cependant été moins forte. Les activités financières ont été satisfaisantes. A l'étranger, les prêts à la clientèle ont fait un bond de 34 % en monnaie locale et les activités parabancaires (crédit-bail et affacturage) se sont développés.

Face aux défis que constituent le futur marché unique européen, l'accroissement de la contrainte de fonds propres liée au ratio Cooke et les exigences de plus en plus vives de la clientèle, la BNP a adopté une stratégie résolument offensive :

- Les structures de l'entreprise ont été aménagées :

Création d'une Direction de la Stratégie et du Développement, d'une cellule de marketing direct, d'un Département du Développement International et profonde réorganisation de la Division Financière. La BNP a, en outre, renforcé son dispositif d'intervention sur les marchés, notamment par l'ouverture d'une salle à Lyon, par un renforcement des moyens de New York et par la création d'une Maison de Titres à Tokyo.

- Le renforcement de la présence de la BNP en Europe dans la perspective 1992 a commencé :

Achat de la filiale anglaise de la Chemical Bank spécialisée dans le crédit hypothécaire devenue depuis BNP Mortgages Ltd, doublement programmé du nombre des agences à la BNP España, développement des opérations de crédit-bail ou d'affacturage, notamment en Espagne, au Portugal ou en Belgique.

- La qualité des services rendus à la clientèle s'est améliorée et la gamme des produits élargie. En témoignent la réussite du crédisponible pour les particuliers et le lancement du crédit global d'exploitation en faveur des P.M.E. La création de BNP Développement

début 1989 consacre avec force la volonté de partenariat de la BNP avec les P.M.E. Le succès rencontré par les produits d'assurance-vie et de capitalisation fait de la BNP un des tout premiers acteurs de ce secteur. Le rapprochement en cours de la BNP avec l'U.A.P. accroîtra encore notre capacité à faire face aux besoins les plus divers de la clientèle en matière de banque, de finance ou d'assurance.

- L'effort d'investissement et de productivité a encore été amplifié. Alors que l'activité progressait fortement, l'effectif a diminué de 2 % grâce à des gains très importants de productivité. Cet effort, qui s'accompagne d'un redéploiement du personnel administratif vers des fonctions commerciales, sera poursuivi.

Cette gestion rigoureuse porte déjà ses fruits en termes de résultats.

Le résultat d'exploitation consolidé s'est en effet redressé en 1988, après la légère baisse enregistrée en 1987. Le résultat net consolidé atteint 3.239 MF (3.062, part du groupe) après un effort de provisions très important, conformément à la politique traditionnellement prudente de la banque. En conséquence, le taux de couverture de l'ensemble des engagements de bilan et de hors bilan sur

plus de 70 pays éprouvant des difficultés de paiement a été conforté pour atteindre plus de 52 %. Dans le même temps, les fonds propres ont été renforcés par l'autofinancement et les ressources longues considérablement développées. La rémunération des actionnaires, Etat et porteurs de certificats d'investissement, a de nouveau été augmentée. Le dividende a été porté de 11 F à 13 F.

Face aux mutations qui affectent les métiers de la banque, la BNP est consciente de l'effort à faire pour affronter les rendez-vous de la fin du siècle :

- effort pour accroître la productivité de l'ensemble et faire progresser les résultats ;

- effort pour mieux servir la clientèle et s'adapter aux évolutions des marchés ;

- effort pour obtenir l'adhésion d'un personnel de qualité auquel je tiens à rendre hommage, qu'il soit en France ou dans nos sièges à l'étranger.

René THOMAS

3

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidents d'Honneur
Henry Bizot
Pierre Ledoux

Président
René Thomas

Administrateurs
Jean-Louis Beffa
Gilles Bellec
Robert Bezias

Jean-Luc de Boissieu
Daniel Bouton
Jean-Marie Chevalier
Léon Cligman
Jacques Dermagne
Jean-Paul Elkann
Alain Limouzin

Pierre Marcolini
Laurent Margulici
Jean-Pierre Moussy
Philippe Rémond
Jean-René Sautier
Jean-Claude Trichet
Guy Vianey

DIRECTION GÉNÉRALE

René Thomas
Président

Daniel Lebègue
Directeur Général

Jacques Henri Wahl
Directeur Général

Christian Aubin
Directeur Général Adjoint
Direction des Grandes Entreprises

Jean Gagné
Directeur Général Adjoint
Réseaux Métropolitains

Emmanuel Philippon
Directeur Général Adjoint
Division Internationale

Claude Reinhart
Directeur Général Adjoint
Division Financière

Raymond Lambert
Inspecteur Général

Thierry Coste
Directeur Central
Direction Centrale des Marchés

Claude Porcherot
Secrétaire Général

CHIFFRES-CLÉS

GROUPE BNP (en millions de francs)

	1987	1988	%
Activité			
Total du bilan	975 484	1 193 349	22,3
Dépôts de la clientèle	386 983	478 768	23,7
Prêts à la clientèle (montants bruts) (1)	469 122	586 905	25,1
Résultats			
Produit net d'exploitation	29 725	31 867	7,2
Frais généraux et amortissements (2)	20 423	22 236	8,9
Résultat d'exploitation	9 302	9 631	3,5
Net des provisions d'exploitation (3)	4 805	4 412	-8,2
• dont provisions pour créances douteuses et risques généraux	3 561	5 093	43,0
Résultat net	3 009	3 239	7,6
• dont part du groupe	2 835	3 062	8,0
Effectif			
Métropole	58 595	58 091	-0,9
Outre-mer et étranger	46 355	45 634	-1,6
	12 240	12 457	1,8
Nombre de sièges			
Métropole	2 389	2 368	-0,9
Outre-mer et étranger (72 pays)	2 001	1 965	-1,8
	388	403	3,9

BNP SOCIÉTÉ-MÈRE (en millions de francs)

	1987	1988	%
Activité			
Total du bilan	838 632	1 029 361	22,7
Dépôts de la clientèle	327 021	394 474	20,6
Prêts à la clientèle (montants bruts) (1)	381 941	470 274	23,1
Résultats			
Produit net d'exploitation	24 295	25 611	5,4
Frais généraux et amortissements (2)	17 479	18 629	6,6
Résultat d'exploitation	6 816	6 982	2,4
Résultat net	1 546	1 647	6,5
Effectif			
Métropole	48 766	47 803	-2,0
Outre-mer et étranger	44 997	43 999	-2,2
	3 769	3 804	0,9

ÉLÉMENTS BOURSIERS (en francs, par action)

	1987	1988	%
Résultat net consolidé	48,22	52,07	8,0
Dividende global	17,25	19,50	13,0
Dividende net	11,50	13,00	13,0
Rendement (dividende global/cours de l'action au 30 mars 1989)		6,1 %	

- (1) Y compris prêts participatifs à la clientèle, crédits financiers aux institutions financières n'ayant pas le caractère de prêts interbancaires et opérations de crédit-bail.
(2) Hors amortissements des frais d'établissement.
(3) Dont 134 MF, en 1988, à titre de provision pour droits acquis sur gratifications d'ancienneté, comptabilisés en charges sur exercices antérieurs.

UN ENVIRONNEMENT À LA FOIS PORTEUR ET EXIGEANT POUR LES BANQUES

I - Un contexte économique et financier favorable

6

L'année 1988 restera dans l'histoire économique mondiale comme l'une des meilleures en termes de croissance économique et de stabilité des prix depuis le début des années 1970.

La crise boursière d'octobre 1987 n'a pas eu les conséquences dépressives généralement attendues sur l'activité; elle n'a pas non plus durablement perturbé les marchés de capitaux.

Les effets différés de la baisse des prix du pétrole, la modération des hausses de salaires et la politique d'injection de liquidités menée au lendemain du krach boursier ont favorisé la reprise de l'activité.

Le taux moyen de croissance s'est établi aux environs de 4% en volume pour l'ensemble des pays industrialisés; seul le Japon, avec 6%, a réalisé une performance sensiblement supérieure à cette moyenne.

L'apparition de tensions inflationnistes liée à la haute conjoncture a justifié le resserrement en cours d'année des politiques monétaires avec pour conséquence le renchérissement des ressources des banques.

Sur le marché des changes, l'année écoulée a été marquée par un rebond du dollar. La devise américaine, poussée par le relèvement des taux d'intérêt et les premiers signes de réduction du déficit commercial, a rapidement effacé sa chute des derniers mois de 1987. Elle a regagné en 1988 environ 12% contre l'ensemble des grandes devises.

1 - Une bonne conjoncture économique en France

En France, l'accélération de la croissance s'est accompagnée d'une stabilisation de l'inflation; l'assainissement des comptes des entreprises et de l'Etat s'est poursuivi.

Le dynamisme retrouvé de l'investissement productif (+10% dans l'industrie, +15% dans les seules PMI) a été la principale source de progression du PIB.

Parallèlement, la modération relative de la consommation a permis d'interrompre la longue période de repli du taux d'épargne (12,3% en 1988, contre 12,1% en 1987).

Contrairement à la plupart des grands pays, la France n'a pas connu de poussée inflationniste en 1988 (+2,6% en moyenne). En terme de prix la compétitivité de l'industrie française s'est améliorée sur les marchés extérieurs grâce à la faible progression des coûts salariaux unitaires (+1,1%, meilleur résultat depuis le premier choc pétrolier en 1974).

Le commerce extérieur français ne s'est cependant pas redressé. Le déficit s'est même accentué en fin d'année sous l'effet de la poussée des importations de biens d'équipement. Les premiers mois de 1989 confirment cette tendance.

2 - L'activité financière et monétaire

Le marché boursier, fortement marqué l'année précédente par les opérations de privatisations, a été caractérisé en 1988 par le développement des offres publiques d'achat. Ce mouvement, suscité par la nécessaire restructuration industrielle, devrait se poursuivre.

En revanche, les émissions d'actions avec appel public à l'épargne ont été ramenées de 51 milliards de francs en 1987 à 31 milliards. Les cours boursiers, déprimés de la mi-octobre à fin 1987, ont ensuite fortement progressé, pour retrouver en fin d'exercice le niveau de septembre 1987.

Sur le marché obligataire, la reprise des émissions a été favorisée par la diminution des taux longs, revenus à 8,5% fin 1988 après un pic à 12% lors de la crise d'octobre 1987. Ces émissions ont atteint 335 milliards de francs, en hausse de 50 milliards sur 1987, approchant ainsi le volume record de 1986. La part de l'Etat est restée modérée, en dépit de l'arrêt des privatisations.

En terme de structure, la part des obligations à taux fixe, qui avait fortement diminué en 1987, s'est légèrement redressée, traduisant de meilleures anticipations sur les taux à long terme.

Sur le marché monétaire, la politique de baisse des taux conduite par la Banque de France s'est poursuivie jusqu'en juillet. A partir de cette date, la hausse des taux mondiaux a entraîné une remontée des taux français.

Par un phénomène de transfert inverse de celui observé en 1987, l'évolution favorable du marché financier a limité le développement des nouveaux instruments du marché monétaire.

3 - Les crédits et les dépôts bancaires

La croissance des crédits à l'économie s'est poursuivie en 1988 à un rythme annuel stabilisé d'environ 10%.

Les crédits aux entreprises ont augmenté plus rapidement qu'en 1987 tandis que la

progression des crédits aux particuliers s'est nettement ralenti, avec un infléchissement plus marqué pour les crédits à la consommation que pour les crédits à l'habitat.

Dans les concours aux entreprises, ce sont les crédits de trésorerie qui ont connu l'accélération la plus forte en raison du développement de l'activité, alors que la progression des crédits d'investissement, déjà soutenue en 1987, s'est confirmée.

Le développement des livrets a été très faible, mais l'épargne-logement a conservé ses attraits. Le progrès des dépôts à terme s'est ralenti tout en restant appréciable (+10%). Les certificats de dépôts ont évolué au même rythme que l'année précédente.

II - De nouvelles exigences pour le futur

1 - Le marché unique européen, facteur puissant de compétition

Dès à présent, la perspective du marché unique européen s'impose comme une donnée fondamentale de la stratégie des entreprises et des banques.

Le nouveau cadre réglementaire se dessine progressivement. Après l'ouverture des frontières entre Etats de la CEE aux OPCVM dès juillet 1989, l'événement majeur interviendra à l'été 1990 avec la libération des mouvements de capitaux. La liberté d'établissement et de prestation de services financiers à l'échelle de la Communauté devra être effective le 1^{er} janvier 1993.

Ce processus doit s'accompagner d'une harmonisation des normes prudentielles régis-

sant l'activité des établissements financiers. Il suppose également un rapprochement des fiscalités de l'épargne entre les pays de la CEE.

Dans ce vaste ensemble, le secteur bancaire est aujourd'hui très fragmenté, les grandes banques ne disposent de parts de marchés substantielles qu'à l'intérieur de leur propre pays. A terme, la liberté accordée aux prestations de services financiers entraînera inévitablement une nouvelle structuration du marché. Un mouvement de concentration est probable: il aboutira à l'émergence de quelques très grands groupes contrôlant des parts significatives du marché communautaire.

Tout en organisant cette conquête à l'étranger, les grandes banques doivent se préparer à défendre leurs positions sur leur propre marché national. Cette évolution est déjà en cours. Le redéploiement du système bancaire et financier a commencé, sous forme de prises de contrôle ou d'alliances.

2 - Une réglementation prudentielle contraignante

Ces stratégies ne sauraient bien évidemment se déployer au détriment de la solidité financière des entreprises bancaires. D'autant que l'OCDE a édicté, courant 1988, de nouvelles règles prudentielles connues sous le nom de "ratio Cooke". A partir de 1992, les banques devront respecter un ratio minimal de couverture de leurs risques pondérés par les capitaux propres.

L'instauration de ces règles impose dès maintenant aux banques de nouvelles contraintes. Leur croissance n'est envisageable qu'accompagnée d'un effort parallèle d'augmentation des fonds propres.

Grâce au cash-flow accumulé année après année et malgré un effort régulier et important de provisionnement des risques-pays, la BNP satisfait actuellement aux exigences du ratio Cooke et se trouve proche des normes prévues pour 1992. Sa marge de manœuvre est cependant étroite comme celle de toutes les grandes banques françaises. Aussi sa rentabilité détermine-t-elle plus que jamais sa capacité de développement.

3 - L'évolution des attentes de la clientèle

Les bouleversements réglementaires et concurrentiels s'accompagnent d'une exigence de plus en plus vive de la clientèle.

Les entreprises, quelle que soit leur taille, exigent désormais une palette étendue de services financiers sophistiqués allant bien au-delà du simple financement de leur fonds de roulement. Les grandes entreprises, quant à elles, exigent des services à l'échelle mondiale et un accès aux marchés internationaux de capitaux. Par ailleurs elles ont aujourd'hui tendance à centraliser la fonction financière et à concentrer leurs relations bancaires sur un noyau restreint de banques sélectionnées pour leur capacité de proposition et l'excellence de leurs services.

Les particuliers attendent de leur banquier des services nouveaux et une gestion globale de leur patrimoine. En outre, une évolution assez générale des comportements conduit à privilégier souvent la consommation immédiate par rapport à l'effort préalable d'épargne. Le développement du conseil et la diversification des produits, notamment en matière de crédits, visent à répondre à ces nouveaux besoins de la clientèle.

7

LES MOYENS D'UNE AMBITION, UNE CAPACITÉ PERMANENTE D'ADAPTATION

L'importance des enjeux impose la définition de véritables stratégies entraînant de profonds aménagements des structures de l'entreprise et des techniques d'exploitation.

I - Organiser la réflexion stratégique

Face à l'ampleur des changements en cours et des défis qu'ils impliquent, la BNP a approfondi sa réflexion stratégique. La nouvelle Direction de la Stratégie et du Développement, créée en 1988, s'est vu confier une mission de centralisation des informations et de planification.

Le plan d'entreprise pour les trois années à venir affirme avec force la double priorité de la rentabilité et de la qualité.

II - Aménager les structures en fonction de l'évolution du marché et des besoins de l'exploitation

La recherche d'une politique de marketing plus dynamique a débouché sur la refonte des structures de Direction Générale. La Direction Centrale des Réseaux Métropolitains a été réorganisée pour privilégier la nouvelle approche produits/marchés. Elle a créé une cellule de marketing direct, qui opère en étroite synergie avec le réseau commercial.

Pour renforcer la présence de la BNP sur les marchés européens, un Département du Développement International, rattaché à la

Direction Europe, a été constitué au sein de la Division Internationale.

Une réorganisation est également intervenue au sein de la Division Financière. La gestion sous mandat, la gestion collective et le conseil en épargne investie ont été regroupés au sein d'une direction unique. Le montage des opérations financières a été pour sa part rattaché à une Direction des Affaires Financières et des Participations Industrielles qui supervise désormais l'activité banque d'affaires du Groupe.

En outre, la BNP a renforcé son dispositif d'intervention sur les marchés. La salle des marchés de Paris, inaugurée en 1987, a étendu ses activités au trading, aux options, aux contrats de taux, aux swaps. Une nouvelle salle a été ouverte à Lyon à l'intention des entreprises de la région Rhône-Alpes. A l'étranger, les moyens de la salle des marchés de New York, complétés par l'antenne locale de BNP Capital Markets, ont été renforcés. L'accès direct au marché japonais a été ouvert en juin 1988 par la création d'une maison de titres à Tokyo.

Enfin, diverses mesures ont été prises pour améliorer l'efficacité de l'organisation. Ainsi, les responsabilités des ressources humaines et des moyens techniques et informatiques ont été intégrées au sein d'un Secrétariat Général.

L'Inspection Générale, conserve son rôle de consultant interne tout comme sa mission traditionnelle de vérification, mais elle est désormais associée aux études sur les problèmes d'organisation.

III - Renforcer le dispositif d'exploitation

1 - Des techniques commerciales performantes

Depuis plusieurs années, la mise en place des automates a privé les agences de leur monopole de distribution des produits et des services bancaires. Ainsi, libérées en partie du service courant, celles-ci peuvent se consacrer davantage au conseil à la clientèle.

En 1988, 60 % des retraits ont été effectués dans les guichets automatiques de banques.

De nouveaux canaux de distribution ont été expérimentés et généralisés. L'utilisation des techniques de marketing direct a déjà produit des résultats significatifs. Les collaborateurs du réseau ont été formés aux techniques de vente par correspondance.

Le recours aux prescripteurs complète le dispositif commercial. Utilisée pour l'essentiel en France dans la distribution des crédits immobiliers, cette méthode est déjà largement étendue au crédit-bail, notamment à l'étranger. Des réflexions sont en cours pour l'élargir au crédit à la consommation. Cette stratégie utilisée en France par la filiale spécialisée du Groupe, le Crédit Universel, a déjà été adoptée par certains sites extérieurs.

2 - Un réseau en constante adaptation

Le réseau s'adapte aux exigences des marchés. Ainsi, deux nouvelles succursales ont été créées dans les villes nouvelles de Marne-la-Vallée et de Saint-Quentin-en-Yvelines. La volonté de rationaliser le réseau se



traduit par la fusion de certains groupes d'exploitation et par un réexamen du rôle des petits sièges.

A l'étranger, ce même souci a conduit à la fermeture de la succursale de Stockholm et au retrait du Congo et du Niger. La BNP reste présente dans 72 pays.

Mais, une double priorité s'impose : le renforcement de notre présence dans les zones les plus prometteuses et la recherche de nouvelles activités. En prévision du marché unique, l'essentiel des efforts a porté sur l'Europe, avec une différenciation selon les marchés : approche sélective par produit pour les pays de l'Europe du Nord, approche plus globale pour ceux de l'Europe du Sud.

Le lancement d'une activité de crédit hypothécaire en Grande-Bretagne illustre ce choix. La BNP a acheté en 1988 la filiale spécialisée de la Chemical Bank devenue depuis BNP Mortgages Ltd. Celle-ci occupe en Angleterre une part de marché de l'ordre de 1%. En Espagne, où le groupe dispose d'une banque à réseau, il a été décidé de doubler le nombre des implantations à l'horizon 1992. Toujours en Espagne, la BNP Consumo a été créée pour développer le crédit à la consommation par l'utilisation de cartes privatives.

Dans le domaine parabancaire, le lancement de nouvelles filiales complète de façon significative le dispositif européen. Des sociétés de crédit-bail ont été créées en Norvège, aux Pays-Bas et en Turquie, à la suite d'expériences réussies en Espagne, en Italie, au Portugal et en Belgique. Le factoring se développe en Espagne et au Portugal. L'activité de banque d'affaires a été consolidée en Espagne au sein de la filiale

Eurofip et démarre au Portugal dans la nouvelle entité BNP Capital e Servicos.

Ces efforts ont largement privilégié l'Europe, mais des créations ont cependant été réalisées hors de cette zone. Ainsi en Californie la filiale Bank of the West a étendu son réseau dans les agglomérations de Sacramento et d'Oakland.

3 - Un accueil amélioré

L'effort de rénovation du parc immobilier a été amplifié. Globalement, l'investissement s'est élevé à 868 millions, dont 98 millions de francs affectés aux réseaux extérieurs.

Les succursales d'Avignon, Nice, Périgueux, Valence, Aix-en-Provence, Annecy, Perpignan, Béziers, Besançon ont été entièrement réaménagées. Cinq grandes agences parisiennes ont été rénovées, dont Champs-Élysées et Grande-Armée.

Les nouveaux aménagements sont adaptés aux concepts commerciaux de banque conseil et de banque libre-service aussi bien qu'aux contraintes imposées par le développement du parc informatique.

L'installation de la nouvelle identité visuelle s'est poursuivie à un rythme accéléré : 350 agences ont été équipées en 1988.

IV - La technologie au service de la productivité et de la qualité

En 1988, de nouvelles procédures informatiques sont venues enrichir le système. La saisie directe d'opérations s'est largement



diffusée dans le réseau ; 625 sièges parmi les plus importants sont désormais équipés.

Le traitement des titres a été restructuré. La saisie directe par les agences des ordres de Bourse permet désormais leur acheminement automatique jusqu'au marché continu. La clientèle bénéficie d'un service amélioré grâce à l'accès direct par interrogation en temps réel aux fichiers des opérations en cours.

Dans les réseaux extérieurs, les efforts ont porté sur la standardisation des systèmes informatiques. Le projet Atlas 2, cœur de la nouvelle architecture, a été mis en place à Libreville (Gabon). Il sera progressivement étendu aux autres sites extérieurs dans les trois années à venir.

Le réseau téléinformatique international (RTI), constitué de 350 terminaux, a été ouvert en 1988. Ce réseau de communication fonctionne sous forme de messagerie, télécopie ou télex. Il sera étendu prochainement à la transmission des fichiers et au dialogue transactionnel.

Le déploiement du réseau de terminaux se poursuit : 4 000 nouveaux postes multifonctions ont été installés dans les agences, le parc sera doublé en 1989. Il atteint à ce jour, tous matériels confondus, 13 500 machines.

La BNP a investi en 1988 1,2 milliard de francs en matériels informatiques. Cet effort, qui sera poursuivi en application du plan d'entreprise, situe la banque au premier rang des grandes entreprises françaises.

Un effort comparable est réalisé pour la mise en œuvre de ces équipements et les

dépenses de fonctionnement informatique croissent fortement pour dépasser aujourd'hui 1 milliard de francs.

V - La mobilisation du personnel

Les structures et les techniques ne valent que par les hommes qui les animent et les utilisent, ce qui implique de mobiliser les compétences, l'intelligence et l'imagination de tous les acteurs de la banque.

Pour y parvenir, l'entreprise encourage le développement du management participatif. Privilégiant l'initiative et la responsabilité, il offre à chacun le moyen d'intervenir dans les décisions relatives à son travail quotidien.

La formation est restée en 1988 une priorité traduisant la nécessaire adaptation aux nouvelles techniques et la reconversion aux métiers commerciaux de collaborateurs en charge jusqu'à présent de fonctions administratives. Un plan de formation adapté à chaque agent appuie désormais cet effort auquel la banque consacre plus de 5 % de la masse salariale.

Le recrutement répond aux mêmes exigences : sur les 900 collaborateurs intégrés en 1988, deux tiers sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Ces embauches de jeunes agents sont cohérentes avec la réduction maîtrisée des effectifs, au rythme des gains de productivité. En 1988, la diminution a été de 1000 personnes (en équivalent plein temps).

Cet ajustement global des effectifs a permis une évolution sélective des rémunérations, tout en maintenant la progression de la masse salariale dans les limites de la hausse des prix.

Pour entraîner l'adhésion du personnel au projet d'entreprise, un large effort de communication interne a été accompli et un nouvel instrument de placement de l'épargne salariale a été créé, investi en valeurs du groupe et abordé de façon privilégiée.

UNE STRATÉGIE OFFENSIVE

La réalisation de ces ambitions exige de la banque une grande détermination pour améliorer sa position compétitive, gagner des parts de marché et acquérir de nouvelles compétences.

I - Se renforcer dans les métiers traditionnels

Après une période de forte désintermédiation, l'année 1988 a été marquée par un redressement de la part des banques dans le financement de l'économie. La distribution de crédits adossée à la collecte de ressources reste la base du métier de banquier. Mais, l'innovation trouve aussi à la BNP un vaste champ d'application.

De nouvelles méthodes de commercialisation ont été expérimentées avec succès : par exemple le marketing direct pour la vente aux particuliers de produits de placements ou de crédits de trésorerie.

Le réseau disposera prochainement d'analyses des comportements financiers de la clientèle afin d'améliorer son action commerciale. Ces instruments seront encore affinés grâce au système MACAO - Marketing et Action Commerciale Assistée par Ordinateur - dont la mise au point s'est poursuivie activement en 1988.

Pour les produits, la BNP continue d'innover. Le Crédisponible, facteur essentiel de la progression des crédits de trésorerie, va être étendu aux entrepreneurs individuels et aux professions libérales. La BNP a par ailleurs lancé début 1989 un crédit global d'exploitation en faveur des P.M.E.

1 - Le financement de l'économie

La BNP est restée un intervenant de tout premier plan dans le financement de l'économie nationale. Ses implantations étrangères ont dans l'ensemble consolidé leurs positions sur leurs marchés respectifs.

Les emplois globaux métropole ont progressé en moyenne annuelle de 30 milliards de francs, soit une augmentation de 16,5 % par rapport à 1987.

Les crédits aux particuliers, en hausse de 31 % sur l'exercice précédent, ont largement contribué à cette progression. Ils représentent désormais 36 % des encours globaux de la métropole (30 % en 1985).

Avec une hausse de 45 %, les crédits de trésorerie évoluent remarquablement auprès de cette clientèle. Le succès du Crédisponible a contribué vigoureusement à l'élargissement de la part de marché de la banque.

Les crédits à l'habitat ont enregistré pour leur part un gain de 29 %. Début 1989, un nouveau produit à taux révisable a été lancé. Ses caractéristiques attrayantes associées à un puissant effort de commercialisation doivent lui assurer rapidement une large diffusion.

Les crédits aux particuliers constituent également un axe de développement stratégique sur certains marchés étrangers.

L'année 1988 s'est caractérisée pour les réseaux extérieurs par un fort développement des encours globaux d'engagements : plus de 100 milliards de francs d'augmentation (près de 38 %). Les concours par caisse ont progressé de 34 % et les engagements par signature de 44 %.

2 - Un rôle éminent auprès des entreprises

La BNP reste de loin la première banque des entreprises françaises, avec un fonds de commerce d'une exceptionnelle richesse. La quasi totalité des sociétés de plus de 500 salariés et le tiers des entreprises de 10 à 500 salariés sont clientes de la banque.

Dans un contexte de croissance économique et de dynamisme de l'investissement, la BNP a accompagné sous diverses formes les besoins de financement des entreprises.

En métropole, les concours à la clientèle commerciale ont atteint en moyenne annuelle 170,5 milliards de francs, en hausse de 4,7 %. Les crédits de fonctionnement ont légèrement progressé, mais l'essentiel des résultats a été acquis dans le financement des investissements. La production des crédits d'équipement a atteint le niveau record de 50 milliards de francs. Les crédits aux professionnels (artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales) ont pour leur part augmenté de 19 %, avec notamment une progression de 33 % des crédits d'équipement aux agriculteurs.

Les prêts aux entreprises constituent par ailleurs la majeure partie des concours accordés à la clientèle par les implantations extérieures.

Les sociétés de crédit-bail regroupées au sein de BNP BAIL ont distribué 10,6 milliards de francs de crédits d'investissement, dont près du tiers en crédit-bail immobilier. Grâce à la mobilisation du réseau et au développement des relations prescripteurs, le groupe a largement affirmé ses parts de marché. Il occupe désormais le premier rang en crédit-bail immobilier, à égalité

avec son principal concurrent, et le deuxième rang en crédit-bail mobilier. Il a également conquis des parts significatives sur les marchés extérieurs, notamment en Espagne, où sa filiale spécialisée se place de loin en tête des sociétés à capital étranger.

En 1988, la BNP a une nouvelle fois confirmé son rôle de premier partenaire des entreprises exportatrices. Opérant avec 40 % des exportateurs, la banque détient plus de 20 % des parts de marchés sur les crédits export.

De grandes opérations ont été menées à bien, comme le financement, en association avec la banque Worms, du plus important contrat jamais signé entre la France et la Turquie (gaz d'Istanbul).

Dans le domaine aéronautique, la BNP s'est illustrée en montant un financement de plus de 1 milliard de dollars US, fondé sur les techniques de crédit et de leasing les plus élaborées. Elle a ainsi obtenu le chef de filat des six Airbus A 300-600 R commandés par American Airlines. La société Partnairs, créée fin 1987, avec des établissements français et étrangers, pour le négoce et la location d'avions, a réalisé une première opération sur deux appareils pour une compagnie portugaise.

La BNP a continué à jouer un rôle majeur sur les grands projets. Sa filiale responsable des Grands Projets Internationaux a étudié en particulier les dossiers de contournement de Lyon par le T.G.V. ou de creusement d'une voie routière souterraine à Paris.

Le succès le plus notable est l'aboutissement du projet Eurodisneyland. A l'issue d'une rude compétition, la BNP a remporté comme chef de file le mandat pour le finan-

cement des 7 milliards de francs de la partie privée du projet. Elle interviendra au même titre dans les émissions de capital prévues. Elle a par ailleurs été retenue comme banquier exclusif du futur parc d'attractions.

3 - Les activités de marchés

Le financement des entreprises trouve naturellement son prolongement dans le montage d'opérations de marchés.

Les billets de trésorerie ont maintenu un rythme de croissance soutenu. Leur encours atteint désormais 70 milliards de francs. La BNP conserve sa position de leader avec 30 % du marché.

Dans les émissions obligataires, en sensible reprise, la BNP a participé comme banque directrice ou codirectrice à 99 opérations pour 100 milliards de francs. Elle a par ailleurs procédé à plusieurs restructurations de dettes obligataires.

La banque a dirigé d'importantes opérations d'emprunts. Elle a notamment été chef de file pour le financement du rachat d'American National Can par Pechiney et pour les émissions en faveur de Cerus, de la Compagnie Générale des Eaux ou de Rhône-Poulenc.

Sur le marché des émissions de valeurs à revenu variable, la BNP s'est située au premier rang des banques françaises. Elle a dirigé 20 % des opérations pour un montant de 11,5 milliards de francs : entre autres, les émissions Cerus (3,9 milliards de francs), Saint-Gobain (3,3 milliards de francs) et Sanofi (1,4 milliard de francs).

4 - La collecte des ressources

La BNP a maintenu sa part de marché dans la collecte de l'épargne liquide. Le total des

ressources du réseau métropolitain a progressé en moyenne annuelle de 9 milliards de francs, pour atteindre 251 milliards de francs. Cette augmentation de 3,6 % n'a cependant pas permis de compenser la forte progression des emplois et la BNP est désormais emprunteur net sur le marché interbancaire.

L'amélioration de la structure des ressources s'est poursuivie avec une diminution de 10 % des ressources chères, alors que la collecte sur les comptes d'épargne est en hausse de 11 %.

Les ressources de particuliers ont connu un taux de progression supérieur à la moyenne. Une amélioration significative a été obtenue sur l'épargne-logement, grâce à la conjonction d'actions locales et d'une opération nationale de marketing direct. La progression du parc de plans d'épargne-logement a été cinq fois supérieure à celle de 1987.

Déprimés par le krach et l'arrêt des privatisations, les placements boursiers se sont largement réorientés vers des formules moins risquées. La clientèle marque une nette préférence pour les SICAV obligataires et plus spécialement les SICAV court terme dont l'encours a progressé de 55 %.

Le total des actifs des SICAV du groupe a augmenté globalement de 40 %; la BNP gère en fin d'exercice 136 milliards de francs de capitaux logés sur ses SICAV et fonds communs de placement. La qualité de sa gestion l'a placée dans le peloton de tête de la profession en termes de performance. Enfin, la création de la SICAV Natio-Epargne-Retraite a opportunément répondu à un nouveau besoin de la clientèle.

Parallèlement, la formation des agents commerciaux s'est poursuivie à un rythme sou-



tenu. Deux cents nouveaux gestionnaires de patrimoine et conseillers de clientèle ont pris leurs fonctions durant l'année.

II - Nouveaux marchés, nouvelles compétences

1 - La carte de l'assurance

La décision de lancer sur une grande échelle des contrats d'assurance-vie date de 1985. Depuis, la clientèle a largement confirmé son intérêt pour ces nouveaux produits.

La gamme a été complétée début 1989 par un nouveau bon de capitalisation au porteur. Elle répond désormais à l'essentiel des besoins de la clientèle dans le domaine de l'assurance-vie et de la capitalisation.

Les primes encaissées en 1988 se sont élevées à 4,9 milliards de francs (+80 %). La BNP est maintenant le septième assureur-vie français, avec une part de marché en progression de 50 % sur un an.

2 - De nouvelles clientèles

Les collectivités locales sont dorénavant des relations privilégiées de la BNP, qui a signé avec elles plus de 600 contrats de prêts, pour 3 milliards de francs, doublant ainsi ses encours. Une part croissante de ces opérations est libellée en euros; la partie en francs est indexée sur le PIBOR.

De son côté, la Division Financière a levé pour le compte des grandes collectivités 1,6 milliard de francs sur le marché obligataire.

Par son activité dans le secteur de la promotion immobilière, la BNP contribue également à l'amélioration des centres villes. Elle a doublé en 1988 ses financements de pro-

grammes en autorisant 6 milliards de francs de nouveaux concours. Sa filiale Meunier Promotion a confirmé son excellente place sur le marché parisien des bureaux. Elle a livré, en particulier, à Paris, l'immeuble du Ponant, réalisation prestigieuse sur le front de Seine.

3 - Un partenariat élargi avec les entreprises

Principal partenaire des entreprises et des PME en particulier, la BNP anticipe désormais leurs besoins et leur propose des produits sophistiqués, conçus initialement pour les grandes entreprises.

Ainsi, la couverture des risques de taux ou de change, l'optimisation de la gestion de trésorerie et des financements ne sont plus réservées à la seule grande clientèle.

En 1988, les connexions directes par ordinateurs entre la banque et ses clients ont plus que doublé: 20 % des échanges sont désormais informatisés.

Face à un environnement de taux et de change fluctuants, la BNP aide les entreprises à maîtriser les risques et les coûts. Elle a contribué au lancement du contrat PIBOR-3 mois. Lors de l'introduction de ce produit de couverture de taux sur le MATIF, en septembre 1988, les sièges ont mené vers les PME une large campagne de promotion.

Plus récemment, la banque a mis au point un produit de couverture de change particulièrement adapté aux PME: l'ACTE (Accord de Change à Terme Evolutif).

Le nouveau crédit global d'exploitation doit faciliter la gestion de trésorerie des PME.

Pour la première fois, elles ont la possibilité de choisir, sur un produit standardisé, entre deux index de référence, le traditionnel taux de base bancaire ou le taux du marché monétaire.

La volonté de partenariat s'illustre également dans l'activité haut de bilan. Le banquier n'apporte plus seulement financements ou services. Il veut aussi accompagner les entreprises dans les étapes importantes de leur vie: ouverture de capital, renforcement des structures financières, croissance externe, transmission...

La BNP a développé en 1988 sa présence sur ce marché. La banque d'affaires du groupe, la BANEXI, a doublé le nombre de ses interventions en prises de participations, investissant 430 millions de francs dans le capital d'une centaine d'entreprises.

Pour renforcer la structure financière des PME, une filiale spécialisée, BNP Développement, a été lancée début 1989. Cette société s'appuiera largement sur les compétences du réseau auquel elle délègue de larges pouvoirs de décision.

Le même souci de partenariat a incité la BNP à s'associer à la création d'une société de capital développement, Sofinasia, destinée à promouvoir les investissements industriels français dans la zone Asie-Pacifique.

4 - De nouvelles compétences

Pour prolonger cette stratégie d'accompagnement des entreprises, la BNP a pris le contrôle en 1988 de Impex Trading SA, société de commerce international active en Chine continentale et au Japon depuis plus de trente ans.



La présence de la BNP sur le marché secondaire des créances de pays dont la dette est en restructuration a permis d'offrir à la grande clientèle internationale de nouvelles techniques de financement pour ses investissements dans certains pays en développement.

Enfin une nouvelle société, BNP Epargne-Entreprise, a été créée pour promouvoir auprès de la clientèle l'épargne salariale.

La BNP a introduit à la Bourse de Paris la Sumitomo Bank, deuxième banque mondiale, ainsi que News Corporation. Sur le second marché, la BNP s'est placée en tête des intervenants. Elle a, en outre, participé activement à plusieurs rapprochements d'entreprises qui ont animé le marché parisien.

À l'étranger, la filiale I.F.S. New York a conduit l'OPA américaine de Framatome sur Burndy Corp. Le gouvernement portugais a sélectionné la BNP comme conseil pour la restructuration et la privatisation de deux compagnies d'assurances.

Enfin, l'activité de la BNP sur le marché des capitaux ne s'est pas limitée aux opérations pour le compte de la clientèle. Elle développe aussi pour son propre compte des activités de trading.

Spécialiste des Valeurs du Trésor, (SVT) elle a largement participé à l'essor du marché secondaire des OAT et du MATIF, troisième marché à terme mondial. La BNP est également l'une des banques les plus actives sur le MONEP, marché optionnel d'actions, et sur le marché des indices boursiers. Elle s'affirme ainsi comme l'un des principaux "market-makers" de la place.

Dans un environnement national et international caractérisé par une mutation profonde des métiers, par une concurrence exacerbée entre les grandes institutions financières pour servir la clientèle d'entreprise, par les exigences croissantes d'une clientèle de particuliers, mieux informée, de plus en plus soucieuse d'une gestion affinée de sa trésorerie et de son patrimoine, plus critique à l'égard des défaillances, les défis que doit relever un établissement de la taille de la BNP sont immenses.

Excellence du service, sens commercial et dynamisme des réseaux d'exploitation, investissements de grande ampleur dans les nouvelles technologies, effort de formation sans précédent des personnels afin de leur permettre de maîtriser le changement, adoption des méthodes modernes de management: c'est en fonction de ses priorités, qu'en 1988, la BNP a résolument poursuivi son action.

Les résultats obtenus montrent que la BNP tient le bon cap et qu'elle sera bien armée pour aborder les grands rendez-vous de la fin du siècle.

RAPPORT DE GESTION ET ÉTATS FINANCIERS

Groupe BNP :

Analyse des états financiers consolidés

p. 16

Capital, certificats d'investissement, titres participatifs

p. 32

Bilan et compte de résultat

p. 34

Comptes en écus

p. 38

Tableau de financement et situation nette

p. 40

Principes comptables

p. 42

Notes sur les états financiers

p. 47

Organigramme et périmètre de consolidation

p. 62

Rapport des Commissaires aux comptes

p. 65

BNP, société-mère :

Bilan et résultats

p. 66

Assemblées : A.G.O., A.G.E.

p. 72

Filiales et participations

p. 76

Résultats des 5 derniers exercices

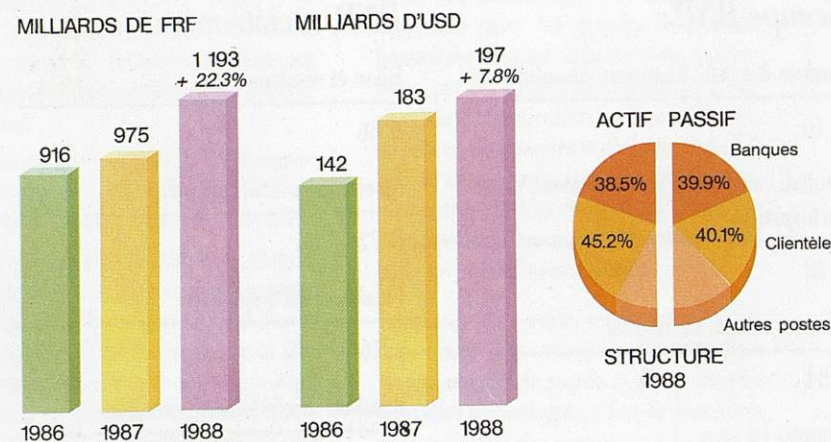
p. 79

Rapports des Commissaires aux comptes

p. 80

ANALYSE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

14 16



Groupe BNP • Bilan

Bilan consolidé, francs - devises

1987		ACTIF			1988		au 31 décembre			1987		PASSIF			1988	
FRF	Dev.	Total	FRF	Dev.	Total	FRF	Dev.	Total	(milliards de francs)	FRF	Dev.	Total	FRF	Dev.	Total	
113,3	280,1	393,5	117,1	342,1	459,2				Banques, bons du Trésor et valeurs de trésorerie	115,1	275,2	390,2	151,4	324,4	475,8	
285,1	146,7	431,8	342,3	197,5	539,8				Clientèle	263,2	123,8	387,0	283,7	195,1	478,8	
									Comptes d'encaissement et de régularisation	101,9	14,3	116,3	108,7	25,6	134,3	
80,4	18,6	99,0	127,8	12,7	140,5				Titres de placement							
21,4	18,7	40,1	18,3	22,9	41,2				Investissements							
8,1	2,8	10,9	9,2	3,1	12,3				Obligations	24,6	26,3	50,9	34,3	35,9	70,2	
									Fonds propres	31,1		31,1	34,3		34,3	
0,1	0,1	0,2	0,1	0,4	0,5				TOTAL DU BILAN	535,8	439,7	975,5	612,4	581,0	1.193,3	
508,5	467,0	975,5	614,7	578,6	1.193,3											

ACTIVITE

L'exercice 1988 se caractérise par un très vif développement de l'activité traduisant les effets conjugués d'un mouvement de réintermédiation et de la forte croissance mondiale.

Total du bilan

A 1 193 milliards de francs, le total du bilan consolidé a progressé de 22,3 % et approche les 200 milliards de dollars. Cet accroissement provient essentiellement des opérations avec la clientèle (Cf. infra) dont les volumes en devises sont amplifiés par la reprise du dollar.

Poussée par le relèvement des taux d'intérêt, la devise américaine a rapidement effacé la baisse intervenue fin 1987 et regagné, dans l'année, 13,5 % contre le franc. Exprimé à cours de change constants, le total du bilan augmente ainsi de 19 %.

A l'actif, les tendances structurelles observées ces dernières années se poursuivent avec la réduction de la part des opérations interbancaires et l'augmentation des opérations avec la clientèle. Au passif, la structure reste quasiment stable d'une année à l'autre.

Prêts à la clientèle et ressources

Les prêts bruts à la clientèle du groupe BNP (1) s'élèvent à 587 milliards de francs. Une hausse de 25,1 % succède à la progression de 14,3 % enregistrée en 1987, laquelle tranchait déjà fortement avec les évolutions antérieures : + 3 % en 1986 et - 4 % en 1985. A cours de change constants, la progression est de 22 %.

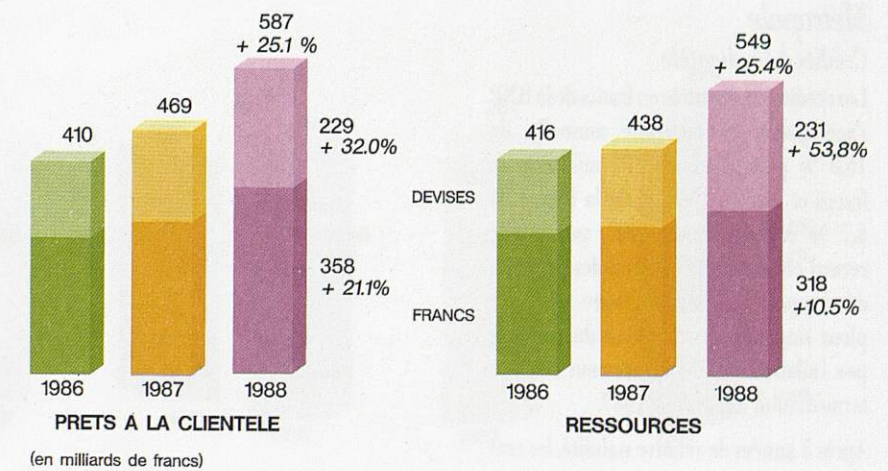
L'ensemble formé par les ressources collectées auprès de la clientèle et les emprunts obligataires s'est accru au même rythme que les prêts (+ 25,4 %), passant de 438 milliards de francs à 549 milliards. Cette évolution marque une rupture avec la relative stabilité des années passées.

Près des deux tiers de l'augmentation de volume proviennent des ressources clientèle libellées en devises dont la contre-valeur en francs (195 milliards de francs au 31 décembre 1988) augmente de 71 milliards. Leur part dans l'ensemble des ressources progresse de 8 points en une seule année, de 28 % à 36 %.

Les ressources clientèle en francs, dont l'essentiel est collecté par les quelque 1950 agences métropolitaines de la BNP, progressent plus modérément de 7,8 % et atteignent 284 milliards de francs.

Aux ressources clientèle s'ajoutent 70 milliards d'obligations ordinaires ou subordonnées en francs et en devises dont le fort développement accompagne la poussée des prêts à la clientèle. L'encours obligataire s'est en effet accru de 37,9 % en 1988, soit 19 milliards également répartis entre les titres en francs et les titres en devises (2).

(1) Cf. note sur les états financiers n° 2.
(2) Cf. notes sur les états financiers n° 9 et n° 10.



Groupe BNP • Prêts à la clientèle et ressources

Groupe BNP : prêts bruts à la clientèle, francs - devises

au 31 décembre	1987			1988		
(milliards de francs)	FRF	Dev.	Total	FRF	Dev.	Total
Métropole						
• BNP						
Crédits clientèle	260,6	42,7	303,3	312,4	39,3	351,7
Prêts participatifs	1,6	-	1,6	1,4	-	1,4
Crédits financiers et crédit-bail	2,4	14,7	17,0	3,0	18,4	21,3
	264,7	57,4	321,9	316,8	57,6	374,8
• Filiales						
Crédits clientèle	7,0	0,1	7,1	7,6	0,2	7,8
Crédits financiers et crédit-bail	18,6	-	18,6	25,8	-	25,8
	25,6	0,1	25,7	33,4	0,2	33,6
Total Métropole	290,2	57,4	347,6	350,2	57,8	408,0
Hors Métropole						
Crédits clientèle	5,4	113,2	118,6	7,6	165,6	173,2
Crédits financiers et crédit-bail	-	2,9	2,9	-	5,7	5,7
Total hors Métropole	5,4	116,1	121,5	7,6	171,3	178,9
Total GROUPE	295,5	173,6	469,1	357,8	229,1	586,9

Groupe BNP : ressources clientèle, francs - devises

au 31 décembre	1987			1988		
(milliards de francs)	FRF	Dev.	Total	FRF	Dev.	Total
Métropole						
• BNP						
Crédits clientèle	254,2	10,7	264,9	271,8	17,1	288,9
• Filiales	2,4	1,8	4,3	4,1	2,2	6,2
Total Métropole	256,6	12,5	269,2	275,9	19,2	295,1
Total hors Métropole	6,5	111,3	117,8	7,8	175,8	183,7
Total GROUPE	263,2	123,8	387,0	283,7	195,1	478,8

Métropole

Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle en francs de la BNP s'accroissent en moyenne annuelle de 16,0 % pour dépasser 272 milliards de francs et font de 1988, après la hausse de 6,7 % enregistrée en 1987, une année record en termes d'évolution des prêts. Ce développement confirme, avec une ampleur singulière compte tenu du contexte peu inflationniste, le mouvement de réintermédiation amorcé en 1987.

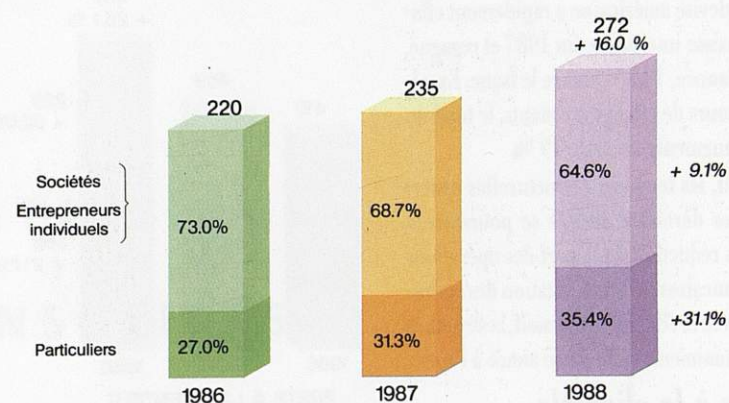
Après 3 années de relative stabilité, les crédits aux entreprises ont nettement repris et progressent, en moyenne annuelle, de 9,1 % en liaison avec la vive croissance de l'investissement, celui des P.M.E. notamment.

Le développement des prêts aux particuliers se poursuit et s'accélère pour la 3ème année consécutive : une hausse de 31,1 % en moyenne annuelle succède ainsi aux 23,7 % et 17 % de 1987 et 1986. Ce pourcentage traduit la vigoureuse diffusion de produits qui bénéficient, après la période d'encadrement du crédit, du rattrapage du niveau de l'endettement encore faible des ménages français ; il permet à la BNP d'augmenter de façon significative son taux de pénétration du marché des particuliers.

Ainsi, la part des concours aux particuliers dans le total des crédits à la clientèle dépasse 35 %, alors qu'elle n'était que de 24 % en 1985. Les crédits de trésorerie ont progressé de 44,7 % en moyenne annuelle et les crédits à l'habitat de 28,7 %.

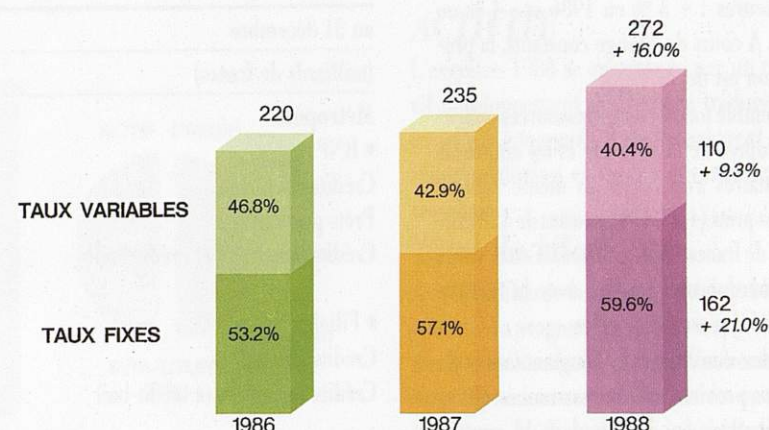
Par catégorie de taux, l'encours des crédits à taux fixe a augmenté, en moyenne annuelle, de 28 milliards de francs sous la poussée des crédits d'équipement aux entreprises et des nouveaux prêts consentis aux particuliers. Ils représentent en 1988 presque 60 % du total des concours.

La reprise des crédits à taux variables, après la baisse enregistrée en 1987, s'inscrit dans le mouvement de réintermédiation bancaire. Elle porte principalement sur les crédits de trésorerie aux entreprises indexés sur un taux du marché monétaire.



(Moyenne annuelle, en milliards de francs)

BNP métropole • Crédits à la clientèle



(Moyenne annuelle, en milliards de francs)

BNP métropole • Taux des crédits à la clientèle

Dans les filiales françaises, les crédits ont progressé d'une fin d'année à l'autre de 30,9 % et s'élevaient, au 31 décembre 1988, à 33,6 milliards de francs.

En crédit-bail, l'encours de fin d'année a progressé de 39,2 % pour atteindre 25,8 milliards en 1988. Grâce à une bonne production à la fois dans les secteurs mobilier et immobilier, le groupe BNP BAIL a maintenu la progression de son encours financier au rythme de 26 % déjà atteint en 1986 et

1987. Dans le même temps, le groupe du Crédit Universel développait son activité de crédit-bail de 48 %.

Les crédits bancaires classiques se sont par ailleurs accrus de 9,1 % en un an ; ces crédits sont essentiellement consentis par le Crédit Universel.

Ressources

Les ressources en francs de la BNP en métropole comprennent les ressources clientèle proprement dites ainsi que les obligations et certificats de dépôt émis par la banque.

A l'inverse des crédits, les ressources ont légèrement moins progressé en 1988 qu'en 1987 : + 5,8 % contre + 7,1 %. Ce ralentissement s'explique par la quasi-stagnation des dépôts des sociétés, notamment à terme, et une progression comparable à celle de l'an passé des dépôts des particuliers et des entrepreneurs individuels.

La structure des dépôts de la clientèle en francs s'est encore améliorée en 1988 grâce à la diminution de la part des ressources les plus coûteuses, sous l'effet de plusieurs facteurs :

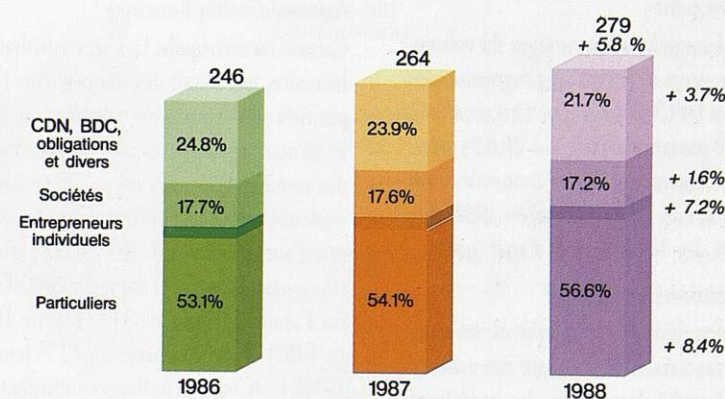
- l'interdiction depuis septembre 1987 de rémunérer les dépôts des organismes d'épargne institutionnels ;

- le retour à un développement plus modéré du marché des certificats de dépôt après l'extension consécutive au raccourcissement à 10 jours de la durée d'émission minimale ;

- la poursuite de la diminution des dépôts à terme et des bons de caisse défavorisés par leur régime fiscal et concurrencés par les placements financiers.

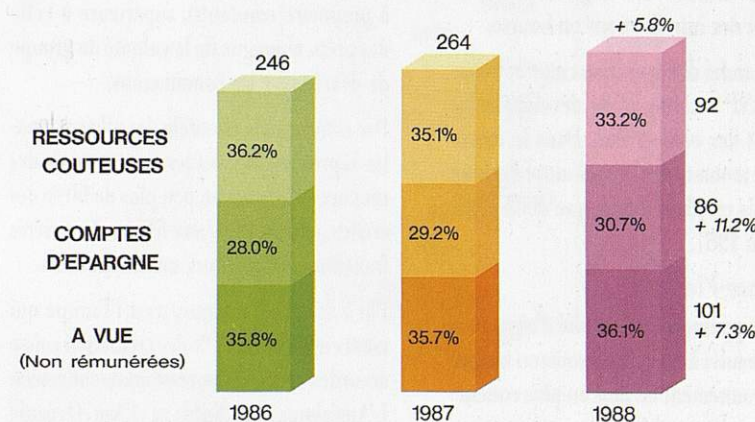
La progression des ressources d'épargne reste imputable à l'épargne-logement (+ 16,8 % en moyenne annuelle), alors que les comptes sur livrets et les CODEVI continuent à stagner, voire à régresser en termes réels.

Les ressources à vue maintiennent leur rythme de progression des années précédentes, soit + 7,3 % en moyenne, à comparer avec une inflation de 2,7 %. Cette progression est d'autant plus satisfaisante que, d'après les statistiques monétaires, l'ensemble des dépôts à vue du système bancaire (établissements de crédits...) et non bancaire (C.C.P., Trésor...) n'a augmenté que de 3,5 % en 1988.



(Moyenne annuelle, en milliards de francs)

BNP métropole • Ressources en francs



(Moyenne annuelle, en milliards de francs)

BNP métropole • Ressources en francs, par nature de dépôt

L'évolution des encours obligataires - ressources coûteuses - vient toutefois limiter la portée des modifications de la structure des ressources clientèle. Ces encours ont en effet augmenté en moyenne annuelle de 22,8 % principalement en raison des émissions de titres subordonnés remboursables destinés à améliorer la structure de financement longue de la banque et les éléments complémentaires du ratio de solvabilité.

SICAV et fonds communs de placement

Parallèlement à l'augmentation du volume des ressources de la BNP, la progression des actifs des OPCVM du groupe s'est accélérée en 1988 passant de 16,0 % à 26,8 % grâce essentiellement aux SICAV monétaires qui représentaient au 31 décembre 1988 plus de 55 % des 139 milliards d'actifs gérés.

Interventions de marché

Les interventions de la banque sur les marchés financiers se sont encore intensifiées. Sur le marché domestique, les opérations dirigées et co-dirigées par la BNP ont progressé en nombre et en capitaux et permis à la BNP de rester l'un des principaux acteurs de la place.

En revanche, l'arrêt des privatisations et la conjoncture boursière ont influencé à la baisse le nombre des augmentations de capital et des introductions en bourse.

Sur le marché des opérations internationales, la BNP a continué de développer les MOFF et des euro-crédits. Dans le même temps, le montant des swaps à moyen et long terme mis en place a plus que doublé par rapport à 1987.

Assurance-Vie

Le développement de l'activité d'assurance s'est poursuivi à un rythme soutenu malgré un environnement de plus en plus concurrentiel sur un marché toujours très porteur. L'émission de primes a atteint presque 5 milliards de francs, soit 5 fois plus qu'en 1986. La BNP compte désormais parmi les principaux intervenants du secteur.

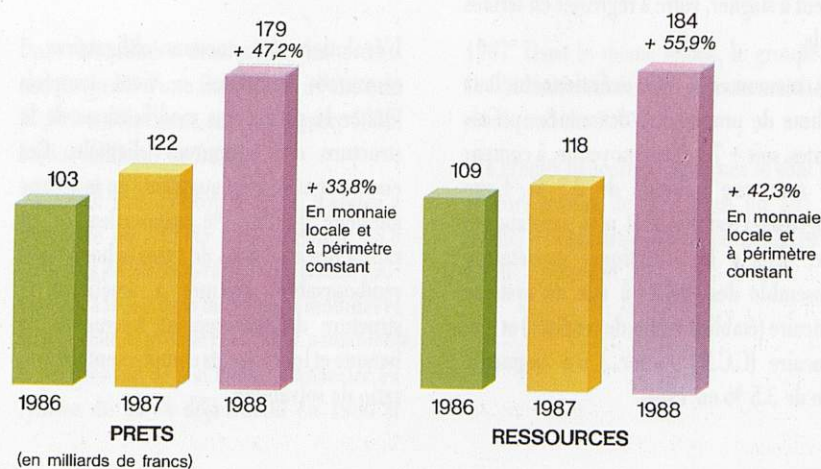
Hors métropole Intermédiation bancaire

Comme en métropole, la désintermédiation bancaire, qui s'était développée avec l'apparition de nouveaux produits, semble avoir marqué une pause en 1988. La vitalité des réseaux extérieurs est en effet mise en évidence par la forte progression des volumes d'activité. A taux de change et à périmètre constants, les prêts ont augmenté, d'une fin d'année à l'autre, de 34 % (contre 19 % en 1987) et les ressources de 42 % (contre 15 %). La hausse du dollar accentue les taux de progression exprimés en francs, + 47,2 % pour les prêts et + 55,9 % pour les ressources.

140 milliards de francs d'engagements par signature s'ajoutent aux 179 milliards de crédits par caisse. Leur progression de 58,2 % en 1988 (+ 44 % à taux de change et à périmètre constants), supérieure à celle des prêts, témoigne de la volonté du groupe de développer les commissions.

Par catégorie de clientèle, les affaires locales représentent dans les engagements des réseaux extérieurs un peu plus de 60 % des crédits, contre 12 % aux filiales de sociétés françaises et 25 % aux multinationales.

Par zone géographique, c'est l'Europe qui vient en tête avec 42 % des crédits par caisse accordés et 45 % des ressources collectées. L'Amérique du Nord et l'Asie-Océanie occupent des positions comparables avec respectivement 25 % et 25 % pour les prêts et 27 % et 18 % pour les ressources.



Réseaux extérieurs • Prêts et ressources clientèle

Ces chiffres sous-estiment la part du réseau africain du groupe, dont les plus importantes banques associées sont consolidées par mise en équivalence.

Activités parabancaires et financières

Pour compléter la gamme des services offerts à la clientèle et diversifier ses sources de profit, le groupe BNP a poursuivi le développement des activités parabancaires, crédit-bail, crédit à la consommation et affacturage.

En prolongement de la création de la salle des marchés à Paris, le groupe BNP équipe ses succursales et filiales des grandes places internationales. Les opérations sur marchés à terme, les options et futures sont actuellement traitées sur une dizaine de places financières.

Concernant la gestion financière, le groupe s'organise pour développer davantage les services rendus à la clientèle privée et mieux drainer l'épargne investie. Le réseau international d'intervention en bourse est maintenant opérationnel, soit au travers des filiales spécialisées (Charge du Bouzet à Paris, BNP Securities à Londres, ABS White en Australie, BNP Securities Japan à Tokyo), soit par les sièges que le groupe possède sur diverses bourses (Bâle, Luxembourg, Amsterdam, Francfort).

PRODUIT NET D'EXPLOITATION

Le produit net d'exploitation consolidé (3) a progressé de 7,2 % en 1988 et atteint 31 867 millions de francs. Cette hausse, qui succède à une quasi-stagnation en 1987 (+ 1,3 %), provient principalement de la forte reprise du net des intérêts. Le développement des volumes d'activité en francs et en devises a contrebalancé et au-delà l'ameusement des marges.

Les commissions ont continué de croître en 1988, plus lentement toutefois, à un rythme qui n'a pas suffi à compenser la quasi-disparition des produits de cessions de titres de placement ou de réévaluation.

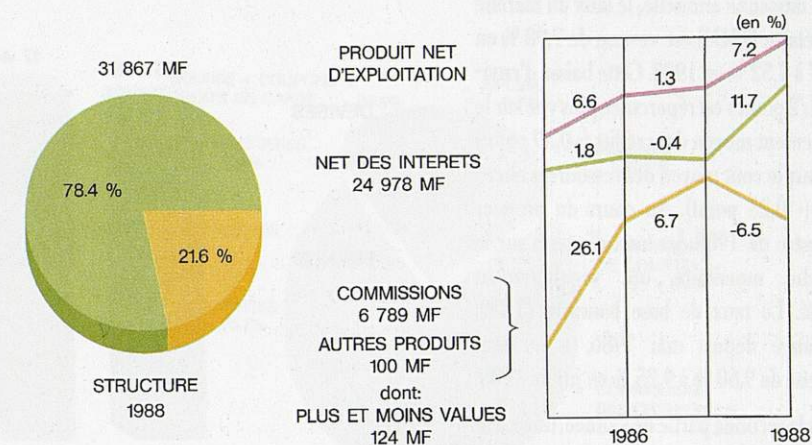
Mais c'est dans l'évolution de la seule activité courante du groupe qu'il faut chercher l'empreinte du mouvement de réintermédiation et de la bonne conjoncture mondiale. En 1988, le produit courant consolidé (net des intérêts + commissions) a progressé de 9,5 % contre 2,5 % en 1987.

Net des intérêts

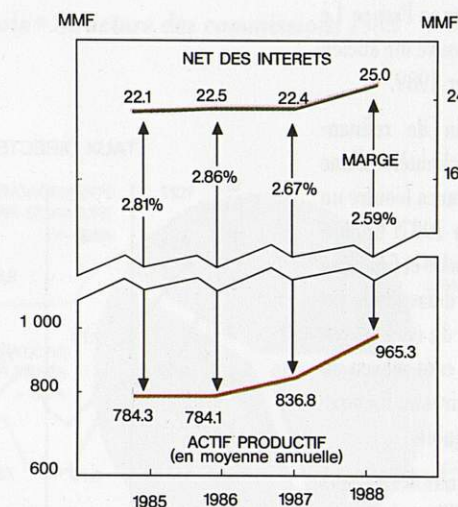
Le net des intérêts redevient en 1988 le vecteur principal de progression des résultats du groupe : après deux années de relative stabilité (+ 1,8 % en 1986 et - 0,4 % en 1987), le solde des intérêts perçus et servis s'est accru de 2,6 milliards de francs et s'élève à 24 978 millions (4). Cette hausse de 11,7 % est la plus forte enregistrée depuis 1983.

L'actif productif moyen (5) a progressé d'une année sur l'autre de presque 130 milliards de francs, soit une hausse de 15,4 %, supérieure à celle du net des intérêts. Aussi le resserrement de la marge d'intérêt du groupe (6), déjà constaté au cours de l'exercice précédent, se poursuit-il en 1988, avec cependant moins d'ampleur.

Le développement des produits est localisé pour plus d'un tiers dans les réseaux extérieurs qui, avec moins du cinquième de l'ensemble, voient ainsi leur contribution dans le net des intérêts consolidé augmenter sensiblement, de 16 % à 18 %.



Groupe BNP • Produit net d'exploitation



(Echelle semi-logarithmique)

Groupe BNP • Marge d'intérêt

En France métropolitaine, le net des intérêts de la BNP a progressé de 8,2 % et s'élève à 18 712 millions de francs.

La plus forte progression concerne les opérations libellées en devises dont le net des intérêts 1988 est supérieur de près d'un tiers à celui de l'année précédente (1 160 millions contre 877 millions de francs). Le fort développement des volumes de 160 milliards à 190 milliards de francs et la hausse du cours du dollar sont à l'origine de cet accroissement. La marge des opérations en devises reste cependant faible car il s'agit pour une grande part d'opérations interbancaires à taux indexés sur le Libor.

S'agissant des opérations libellées en francs, le net des intérêts - poussé par le développement de l'activité (Cf. supra) - est en hausse de 6,9 %. La marge globale dégagée sur ces opérations a pourtant continué de se contracter. Elle est passée de 4,75 % à 4,40 % en 1988 :

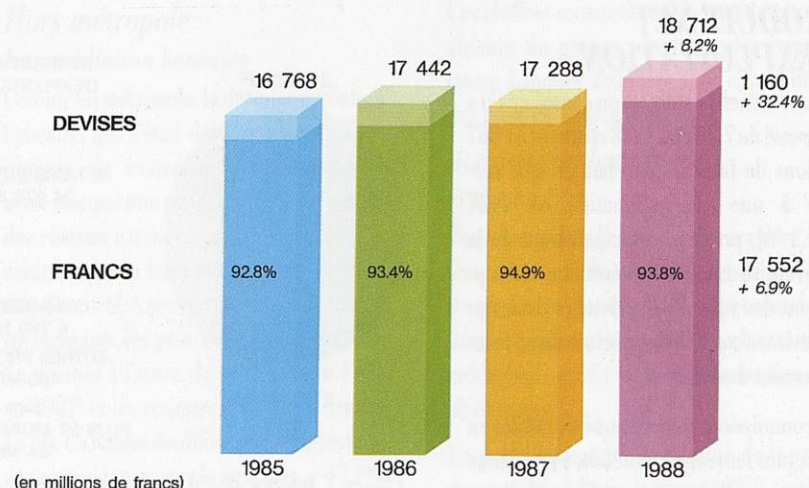
(3) Cf. note sur les états financiers n° 17.
 (4) Après annulation des comptes réciproques.
 (5) L'actif productif est constitué de l'ensemble des actifs productifs d'intérêts : prêts aux institutions financières ou à la clientèle, portefeuille d'investissement et titres de placement.
 (6) Net des intérêts/actif productif moyen.

• En moyenne annuelle, le taux du marché monétaire (TMM) est revenu de 7,98 % en 1987 à 7,52 % en 1988. Cette baisse d'environ 1/2 point s'est répercutée plus vite sur le rendement moyen des crédits (- 0,39 point) que sur le coût moyen des ressources clientèle (- 0,23 point). Au cours du premier semestre de 1988, les taux d'intérêt sur le marché monétaire ont régulièrement baissé. Le taux de base bancaire (TBB), inchangé depuis mai 1986, a pu être ramené de 9,60 % à 9,25 % en juillet 1988.

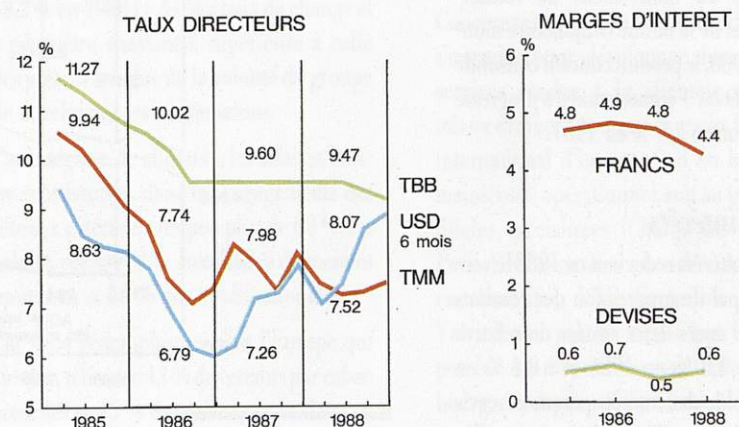
Dans la seconde partie de l'année, une escalade des taux sur le marché de l'euro-dollar, initiée notamment par la surchauffe de l'économie américaine, a conduit à une remontée des taux directeurs en France. Le taux de base a d'ailleurs retrouvé son ancien niveau de 9,60 % en janvier 1989.

• L'apparition d'un besoin de refinancement des opérations clientèle d'une vingtaine de milliards de francs (contre un excédent de 8 milliards en 1987) financé par appel au marché monétaire et financier a également exercé un effet défavorable sur la marge : malgré la baisse du coût moyen des ressources clientèle, le coût moyen du total des ressources nécessaires au financement des crédits est resté stable.

A l'étranger, le net des intérêts des réseaux extérieurs s'élève à 4 448 millions de francs, en hausse de 25,0 %. A périmètre et à taux de change constants, la progression est de 18 % contre seulement 3 % l'année précédente.



BNP métropole • Net des intérêts



BNP métropole • Taux et marges d'intérêt

Commissions et autres produits

Les commissions et autres produits du groupe atteignent, en 1988, 6 889 millions de francs, représentant 21,6 % du produit net d'exploitation.

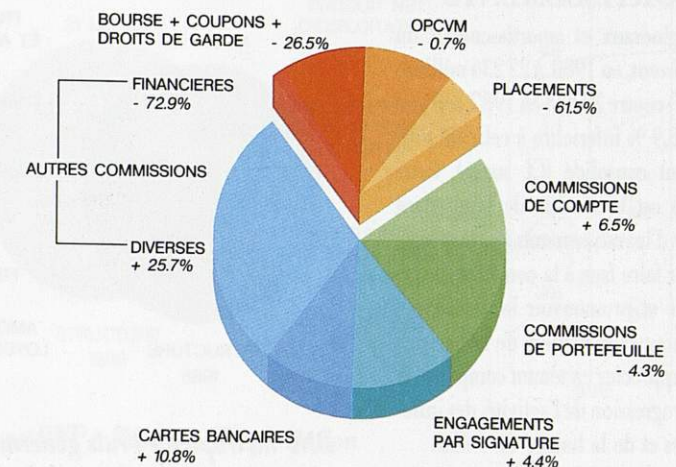
Les commissions du groupe progressent de 2,2 % et s'élèvent à 6 789 millions de francs. Les autres produits, déjà en diminution l'année précédente, reculent de 600 millions.

En Métropole, les commissions de la BNP s'élèvent à 4 513 millions de francs et ont enregistré une baisse de 7,3 % contre une augmentation de 8,5 % en 1987. Les commissions diverses, non liées aux activités titres, ont pourtant progressé plus fortement que l'an passé (11,0 % en 1988 contre 7,4 % en 1987) grâce au développement des activités d'assurance, des cartes bancaires, des crédits documentaires et au remboursement des frais de dossier sur les crédits à la consommation.

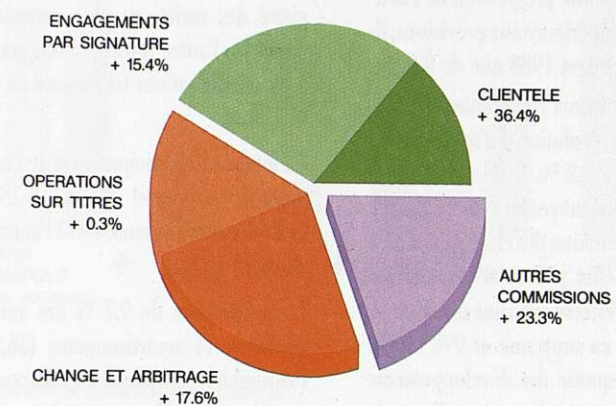
Ces évolutions n'ont toutefois pas compensé la chute de 37,3 % des commissions financières (contre une hausse de 10,3 % en 1987). L'exercice 1988 a souffert des conséquences de la crise boursière d'octobre 1987 et de l'arrêt du programme de privatisation. Il marque ainsi le moindre dynamisme des activités financières qu'avaient favorisées la déréglementation, les innovations de marché et l'intérêt croissant de la clientèle pour les placements boursiers.

La structure des commissions s'est ainsi profondément modifiée : la part des commissions financières dans le total a baissé de 12 points en une seule année, de 38 % en 1987 à 26 %.

Les autres produits de la BNP ont reculé de 328 millions de francs dans un contexte général défavorable à la réalisation de plus-values de cessions de titres de placement.



BNP métropole • Structure des commissions 1988



(en millions de francs)

Réseaux extérieurs • Structure des commissions 1988

A l'étranger, les commissions perçues, converties en francs, ont augmenté de 17,4 % et de 11 % à cours de change et à périmètre constants. Elles atteignent 2 076 millions de francs. Cette progression traduit le développement des activités parabancaires offertes par les réseaux extérieurs - crédit-bail, affacturage, conseils - notamment en Europe et en Amérique. Les commissions clientèle se sont accrues de 36 % et les commissions sur engagements par signature de 15 %. Les commissions sur opérations sur titres sont restées stables.

Au total, les commissions et autres produits des réseaux extérieurs qui couvrent plus de 85 % des dépenses de personnel représentent 32,6 % du produit net d'exploitation, un niveau analogue à celui observé chez les grandes banques commerciales anglo-saxonnes.

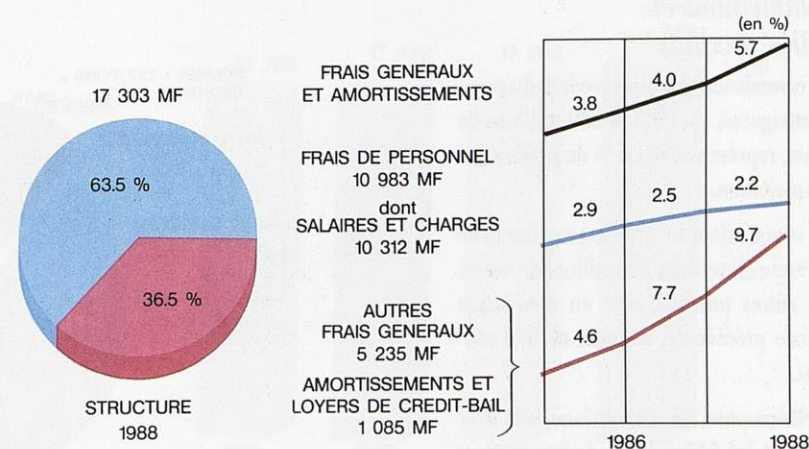
FRAIS GENERAUX ET AMORTISSEMENTS

Les frais généraux et amortissements du groupe s'élèvent, en 1988, à 22 236 millions de francs (7) contre 20 423 en 1987, soit une hausse de 8,9 % inférieure à celle du produit courant consolidé (Cf. supra). Cette progression est le résultat de l'important programme d'investissements que le groupe réalise pour faire face à la concurrence internationale et promouvoir le développement des nouveaux métiers de la banque. Elle doit s'apprécier en tenant compte de la très forte progression de l'activité, des inflations locales et de la hausse du dollar.

En France métropolitaine, les frais généraux et amortissements de la BNP atteignent 17 303 millions de francs. Ils ont cru plus vite que le produit net d'exploitation (+ 5,7 % contre 3,3 %) mais ont été bien maîtrisés : face à une progression de l'activité nettement supérieure aux prévisions, ils n'excèdent le budget 1988 que de 0,5 %. Les frais de personnel représentent 63,5 % de l'ensemble. L'évolution des seuls salaires et charges, avec 2,2 %, a été inférieure à celle de l'inflation moyenne 1988 (+ 2,7 %), malgré l'augmentation des charges sociales. La BNP a en effet poursuivi la politique d'allègement d'effectif avec une diminution de 911 agents en moyenne et 998 en fin d'année, contrepartie des développements de l'informatisation et des actions d'organisation tant administratives que commerciales. Dans le même temps, 869 agents ont été embauchés, en majorité diplômés de l'enseignement supérieur.

Depuis 6 ans, l'effectif moyen du personnel de la banque en métropole est passé de 47 542 à 44 381 personnes, en baisse de 3161 personnes. A l'intérieur de ces effectifs, le nombre des agents affectés à des tâches administratives a baissé de 4 650 personnes. Dans le même temps, le nombre des écritures de clientèle a augmenté de 29 % et celui des comptes de prêts de 77 %. Résultat de cette amélioration de productivité, le rapport des frais généraux et amortissements à l'écriture de clientèle a baissé en francs constants depuis 1983 de 21,1 francs à 17,7 francs, soit de 16 %.

(7) Après annulation des comptes réciproques.



BNP métropole • Frais généraux et amortissements

Les autres charges de personnel ont enregistré des variations plus accusées d'une année sur l'autre, dues pour une grande part à des modifications techniques de comptabilisation.

Le total de la participation et de l'intéressement du personnel atteint, en 1988, 224 millions de francs contre 193 l'année précédente.

La progression de 9,7 % des autres frais généraux et amortissements (36,5 % de l'ensemble), qui prend en compte pour la dernière année la taxe sur les encours de crédit, est la conséquence des évolutions suivantes :

- Fort développement de l'activité touchant le volume des opérations et le nombre de comptes. Face à une augmentation de 54 % du nombre de factures cartes bleues traitées, la progression des frais de traitement a pu être limitée à 29 %.

- Accélération de l'effort de rénovation et de développement informatique (Nouvelle Architecture Technique, déploiement des terminaux) qu'impose l'évolution des techniques et des moyens de paiement, et qui concourt à l'efficacité de la banque et à la préparation de son avenir. Les dépenses informatiques (amortissements inclus) ont ainsi augmenté de 19 %.

- Rénovation des installations de la banque pour assurer un meilleur accueil et réaliser leur adaptation aux nouvelles techniques (amortissements immobiliers : + 11 %).

- Mise en œuvre de techniques modernes de commercialisation et de marketing direct notamment.

Dans les filiales françaises, les frais généraux et amortissements ont progressé de 40,4 % mais seulement de 15 % à périmètre constant. Cela traduit à la fois un vif développement de l'activité et l'effort de modernisation et d'équipement.

A l'étranger, les frais généraux et amortissements s'accroissent de 18,9 % en francs et de 11 % à cours de change et à périmètre constants. Ils atteignent 4 210 millions de francs et représentent 63,8 % du produit net d'exploitation contre 65,7 % un an plus tôt. L'année 1988 a été marquée par une consolidation du dispositif commercial du groupe, comme à New York et San Francisco, Panama et Sydney. L'effort d'ouverture de nouveaux guichets a été ralenti sauf en Asie-Océanie où la volonté de développer la présence financière du groupe s'est traduite par l'ouverture de BNP Securities Ltd à Tokyo et la création d'un bureau financier IFS à Taipei.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation du groupe s'est accru de 3,5 %, après la baisse sensible observée en 1987 (- 6,9 %). Il s'établit à 9 631 millions de francs contre 9 302 millions l'année précédente (8).

Hors plus et moins-values sur cessions de titres, par nature non récurrentes, le redressement opéré cette année est très important : il consacre la disparition de l'effet de ciseau négatif qui pesait sur les résultats de l'exercice 1987. Le produit courant (net des intérêts + commissions) augmente en effet plus vite que les frais généraux et amortissements (9,5 % contre 8,9 %). Après la baisse de 3,9 % enregistrée l'an passé, le résultat brut (9) progresse de 11,0 %.

L'amélioration des résultats est imputable à la performance des réseaux extérieurs dont le résultat d'exploitation a progressé de 29,6 % en francs et 23 % en monnaie locale et à périmètre constant.

En France métropolitaine, le résultat d'exploitation de la BNP et de ses filiales enregistre une baisse de 2,9 %.

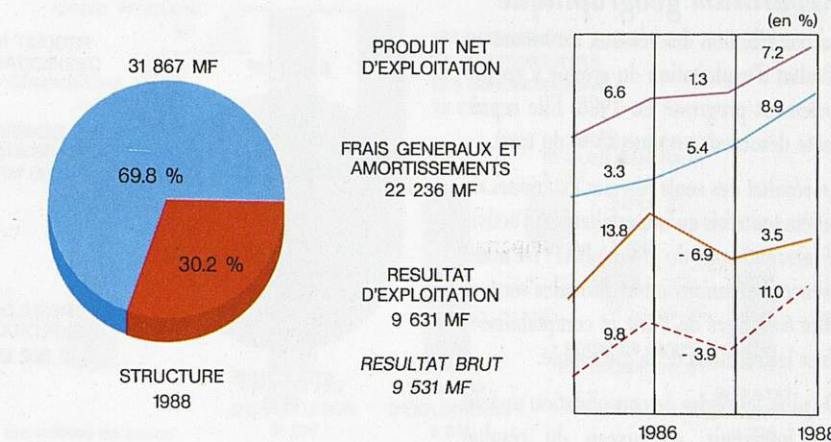
(8) Le résultat d'exploitation consolidé de l'exercice 1987 publié dans le rapport précédent était de 9 421 millions de francs. Suite à la révision des principes comptables relatifs à l'abandon du retraitement des moins-values sur titres, le retraitement effectué en 1987 pour 119 millions de francs a été annulé.

Formation du résultat d'exploitation du Groupe

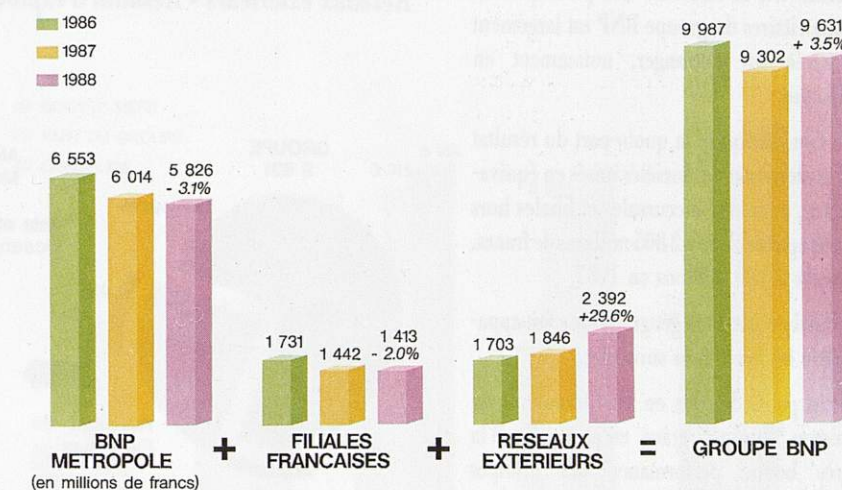
(millions de francs)	Métropole			Groupe	
	BNP	Filiales	Hors métropole	Total*	% 88/87
Net des intérêts	18 712	1 778	4 448	24 978	11,7
Commissions	4 513	200	2 076	6 789	2,2
PRODUITS COURANTS (a)	23 225	1 978	6 524	31 767	9,5
Autres produits**	- 96	137	78	100	NS
PRODUIT NET D'EXPLOITATION (b)	23 129	2 115	6 602	31 867	7,2
Frais de personnel	10 983	407	2 436	13 826	6,7
Autres frais généraux	5 437	253	1 537	7 124	11,2
Amortissements des immobilisations	883	42	237	1 286	21,1
FRAIS GENERAUX ET AMORTISSEMENTS (c)	17 303	702	4 210	22 236	8,9
RESULTAT BRUT (a - c)	5 922	1 276	2 314	9 531	11,1
RESULTAT D'EXPLOITATION (b - c)	5 826	1 413	2 392	9 631	3,5

* Après annulation des comptes réciproques.

** Plus ou moins-values sur titres, réévaluation des avoirs en devises et amortissements des frais financiers.



Groupe BNP • Résultat d'exploitation



(9) Le résultat brut est égal à la différence entre la somme du solde net des intérêts et des commissions et celle des frais généraux et des amortissements.

Répartition géographique

La contribution des réseaux extérieurs au résultat d'exploitation du groupe a encore fortement progressé en 1988. Elle représente désormais presque 25 % du total.

Le résultat des seuls réseaux extérieurs ne reflète toutefois qu'imparfaitement l'activité internationale du groupe BNP. De nombreuses opérations internationales sont en effet conduites de Paris et comptabilisées dans les résultats de la métropole.

De plus, les règles de consolidation ne font pas intervenir, au niveau du résultat d'exploitation, les sociétés mises en équivalence. Or, la structure des participations minoritaires du groupe BNP est largement centrée sur l'étranger, notamment en Afrique.

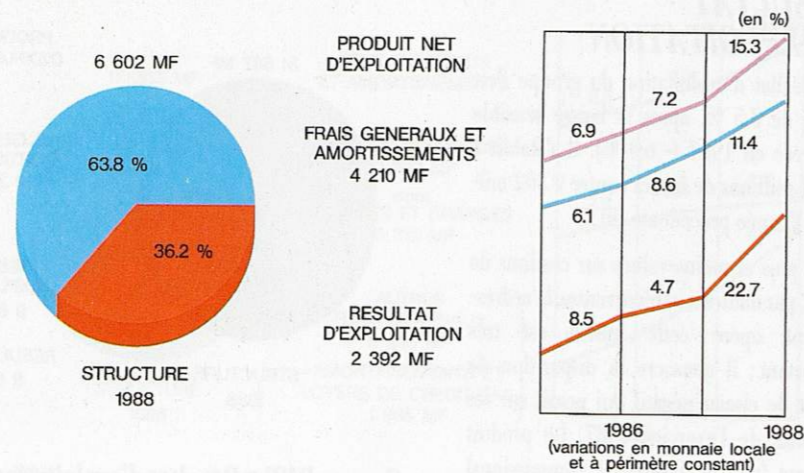
Si l'on incorpore la quote-part du résultat d'exploitation des sociétés mises en équivalence, celui des succursales et filiales hors métropole s'élève à 2 805 millions de francs, contre 2 129 millions en 1987.

L'analyse par zone géographique fait apparaître les évolutions suivantes :

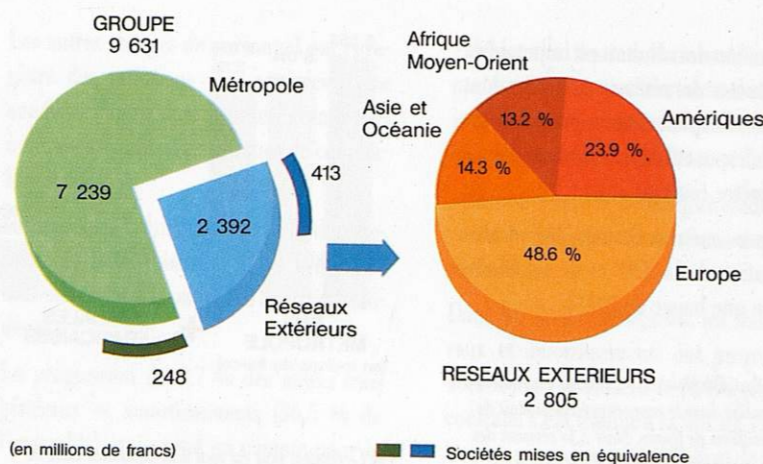
- un poids de plus en plus important du réseau "Europe", grâce en particulier à la très bonne performance des groupes d'Espagne et d'Italie, et à la prise en compte de la BNP Mortgages nouvellement acquise ;

- un accroissement de la part contributive des sièges du continent américain, dont les résultats d'exploitation progressent de 58 % par rapport à 1987 ;

- une diminution relative des réseaux "Asie-Océanie", "Afrique et Moyen-Orient" qui ont pourtant enregistré un développement appréciable de leurs résultats (plus de 8 % par rapport à l'année précédente).



Réseaux extérieurs • Résultat d'exploitation



Groupe BNP • Résultat d'exploitation par zones géographiques

RESULTAT NET

Le résultat net du groupe s'élève à 3 239 millions de francs contre 3 009 millions en 1987, en hausse de 7,6 %. La part du groupe a augmenté de 8,0 % à 3 062 millions.

Avec la hausse du résultat d'exploitation, plusieurs facteurs interviennent dans cette évolution :

- le redressement des marchés financiers en 1988 qui a autorisé la reprise d'une partie substantielle (777 millions de francs) des provisions constituées (851 millions de francs) après la crise d'octobre 1987 ;

- un effort très important de provisions pour créances douteuses et risques généraux ;

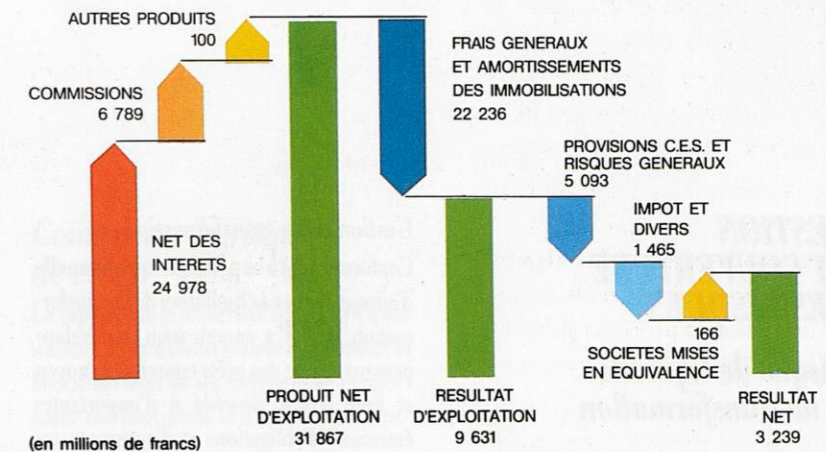
- un accroissement très marqué de l'impôt sur les sociétés de 1 541 millions de francs en 1987 à 2 068 millions en 1988 ;

- une relative stabilité des résultats des sociétés mises en équivalence : 166 millions contre 172 un an plus tôt.

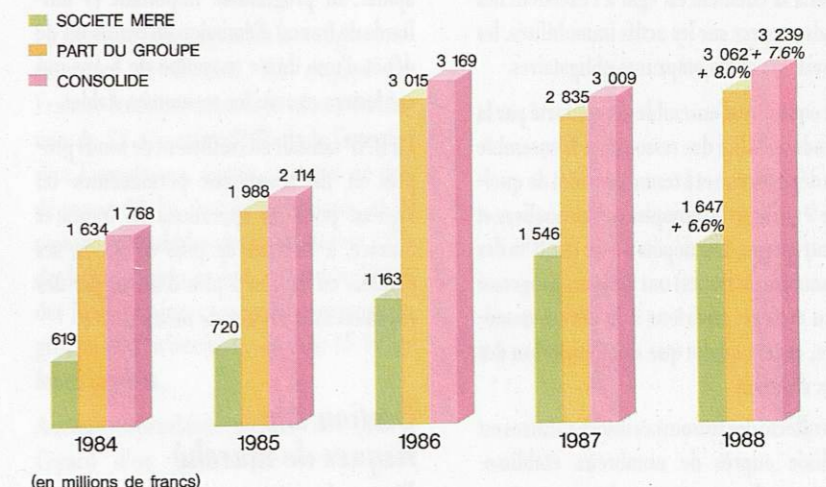
Provisions pour créances douteuses et risques généraux

Le montant de la charge nette pour créances douteuses atteint 5 milliards de francs, en augmentation de 27,5 % sur 1987. Il comprend 600 millions de francs de provisions complémentaires destinées à couvrir les risques liés à un plan de reprise d'activité de la B.I.A.O. La dotation en provisions pour risques généraux s'élève à 93 millions de francs.

La BNP a continué de faire montre d'une grande prudence tant pour les risques pays que pour les risques spécifiques. S'agissant des risques souverains, après une dotation de 2 874 millions de francs, le taux de couverture atteint pour le groupe plus de 52 %. Grâce à une politique active de couverture dans la monnaie du contrat, il ne subsiste plus, désormais, de risque de change sur le taux de provisionnement des risques souverains. Le stock de ces provisions s'élève à 22,4 milliards de francs.



Groupe BNP • Formation du résultat net 1988



Groupe BNP • Évolution du résultat net

Les risques spécifiques ont été couverts en 1988 par une dotation de 1 524 millions de francs succédant à un montant de 917 millions en 1987. Cette hausse sensible témoigne de l'évolution importante de l'activité et d'une couverture prudente des risques liés aux prêts aux particuliers. Le stock des provisions pour risques spécifiques et intérêts impayés atteint 13,3 milliards à la fin de 1988.

GESTION ET COUVERTURE DES RISQUES

Risque de liquidité et de transformation

Gestion de la liquidité

Toutes monnaies confondues, à la fin de 1988, le solde entre les ressources collectées auprès de la clientèle par le groupe et les prêts à la clientèle est égal à l'excédent des fonds propres sur les actifs immobilisés, les provisions et les emprunts obligataires.

Cet équilibre d'ensemble est conforté par la grande stabilité des ressources. L'ensemble des dépôts à vue et à terme provient de quelque 9 millions de comptes de particuliers et d'entreprises. Les dépôts à vue (42,8 % des ressources en francs) ont toujours progressé à un rythme supérieur à la dérive monétaire, et ceci quelle que soit l'évolution des taux d'intérêt.

La collecte des ressources interbancaires est réalisée auprès de nombreux établissements; en francs, une part des emprunts est obtenue par le biais de la mobilisation de bons du Trésor ou de refinancement à taux privilégiés adossés à des crédits spécifiques (crédits à l'exportation notamment). Le marché obligataire fournit un complément appréciable de ressources.

Cet examen met en évidence l'absence de dépendance de la BNP à l'égard d'une quelconque source de financement.

La BNP dispose, en outre, de sources potentielles importantes de liquidité. Le montant des actifs liquides ou rapidement négociables (avoirs à vue, bons du Trésor, valeurs reçues en pension, créances négociables, fonds d'Etat et titres à revenu fixe ou variable) atteint plus de 190 milliards de francs. La solidité financière du groupe lui assure un large accès aux marchés monétaires et financiers dans les meilleures conditions.

Gestion de la transformation

Conformément à sa politique traditionnelle d'adossement et de limitation de la transformation, la BNP a, compte tenu du développement rapide des prêts consentis à moyen et long terme, procédé à d'importantes émissions d'obligations et d'emprunts subordonnés à terme. Ces ressources ont augmenté de 19,3 milliards de francs (dont + 9,6 milliards de francs en devises), pour atteindre 70,2 milliards de francs. Il s'y ajoute un programme important (9 milliards de francs) d'émission de certificats de dépôt d'une durée moyenne de 5 ans qui confortera encore les ressources stables.

La BNP satisfait au coefficient de fonds propres et de ressources permanentes en vigueur pour les opérations en francs et finance, à hauteur de près de 95 %, ses emplois en devises à plus d'un an par des ressources en devises de même durée.

Gestion des risques de marché

Risque de taux

Conformément aux recommandations du livre blanc, publié en mai 1987 par la Commission Bancaire et la Banque de France, l'ensemble des opérations de bilan et de hors-bilan, futures ou conditionnelles est pris en compte pour le suivi et l'analyse du risque de taux. Un comité de trésorerie associant des représentants de la Direction Générale gère la position globale de taux de la BNP.

La position de taux résultant des opérations libellées en devises est modeste. Les variations de taux directeurs jouent en effet de façon parallèle sur les emplois et les ressources indexées, pour l'essentiel, sur le Libor. Les émissions obligataires ont fait l'objet d'opérations de swap lorsqu'elle étaient à taux fixe, pour éliminer le risque de taux.

La position de taux née des opérations libellées en francs du réseau métropolitain revêt en revanche un caractère structurel. Le métier d'une banque universelle, comme la BNP, consiste, en effet, en une activité de transformation d'une fraction de dépôts de la clientèle en des opérations de prêts à moyen et long terme à la clientèle d'entreprises ou de particuliers. Grâce à une politique active d'adossement des emplois et des ressources, la position structurelle de taux a diminué au cours des dernières années, mouvement qui limite les effets d'une variation adverse des taux sur les résultats ou sur la situation nette de la BNP.

L'utilisation d'échéanciers selon les dates de renouvellement des conditions débitrices et créditrices et de l'approche de la durée permet de mettre en évidence cette évolution.

A titre indicatif, l'application de la méthode des nombres, préconisée par les Autorités de Tutelle françaises, à l'ensemble des emplois et ressources en francs réalisés en métropole - en adoptant l'hypothèse conventionnelle que 70 % des ressources sans échéance contractuelle revêtent un caractère stable - fait ressortir une position résiduelle de taux marginale. Cet équilibre contraste avec la situation antérieure dans laquelle les résultats de la BNP étaient influencés de façon négative en cas de baisse des taux.

Risque de change

La position opérationnelle de change est maintenue dans des limites très conservatrices. Son montant global est limité (10) et provient principalement du rôle très important de compensation et d'animation que joue la BNP sur le marché de l'écu.

Par ailleurs, le portefeuille d'options en devises est géré de façon attentive et continue, de sorte qu'aucune position ouverte de change significative n'est prise par ce canal.

(10) Cf. note sur les états financiers n° 16.

La position structurelle de change du groupe (dotation aux succursales étrangères, avoirs propres en devises et titres de filiales et de participation libellés en devises et financés en francs) s'élève à environ 10 milliards de francs. Ce chiffre est lié à l'importance du réseau international et revêt un caractère durable. Il s'agit donc d'apprécier la rentabilité à long terme d'un investissement stratégique, indépendamment des variations de sa valeur comptable en francs calculée aux dates d'arrêt.

Risque lié à la variation des cours boursiers

Au 31 décembre 1988, la valeur nette comptable des actions cotées détenues par le groupe à des fins de placement ressortait à 2,6 milliards de francs. Le montant des plus-values latentes, calculé sur la base du cours moyen de bourse en métropole et du 31 décembre hors métropole, atteint 3 milliards de francs. Ce montant, même si tous les titres ne sont pas concernés, constitue un amortisseur important en cas de chute des cours boursiers.

Sur un plan général, l'expérience du séisme boursier d'octobre 1987 a permis d'appréhender, en grandeur réelle, l'impact sur les comptes du groupe d'un effondrement de l'ensemble des places boursières. Sans aucun recours à la notion d'immobilisations financières, le montant de la dotation aux provisions pour dépréciation des titres de placement, de filiales et de participation avait dû être triplé, pour atteindre 970 millions de francs. Ce montant très important ne représente toutefois, avant impôt, que 3,5 % de la situation nette du groupe et seulement 1,4 % du total des fonds propres et des provisions.

Couverture du risque de crédit

La capacité du groupe BNP à faire face à des sinistres éventuels est grande en raison de la bonne division de ses risques et de l'importance des provisions et des fonds propres.

Division des risques

Une grande division des risques assure tout d'abord au groupe BNP une grande sécurité vis-à-vis d'une défaillance d'un bénéficiaire, d'un secteur économique ou d'un pays.

La BNP satisfait largement aux règles prudentielles de division des risques. En France, conformément à la recommandation du 22 décembre 1986 de la Commission Européenne, aucun concours ne doit dépasser 40 % des fonds propres et le montant cumulé des risques dépassant 15 % des fonds propres ne doit pas excéder 800 % des fonds propres; aucun engagement du groupe BNP n'atteint le seuil de 15 % des fonds propres.

Aucune dépendance n'existe non plus à l'égard d'un quelconque secteur économique.

Crédit de la BNP en métropole, par secteur d'activité*

Au 31 décembre 1988	en %
Industries agricoles et alimentaires	4,4
Production et distribution d'énergie	3,6
Industrie des biens intermédiaires	7,5
Industrie des biens d'équipement	10,8
Industrie de biens de consommation courante	6,5
Bâtiment et génie civil agricole	2,0
Commerce	15,7
Transport et télécommunications	3,0
Services marchands	13,9
Divers**	32,6
TOTAL	100,0

* Montants déclarés à la Banque de France des encours supérieurs à 630 milliers de francs, accordés à des sociétés ou à des entrepreneurs individuels.

** Cette rubrique regroupe un grand nombre de secteurs sur lesquels la BNP est peu engagée ainsi que l'ensemble des crédits accordés à des bénéficiaires non-résidents.

L'analyse de la destination géographique des engagements du groupe confirme la bonne division des risques :

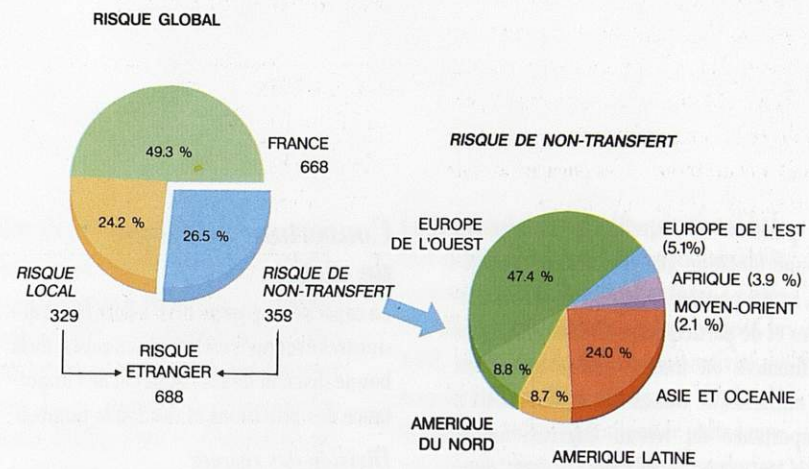
- Tous les pays sur lesquels le risque du groupe excède 1 % du total des risques appartiennent à l'O.C.D.E. et sont, en outre, de signature incontestée.

- Près de 90 % des risques globaux du groupe (bilan et horsbilan) et des prêts à la clientèle concernent la France, l'Europe de l'Ouest, l'Amérique du Nord et le Japon. Le risque de non-transfert est aussi très concentré sur l'Europe de l'Ouest (47,4 %), l'Asie-Océanie et l'Amérique du Nord ; il est principalement constitué par des engagements sur des établissements bancaires de premier plan, dont le siège social est situé dans des pays de l'O.C.D.E. Moins de 20 % du risque de non-transfert porte sur des prêts à la clientèle.

Politique de provisions

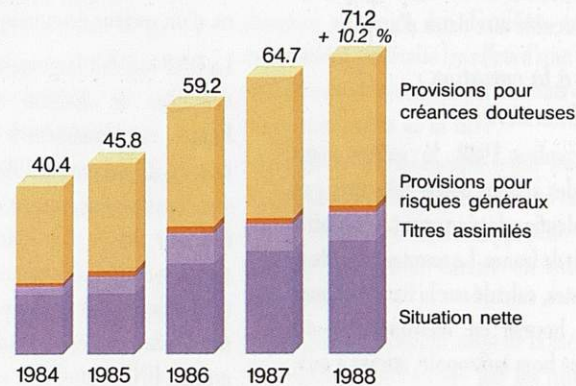
La solvabilité d'un établissement, c'est-à-dire sa capacité à faire face à des sinistres, s'apprécie en fonction du niveau de ses fonds propres mais aussi selon que ses risques sont correctement couverts ou non par des provisions.

Grâce à une politique continue de prudence, encore amplifiée en 1988, le stock de provisions pour créances douteuses et risques généraux atteint 37,5 milliards de francs (+ 3,7 milliards de francs), dont 22,4 milliards de francs pour les risques souverains ; il représente 6,39 % des prêts bruts à la clientèle contre 7,19 % en 1987. Ce tassement est lié à la progression rapide des prêts (+ 25 %). Il reflète aussi l'amélioration de la qualité des encours domestiques et s'est accompagné d'une meilleure couverture des risques souverains.



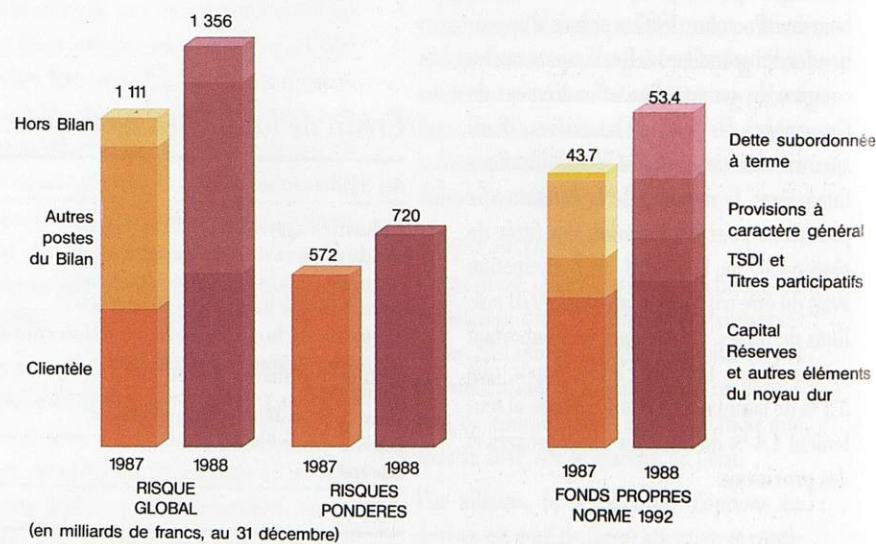
(en milliards de francs)

Groupe BNP • Risques 1988



(en milliards de francs)

Groupe BNP • Fonds propres et provisions



Groupe BNP • Éléments du ratio Cooke

Le taux de couverture des risques-pays dépasse 52 %. Ce niveau est d'autant plus élevé que plus de 70 pays ont été retenus et que l'ensemble des créances de toute nature ou durée (y compris les créances commerciales à court terme et les engagements de hors-bilan) a été pris en compte.

Dans le même temps, la qualité moyenne de l'ensemble des risques domestiques s'est améliorée, en liaison avec les bonnes performances enregistrées en 1988 par les entreprises et avec l'accroissement de la part relative des crédits immobiliers aux particuliers, moins risqués que les premiers.

Fonds propres et couverture des risques pondérés

La situation nette (après répartition) du groupe atteint 27,1 milliards de francs, contre 24,6 milliards de francs l'année précédente. Cette progression (+ 10,2 %) est essentiellement due au bénéfice mis en réserve (2,5 milliards de francs).

En complément de la situation nette, 2,2 milliards de francs de titres participatifs, 2 milliards de francs de titres subordonnés à durée indéterminée en francs et 2,4 milliards de francs de devises portent nos fonds propres et titres assimilés à 33,7 milliards de francs, contre 30,9 milliards de francs à la fin de 1987.

Le total des provisions et des fonds propres au sens large représente 71,2 milliards de francs, soit 12,1 % des prêts bruts à la clientèle.

Le groupe BNP satisfait aux exigences du ratio Cooke.

Au 31 décembre 1988, selon les normes en vigueur pour la période transitoire, le ratio noyau dur/risques pondérés s'élève à 4,94 %, et le ratio Cooke (fonds propres/risques pondérés) atteint 9,45 %. Ces chiffres sont très supérieurs aux minima exigés à la fin de 1990 (respectivement 3,27 % pour le noyau dur et 7,25 % pour le ratio Cooke).

Calculé d'après les règles qui seront applicables à la fin de 1992, le ratio Cooke du groupe BNP serait de 7,50 %, dont 3,75 % pour le noyau dur.

Répartition des risques

Risques 1988 (milliards de francs)	France	Etranger	Groupe BNP
Risque global	668,3	687,5	1 355,8
dont : - Risque de non-transfert	-	358,8	358,8
- Risque local	668,3	328,7	997,0
Risque clientèle	393,7	193,2	586,9
dont : - Risque de non-transfert	-	60,0	60,0
- Risque local	393,7	133,2	526,9

Répartition géographique	Risque global		Prêts clientèle	
	1987	1988	1987	1988
Total général (milliards de francs)	1 110,7	1 355,8	469,1	586,9
	%	%	%	%
France	51,1	49,3	69,3	67,1
Etranger	48,9	50,7	30,7	32,9
Europe de l'Ouest	21,3	22,9	9,2	11,1
dont :				
Royaume-Uni	6,5	9,0	1,5	4,1
U.B.L. (Belgique-Luxembourg)	3,3	2,8	1,4	0,9
Italie	2,0	2,0	0,7	0,8
Espagne	1,8	2,0	1,2	1,4
Suisse	1,8	1,8	0,7	1,1
Pays-Bas	1,5	1,4	0,5	0,4
R.F.A.	1,5	1,4	1,2	0,6
Suède	0,9	0,4	0,2	0,0
Irlande	0,7	0,6	0,5	0,5
Norvège	0,0	0,5	0,0	0,4
Europe de l'Est	1,3	1,3	1,5	1,2
dont :				
U.R.S.S.	0,7	0,7	0,3	0,8
Amérique du Nord	10,3	9,7	6,7	7,1
dont :				
Etats-Unis	9,3	8,5	5,3	5,9
Canada	1,1	1,2	1,4	1,2
Amérique Latine	2,5	2,4	4,0	3,8
dont :				
Brésil	0,6	0,6	1,3	1,3
Mexique	0,6	0,5	1,2	1,0
Afrique	1,4	1,2	2,1	1,7
Moyen-Orient	0,8	0,7	0,4	0,3
Asie et Océanie	11,2	12,4	6,9	7,7
dont :				
Japon	4,1	2,1	2,6	2,8
Hong Kong	2,8	2,7	1,1	1,8
Singapour	1,4	1,3	0,6	0,6
Australie	1,4	2,3	1,4	1,4

CAPITAL CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT TITRES PARTICIPATIFS

CAPITAL DE LA BNP

La répartition du capital, information publiée en application de l'article 356-3 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, s'établit comme suit :

Au 31 décembre 1988, le capital de la BNP s'élève à 2 939 589 400 francs, divisé en 58 791 788 actions de 50 francs de nominal chacune.

- 46 691 216 actions sont détenues par l'Etat et 572 par la Caisse des Dépôts et Consignations,

- 12 100 000 actions sont scindées en certificats d'investissement détenus par le public et en certificats de droit de vote conservés par l'Etat.

CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT Cours du certificat d'investissement

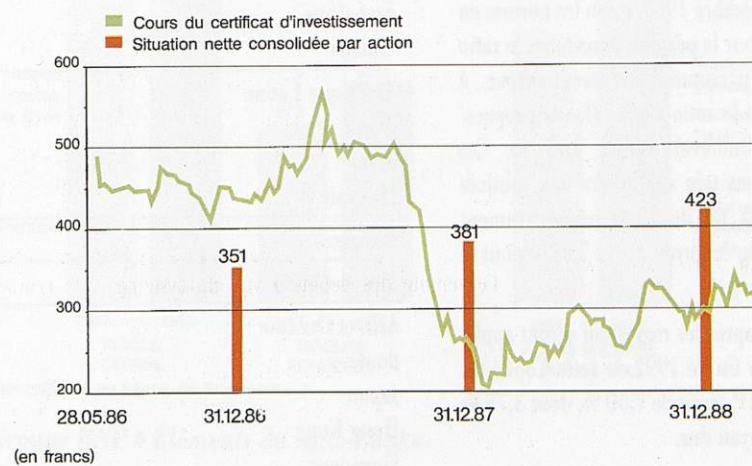
En 1988, le cours du certificat d'investissement BNP s'est sensiblement repris après la forte chute enregistrée lors de la crise boursière d'octobre 1987, sans toutefois retrouver ses niveaux précédents.

Dans un contexte toujours peu favorable aux valeurs financières, la progression du titre a été cependant supérieure à celle de l'indice CAC des établissements de crédits. Ainsi, pour une base de référence de 100 en début d'exercice, le certificat d'investissement BNP clôture à 119,1 et l'indice CAC des établissements de crédit à 113,1.

Régularisation des cours

Afin de régulariser les cours de bourse, la BNP est intervenue sur le marché en achetant 368 575 certificats d'investissement au cours moyen de 239,20 francs. 885 010 certificats d'investissement ont, par ailleurs, été vendus par la banque au cours moyen de 290,58 francs. Les frais de négociation se sont élevés à 629 758 francs pour les achats et 913 740 francs pour les ventes.

Au 31 décembre 1988, 676 415 certificats d'investissement figurent dans les livres de la BNP pour une valeur de 141,2 millions de francs. Ils représentent une valeur nominale de 33 820 750 francs, soit 1,15 % du capital de la société.



Cours du certificat d'investissement

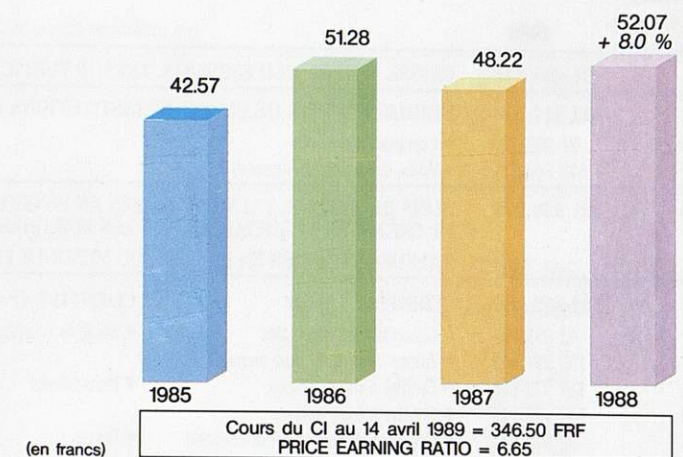
Résultat et dividende par action

Le bénéfice par action, qui s'établit à 52,07 francs en 1988, est en hausse de 8 % par rapport à 1987, et dépasse légèrement le niveau de 1986.

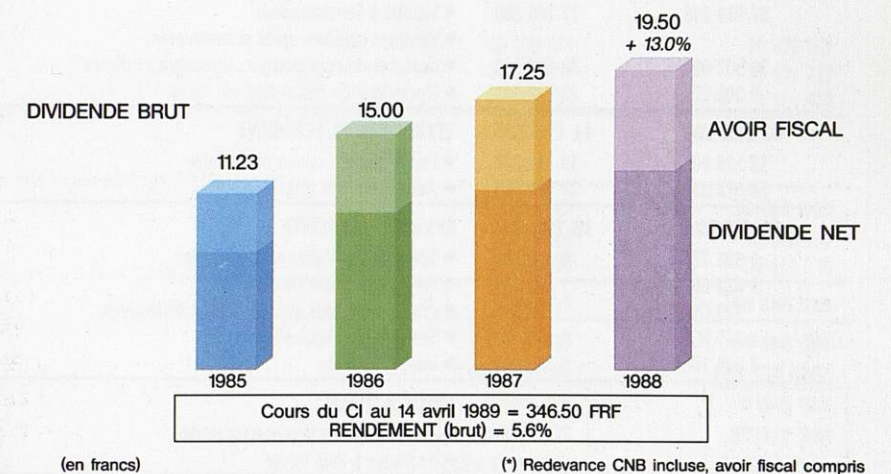
Le bénéfice distribué s'élève à 764,3 millions de francs contre 676,1 millions de francs en 1987, soit une progression de 13 %. Le taux de distribution (calculé par rapport au résultat net, part du groupe) s'est donc amélioré et atteint maintenant 25 % contre 23,8 % l'année précédente.

Le dividende net par action est de 13 francs. Il s'y ajoute un avoir fiscal de 6,5 francs pour former le dividende brut par action de 19,5 francs. Sur la base d'un cours du certificat d'investissement de 346,50 francs le 14 avril 1989, le rendement brut ressort à 5,6 %.

Au vu de ce rendement, du ratio de capitalisation du bénéfice net consolidé (PER = 6,65) et de la situation nette consolidée (non réévaluée, intérêts minoritaires exclus), le cours actuel du certificat d'investissement ne reflète pas la valeur de la BNP.



Groupe BNP • Résultat par action (part du Groupe)



BNP • Dividende par action

REMUNERATION DES TITRES PARTICIPATIFS

La rémunération des titres participatifs se compose d'une partie fixe égale à 35 % du TMO (taux moyens mensuels de rendement à la date de règlement des emprunts garantis par l'Etat et assimilés) sur la base des taux constatés au cours de la période du 1er mai au 30 avril précédant chaque échéance, et d'une partie variable calculée à partir du TMO en fonction du rapport du résultat net consolidé de 1988, retraité conformément aux stipulations du contrat d'émission, sur le résultat de l'année précédente.

Le résultat utilisé pour le calcul de la partie variable est le résultat net consolidé publié, part du groupe, de l'ensemble des sociétés consolidées, corrigé de la variation annuelle, part du groupe, des provisions pour risques généraux constituées en France métropolitaine et non déduites du résultat fiscal soumis à l'impôt sur les sociétés en France métropolitaine.

Le résultat ainsi défini s'est établi à 3 176,5 millions de francs en 1988 contre 2 471,5 millions en 1987, à procédures comptables et méthodes de consolidation comparables, soit en progression de 28,5 %.

Sur cette base, le taux de rémunération global des titres participatifs ressort à 97,432 % du TMO, soit 8,675 % compte tenu d'un TMO égal à 8,9033 % sur la période de référence.

Le 30 juillet 1989, sera donc versé un coupon de 86,75 francs aux titres participatifs BNP.

BILAN CONSOLIDÉ DU GROUPE BNP

ACTIF		(en milliers de francs, au 31 décembre)		Notes
1987	1988			
13 721 356	21 699 944	CAISSE, INSTITUTS D'ÉMISSION, TRÉSOR PUBLIC, COMPTES COURANTS POSTAUX		
283 535 842	335 517 196	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
18 637 570	21 969 259	• Comptes ordinaires		
264 898 272	313 547 937	• Prêts, emprunts et comptes à terme		(2)
96 228 178	101 939 978	BONS DU TRÉSOR, VALEURS REÇUES EN PENSION OU ACHETÉES FERME ET CRÉANCES NÉGOCIABLES SUR LES MARCHÉS		
		VALEURS DONNÉES EN PENSION OU VENDUES FERME		
409 396 135	509 353 558	CLIENTÈLE (Actif)	CLIENTÈLE (Passif)	(2 et 8)
41 067 167	42 958 193	• Créances commerciales	• Sociétés et entrepreneurs individuels : Comptes ordinaires	
104 919 299	132 997 349	• Autres crédits à court terme	Comptes à terme	
104 253 725	124 939 895	• Crédits à moyen terme	• Particuliers : Comptes ordinaires	
109 879 799	148 487 147	• Crédits à long terme	Comptes à terme	
49 276 145	59 970 974	• Comptes débiteurs de la clientèle	• Divers : Comptes ordinaires	
			Comptes à terme	
			• Comptes d'épargne à régime spécial	
			• Bons de caisse et créances négociables sur les marchés	
20 778 993	28 953 585	LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET CRÉDIT-BAIL		(2)
99 035 508	140 514 938	AUTRES COMPTES		
57 919 246	77 786 883	• Valeurs à l'encaissement		
		• Comptes exigibles après encaissement		
32 807 991	50 515 313	• Comptes de régularisation, provisions et divers		(3, 7 et 8)
8 308 271	12 212 742	• Opérations de transaction sur titres		
40 102 298	41 175 725	TITRES DE PLACEMENT		(4)
13 529 066	10 585 781	• Fonds d'État, bons et obligations		
26 573 232	30 589 944	• Autres titres de placement		
12 492 924	13 732 667	INVESTISSEMENTS		
1 891 728	2 148 360	• Titres de participation et de filiales		(4)
1 635 627	1 459 299	• Prêts participatifs clientèle		(2)
129 613	20 545	• Prêts participatifs aux institutions financières		
1 357 853	1 555 502	• Titres mis en équivalence		
7 478 103	8 548 961	• Immobilisations		(5)
		OBLIGATIONS		(9)
		• en devises à moyen et long terme		
		• en francs à long terme		
		EMPRUNTS ET OBLIGATIONS "SUBORDONNÉS"		(10)
192 636	461 527	FONDS PROPRES ET TITRES ASSIMILÉS		
		(Fonds propres et titres assimilés nets de l'écart d'acquisition)		
		• Titres assimilés		(11)
		• Fonds propres		
		(Fonds propres nets de l'écart d'acquisition)		
		Réserves consolidées, écart de réévaluation, écart de conversion, différences sur mises en équivalence :		(12)
		part du groupe		(6)
192 636	461 527	Écart d'acquisition des titres de participation		(6)
		Capital		(13)
		Report à nouveau		
		Situation nette (intérêts hors groupe exclus)		
		Intérêts hors groupe		
		BÉNÉFICE CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE		
		• Part du groupe		
		• Part des tiers		
975 483 870	1 193 349 118	TOTAL		
HORS BILAN (14)				
113 904 183	174 216 480	Ouvertures de crédit confirmés		
111 096 143	146 898 729	Cautions, avals et autres engagements donnés		
		Cautions, avals et autres engagements reçus		
415 224 725	627 039 381	Opérations de change fermes et conditionnelles : devises à recevoir		
		Opérations de change fermes et conditionnelles : devises à livrer		
86 903 156	315 555 579	Opérations d'échange de taux d'intérêt		
		Instruments de taux d'intérêt à terme ferme et conditionnels :		
107 807 283	206 383 518	• Engagements d'achat		
		• Engagements de vente		

PASSIF		PASSIF	
1987	avant affectation du résultat 1988	1987	après affectation du résultat 1988 (a)
33 928 365	36 558 113	33 928 365	36 558 113
263 015 165	322 972 290	263 015 165	322 972 290
21 469 006	23 947 571	21 469 006	23 947 571
241 546 159	299 024 719	241 546 159	299 024 719
93 282 164	116 273 564	93 282 164	116 273 564
386 983 132	478 768 381	386 983 132	478 768 381
59 135 654	65 274 989	59 135 654	65 274 989
60 052 535	71 737 037	60 052 535	71 737 037
59 220 448	63 063 367	59 220 448	63 063 367
36 044 325	50 365 012	36 044 325	50 365 012
13 239 499	16 687 969	13 239 499	16 687 969
8 747 504	10 825 875	8 747 504	10 825 875
89 433 181	98 346 196	89 433 181	98 346 196
61 109 986	102 467 936	61 109 986	102 467 936
115 502 593	133 576 456	116 257 506	134 394 952
55 538 619	70 479 163	55 538 619	70 479 163
54 516 117	58 633 223	55 271 030	59 451 719
5 447 857	4 464 070	5 447 857	4 464 070
49 941 118	59 601 015	49 941 118	59 601 015
25 377 508	32 989 297	25 377 508	32 989 297
24 563 610	26 611 718	24 563 610	26 611 718
962 411	10 586 738	962 411	10 586 738
28 860 018	31 773 374	31 114 009	34 194 065
		(30 921 373)	(33 732 538)
6 320 676	6 646 767	6 320 676	6 646 767
22 539 342	25 126 607	24 793 333	27 547 298
		(24 600 697)	(27 085 771)
17 510 192	20 097 690	19 647 949	22 418 721
2 939 589	2 939 589	2 939 589	2 939 589
11 061	27 567	10 857	743
2 078 500	2 061 761	(22 405 759)	(24 897 526)
		2 194 938	2 188 245
3 008 904	3 239 187		
2 834 745	3 061 557		
174 159	177 630		
975 483 870	1 193 349 118	975 483 870	1 193 349 118
		30 898 532	38 160 309
		416 590 629	627 868 063
		49 743 543	126 213 238

(a) Pour les sociétés qui n'avaient pas encore tenu leur assemblée générale lors de l'établissement du bilan consolidé, le projet de répartition a été retenu.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DU GROUPE BNP

DÉBIT		CRÉDIT	
1987	1988	1987	1988
(en milliers de francs)			
63 225 744	74 872 987	92 943 395	106 751 588
32 931 565	37 696 677	35 459 716	40 114 055
27 801 943	29 257 139	27 913 685	30 864 396
4 879 750	8 102 128	7 449 720	9 132 986
249 872	337 410	96 311	116 673
17 173 775	21 753 647	37 727 508	45 013 171
		31 076 863	37 779 948
		5 426 077	5 924 621
		1 224 568	1 308 602
4 768 752	6 420 862	6 889 453	9 237 921
5 475 890	6 579 364		
1 978 596	1 743 711		
		7 450 728	7 212 825
897 166	678 726	5 415 990	5 173 616
		84 923	59 757
19 361 142	20 949 732		
12 955 246	13 825 576		
855 416	933 996		
5 550 480	6 190 160		
3 392 488	3 838 332		
16 221	26 197		
108 661	40 926		
3 267 606	3 771 209		
2 157 992	2 351 828		
1 139 761	1 357 488		
1 061 690	1 286 238		
78 071	71 250		
4 804 864	4 278 016		
1 648 096	2 021 378	1 731 465	2 060 504
237 533	267 147	175 376	171 398
139 663	153 849		
1 541 412	2 068 892	171 960	165 429
3 008 904	3 239 187		
2 834 745	3 061 557		
174 159	177 630		
95 107 119	109 208 676	95 107 119	109 208 676

36

	Notes	1987	1988
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(17)	29 717 651	31 878 601
Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	(18)	2 528 151	2 417 378
• Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux, établissements de crédit et institutions financières		111 742	1 607 257
• Bons du Trésor, pensions, ventes fermes, créances négociables sur les marchés		2 569 970	1 030 858
• Commissions		- 153 561	- 220 737
Produits et charges sur opérations avec la clientèle		20 553 733	23 259 524
• Crédits à la clientèle			
• Comptes débiteurs de la clientèle			
• Commissions			
Produits et charges sur opérations de crédit-bail		2 120 701	2 817 059
Intérêts sur emprunts obligataires, emprunts et titres participatifs		- 5 475 890	- 6 579 364
Autres charges d'exploitation bancaire	(19)	- 1 978 596	- 1 743 711
Produits des opérations diverses	(19)	7 450 728	7 212 825
Résultats du portefeuille-titres	(20)	4 518 824	4 494 890
PRODUITS ACCESSOIRES		84 923	59 757
FRAIS GÉNÉRAUX		- 19 361 142	- 20 949 732
Charges de personnel		- 12 955 246	- 13 825 576
Impôts et taxes		- 855 416	- 933 996
Charges générales d'exploitation		- 5 550 480	- 6 190 160
• Travaux, fournitures et services extérieurs		- 3 392 488	- 3 838 332
<i>Crédit-bail mobilier, loyers payés</i>		- 16 221	- 26 197
<i>Crédit-bail immobilier, loyers payés</i>		- 108 661	- 40 926
<i>Autres travaux, fournitures et services extérieurs</i>		- 3 267 606	- 3 771 209
• Autres charges générales d'exploitation		- 2 157 992	- 2 351 828
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS		- 1 139 761	- 1 357 488
• Immobilisations		- 1 061 690	- 1 286 238
• Frais d'établissement		- 78 071	- 71 250
RÉSULTAT AVANT PROVISIONS, IMPÔTS ET DIVERS		9 301 671	9 631 138
EXCÉDENT DES PROVISIONS D'EXPLOITATION CONSTITUÉES SUR LES PROVISIONS REPRISES (1)	(21)	- 4 804 864	- 4 278 016
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	(22)	83 369	39 126
DOTATIONS DE L'EXERCICE ET REPRISES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION		- 62 157	- 95 749
PARTICIPATION DES SALARIÉS		- 139 663	- 153 849
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	(24)	- 1 541 412	- 2 068 892
RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE		171 960	165 429
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE		3 008 904	3 239 187
• Part du groupe		2 834 745	3 061 557
• Part des intérêts minoritaires		174 159	177 630
TOTAL			

37

(1) Suite à la révision des principes comptables, nous avons annulé le retraitement, effectué en 1987 pour 119 MF, des moins-values sur titres.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN ÉCUS

L'accélération du processus de création d'un espace financier européen unifié, la volonté de promouvoir l'unité monétaire européenne, associées à la nécessité de faciliter les comparaisons entre établissements financiers européens, ont conduit la BNP à présenter des états financiers consolidés en écus.

Les principes de consolidation appliqués sont ceux énoncés dans les principes comptables et de présentation des états financiers consolidés en francs français.

La méthode du taux de clôture a été retenue pour

l'ensemble des comptes de bilan à l'exception des éléments constituant les fonds propres et titres assimilés, ainsi que pour les composantes du compte de résultat.

Les fonds propres et titres assimilés au 31 décembre 1986 ont été convertis au cours de l'écu à cette date. La différence de conversion en écu est regroupée dans les fonds propres avec les différences de conversion apparaissant dans le bilan en francs français.

Les taux de l'écu en francs français utilisés au 31 décembre 1986, 1987 et 1988 sont respectivement de 6,87, 6,97 et 7,09.

BILAN CONSOLIDÉ DU GROUPE BNP

ACTIF			PASSIF	
31 décembre 1987	31 décembre 1988	(en milliers d'écus)	31 décembre 1987	31 décembre 1988
1 968 631	3 059 778	Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	4 867 771	5 154 838
40 679 461	47 309 249	Établissements de crédit et institutions financières	37 735 318	45 540 368
13 806 051	14 373 939	Bon du Trésor, pensions, achats fermes et créances négociables sur les marchés, valeurs données en pension ou vendues ferme	13 383 381	16 395 032
58 736 892	71 820 863	Crédits clientèle - Dépôts clientèle	55 521 253	67 508 232
2 981 204	4 082 570	Location avec option d'achat et crédit-bail		
14 208 825	19 813 161	Autres comptes	16 679 699	18 950 219
5 753 558	5 805 940	Titres de placement		
1 792 385	1 936 360	Investissements		
		Obligations et emprunts subordonnés	7 303 232	9 896 750
27 637	65 077	Fonds propres et titres assimilés	4 463 990	4 821 498
139 954 644	168 266 937	TOTAL	139 954 644	168 266 937

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DU GROUPE BNP

(en milliers d'écus)	1987	1988
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 263 652	4 495 009
Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	362 719	340 860
• Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux, établissements de crédit et institutions financières	16 032	226 629
• Bons du Trésor, pensions, ventes fermes, créances négociables sur les marchés	368 719	145 355
• Commissions	- 22 032	- 31 124
Produits et charges sur opérations avec la clientèle	2 948 886	3 279 685
Produits et charges sur opérations de crédit-bail	304 261	397 216
Intérêts sur emprunts obligataires, emprunts et titres participatifs	- 785 637	- 927 716
Autres charges d'exploitation bancaire	- 283 873	- 245 870
Produits des opérations diverses	1 068 971	1 017 037
Résultats du portefeuille-titres	648 325	633 797
PRODUITS ACCESSOIRES	12 184	8 426
FRAIS GÉNÉRAUX	- 2 777 782	- 2 953 995
Charges de personnel	- 1 858 716	- 1 949 461
Impôts et taxes	- 122 728	- 131 697
Charges générales d'exploitation	- 796 338	- 872 837
• Travaux, fournitures et services extérieurs	- 486 726	- 541 220
<i>Crédit-bail mobilier, loyers payés</i>	- 2 327	- 3 694
<i>Crédit-bail immobilier, loyers payés</i>	- 15 589	- 5 771
<i>Autres travaux, fournitures et services extérieurs</i>	- 468 810	- 531 755
• Autres charges générales d'exploitation	- 309 612	- 331 617
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS	- 163 524	- 191 412
• Immobilisations	- 152 323	- 181 365
• Frais d'établissement	- 11 201	- 10 047
RÉSULTAT AVANT PROVISIONS, IMPÔTS ET DIVERS	1 334 530	1 358 028
EXCÉDENT DES PROVISIONS D'EXPLOITATION CONSTITUÉES SUR LES PROVISIONS REPRISES	- 689 363	- 603 217
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	11 961	5 517
DOTATIONS DE L'EXERCICE ET REPRISES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION	- 8 918	- 13 501
PARTICIPATION DES SALARIÉS	- 20 038	- 21 693
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	- 221 149	- 291 722
RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	24 671	23 326
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	431 694	456 738
• Part du groupe	406 707	431 692
• Part des intérêts minoritaires	24 987	25 046

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

RESSOURCES	(en millions de Francs)	1987	1988
Fonds Propres et Titres Assimilés			
• Résultat net consolidé		3 009	3 239
• Dotations nettes aux comptes d'amortissements		1 140	1 357
• Dotations nettes aux comptes de provisions		4 805	4 278 ⁽¹⁾
• Résultats des sociétés mises en équivalence		(172)	(165)
Ressources en provenance de l'exploitation		8 782	8 709
• Distributions, mises en paiement		(755)	(819)
• Augmentation (diminution) des fonds propres et titres assimilés		681	(258)
• Écart de conversion sur fonds propres		(861)	661
• Divers		(15)	(12)
TOTAL des ressources en provenance des Fonds Propres et Titres Assimilés		7 832	8 281
Autres Ressources			
• Augmentation des emprunts interbancaires		12 231	85 579
• Augmentation des dépôts de la clientèle		22 585	91 785
• Augmentation (diminution) des autres comptes financiers		22 604	(23 997)
• (Diminution) augmentation des emprunts à moyen et long terme		(546)	19 285
• Divers		92	177
TOTAL des autres ressources		56 966	172 829
TOTAL DES RESSOURCES		64 798	181 110
EMPLOIS			
• (Diminution) augmentation des prêts interbancaires		(6 181)	67 322
• Augmentation des prêts consentis à la clientèle		58 197	110 881
• Augmentation des titres de placement		11 405	279
• Augmentation des investissements		1 377	2 628
TOTAL DES EMPLOIS		64 798	181 110

(1) Ce chiffre ne comprend pas 134 millions de francs relatifs aux droits acquis sur gratifications pour ancienneté de service.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION NETTE CONSOLIDÉE⁽¹⁾

En millions de Francs	CAPITAL	PRIME D'ÉMISSION	ÉCART DE RÉÉVALUATION	RÉSERVES CONSOLIDÉES ET REPORT A NOUVEAU	INTÉRÊTS HORS GROUPE	TOTAL
Situation nette au 31 décembre 1986	2 672	4 791	261	12 941	1 101	21 766
Bénéfice consolidé 1987				2 835	174	3 009
Dividendes				(677)	(53)	(730)
Augmentation de capital par incorporation de réserves	268	(227)	(41)			-
Effet du changement de méthode de consolidation du groupe U.O.B.					659	659
Augmentation liée aux cessions partielles de filiales					390	390
Primes d'émission versées par les tiers sur augmentation de capital des filiales				120		120
Primes d'émission de "Titres participatifs"		13				13
Effet de la variation des taux de conversion en 1987				(303)	(33)	(336)
Contrepartie des réévaluations			(21)			(21)
Divers				(34)	(43)	(77)
Situation nette au 31 décembre 1987	2 940	4 577	199	14 882	2 195	24 793
Bénéfice consolidé 1988				3 062	177	3 239
Dividendes				(753)	(51)	(804)
Acquisition de titres Crédit Universel					(171)	(171)
Sortie des intérêts minoritaires BIAO					(64)	(64)
Augmentation liée aux prises de participation de capital					59	59
Primes d'émission versées par les tiers sur augmentation de capital des filiales				16		16
Primes d'émission de "Titres participatifs"		5				5
Effet de la variation des taux de conversion en 1988				387	(4)	383
Contrepartie des réévaluations			(19)			(19)
Divers				63	47	110
Situation nette au 31 décembre 1988	2 940	4 582	180	17 657	2 188	27 547

(1) Non compris les Titres assimilés (Note n° II)

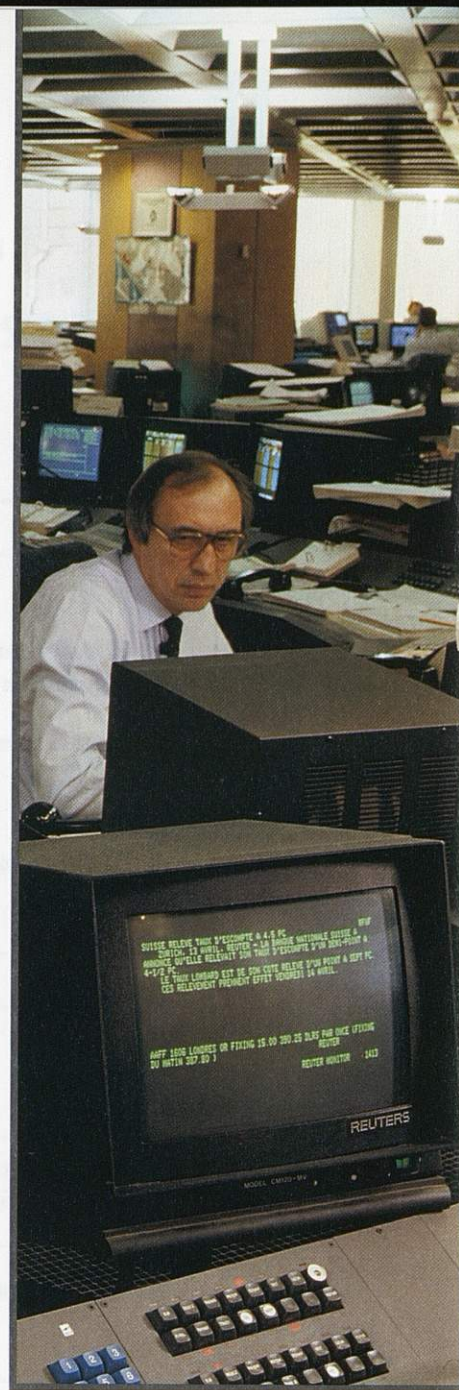
PRINCIPES COMPTABLES ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES*

42

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la banque et de ses principales filiales et sociétés associées. Les règles appliquées pour l'établissement du bilan et du compte de résultats consolidés suivent les principes de présentation du plan de comptes de la profession bancaire en France. Les états financiers des filiales et des sociétés associées consolidées, préparés suivant les principes comptables admis dans les pays d'origine respectifs ont été retraités afin de se conformer aux principes comptables du groupe et aux règles de présentation françaises.

Il a été procédé en 1988 au relèvement du seuil de mise en équivalence des sociétés dans lesquelles le groupe détient une participation comprise entre 20 % et 50 %. Le seuil précédemment fixé à 10 millions de francs a été porté à 10 millions d'écus (équivalent à environ 70 millions de francs) conformément au seuil minimum de consolidation jugé significatif par la réglementation française. Les réserves acquises au groupe à la date de sortie du périmètre des participations atteintes par le relèvement de seuil ont été maintenues dans la situation nette consolidée lorsque leur situation nette au 31 décembre 1988 le justifiait.

*Les principes comptables et les notes qui les suivent font partie des États financiers consolidés.



Sous réserve de ce changement de seuil dans la détermination du périmètre de consolidation, les principes retenus ainsi que les règles et méthodes appliquées sont dans leur ensemble, identiques à ceux prévalant jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des postes du bilan et du compte de résultats présentés.

Principes et méthode de consolidation

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la Banque Nationale de Paris et de toutes les filiales et participations dont le total du bilan est supérieur à 10 millions d'écus et dans lesquelles la BNP possède directement ou indirectement 20% ou plus du capital.

• Sociétés intégrées globalement

Afin de conserver l'image la plus représentative de l'activité bancaire du groupe, seuls les établissements de crédit, les établissements financiers et les sociétés holding à caractère bancaire sont intégrés globalement lorsque la BNP contrôle directement ou indirectement un pourcentage du capital égal ou supérieur à 50% et que le total du bilan de ces filiales est supérieur à 14 millions d'écus (environ 100 millions de francs).

• Sociétés mises en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le groupe détient une participation comprise entre 20 % et 50 %, sont mises en équivalence. Il en est de même des établissements de crédit et des établissements financiers dans lesquelles le groupe détient une participation égale ou supérieure à 50 % et dont le total du bilan est compris entre 10 et 14 millions d'écus et des filiales dont l'activité n'est pas bancaire (sociétés d'assurances, entreprises de services bancaires auxiliaires).

Opérations réciproques

Les titres émis par l'une des sociétés du groupe BNP rachetés par le groupe et détenus durablement par celui-ci font l'objet de retraitements destinés à annuler ces opérations réciproques.

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative au niveau des comptes consolidés, ont été éliminés lorsqu'ils concernaient des filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale.

Survaleur

La survaleur dégagée au moment de l'acquisition, qui correspond à l'excédent entre le prix de revient et la part du groupe dans l'actif net comptable, est présentée à l'actif du bilan sous la rubrique "Ecart d'acquisition des titres de participation" et amortie linéairement sur une période de 7 ans.

Principe de spécialisation des exercices

Les opérations sont enregistrées selon le principe de la spécialisation des exercices, à l'exception de certains produits et certaines charges qui sont comptabilisés lors de leur encaissement ou de leur paiement, en particulier les commissions. Toutefois les commissions de participation sur les crédits financiers en devises sont réparties sur la durée de vie de ces crédits.

Emprunts obligataires

Les frais inhérents à l'émission des emprunts obligataires sont considérés comme une charge de l'exercice au cours duquel l'émission a lieu. Ils sont toutefois répartis sur la durée de l'emprunt lorsqu'il est lié à une opération d'échange de taux d'intérêt assortie d'une prime.

Les primes de remboursement sont réparties sur la durée des emprunts obligataires car les conditions de marché qui prévalent lors de la fixation du montant de ces primes conduisent à les considérer comme l'une des composantes du taux d'intérêt lié à ces ressources.

Conversion de comptes en devises

Les actifs et passifs libellés en devises, ainsi que les états financiers des sociétés et succursales étrangères, sont convertis aux cours de change officiels de fin d'exercice, à l'exception de ceux de la succursale implantée en Argentine et de la filiale brésilienne dont les valeurs immobilisées et les postes non monétaires ont été convertis aux cours historiques en raison du taux élevé d'inflation de ce pays.

Les positions de change sont, d'une manière générale, évaluées aux cours de change offi-

ciel de fin de période. Les profits et pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultats.

Les moins-values nettes, constatées par devise, provenant de la conversion des dotations des succursales étrangères de la BNP font l'objet d'une provision pour dépréciation affectant le résultat de l'année au cours duquel elles se produisent. Les plus-values nettes par devise résultant de la conversion de ces dotations sont imputées directement à l'actif net consolidé sous la rubrique "Ecart de conversion".

Les écarts provenant de la conversion des états financiers des filiales et participations étrangères sont imputés directement à l'actif net consolidé sous la rubrique "Ecart de conversion".

Titres de participation

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition diminuée, lorsque la situation le justifie, d'une provision pour dépréciation.

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées dans la rubrique "Charges et produits exceptionnels" du compte de résultats.

Titres de placement

Les obligations sont inscrites au bilan au plus bas du prix d'acquisition (hors intérêts courus non échus) ou du cours de bourse. Les sociétés françaises enregistrent leurs produits d'obligations suivant la durée de détention effective des titres; la méthode des encaissements étant toutefois adoptée pour la détermination du résultat fiscal, l'impôt latent correspondant fait l'objet d'une provision.

Les actions cotées sont valorisées au plus bas du prix d'acquisition ou du cours de bourse, les actions non cotées, au plus bas du prix d'acquisition ou de la part de l'actif net revenant au groupe BNP calculé à partir des états financiers disponibles les plus récents. Les dividendes perçus sont comptabilisés au compte de résultats lors de

43

leur encaissement dans la rubrique "Résultats du portefeuille-titres".

Le prix de revient des titres cédés est calculé suivant la méthode "premier entré, premier sorti". Les plus-values de cession sont enregistrées dans la rubrique "Résultats du portefeuille-titres" du compte de résultats. Les provisions pour dépréciation de titres passées en charges ou reprises en compte de résultats sont enregistrées dans la rubrique "Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises".

Opérations de transactions sur titres

Les titres détenus dans le cadre d'une activité de négociation rapide sont évalués individuellement au prix du marché et comptabilisés dans la rubrique "Opérations sur titres" du bilan. Les écarts d'évaluation contribuent à la formation du résultat de l'exercice.

Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle comprennent les créances commerciales, les crédits à court, moyen et long terme et les comptes ordinaires débiteurs de la clientèle. Les crédits sont classés conformément à la réglementation française, en fonction de leur durée initiale : les crédits à court terme sont ceux ayant une durée initiale inférieure ou égale à 2 ans, les crédits à moyen terme une durée initiale supérieure à 2 ans et inférieure ou égale à 7 ans et les crédits à long terme une durée initiale supérieure à 7 ans.

Les crédits pour lesquels la banque estime qu'existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer la totalité de leurs engagements, donnent lieu, par le débit du compte de résultats de l'exercice, à des dotations au compte de provisions pour créances douteuses. Les provisions relatives à des crédits en francs ou en devises sont portées en déduction des postes correspondants de l'actif et ce, quelle que soit l'unité monétaire dans laquelle elles sont constituées.

Les provisions concernant des engagements par signature sont incorporées dans la rubrique "Comptes de régularisation, provisions et divers" au passif du bilan.

Dans les implantations françaises du groupe BNP les créances compromises sont amorties par le débit du compte "Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises" du compte de résultats lorsqu'il devient possible d'estimer avec une certaine précision le montant des pertes qui seront en définitive supportées, ce sera souvent après la clôture de la liquidation de l'entreprise.

Dans les implantations étrangères du groupe BNP, l'amortissement par le compte de "Profits et pertes" peut s'effectuer plus rapidement conformément aux pratiques locales.

Opérations de crédit-bail

Les revenus résultant des opérations de crédit-bail sont comptabilisés comme des produits financiers, conformément à la nature juridique de ces opérations. Les immobilisations données en crédit bail à la clientèle figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés. Ces derniers ont fait l'objet d'un retraitement de consolidation de manière à refléter l'amortissement financier du capital investi. Les amortissements ainsi modifiés sont enregistrés dans la rubrique "Produits et charges des opérations de crédit-bail". Un effet d'impôt différé est calculé sur ce retraitement.

Les revenus de crédit-bail recouvrent également les plus et moins values de cession des biens faisant l'objet de contrats de crédit bail.

Immobilisations

Les immeubles et le matériel figurent au coût d'acquisition ou au coût réévalué, conformément aux lois de finances pour 1977 et 1978 en France (voir paragraphe suivant), ou conformément aux réglementations locales pour certaines filiales étrangères.

Les immobilisations acquises en crédit-bail par la banque à ses filiales de crédit-bail comprises dans le périmètre de consolidation figurent à la rubrique "Immobilisations". Les dotations aux amortissements

correspondant à ces actifs sont de la même manière inscrites à la rubrique "Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements" du compte de résultats.

La BNP et ses filiales françaises ayant adopté le principe de l'amortissement dérogatoire pour la comptabilisation des amortissements dans les comptes sociaux, les amortissements dérogatoires font l'objet d'un retraitement de consolidation de manière à ne refléter dans les comptes consolidés que l'amortissement économique (principalement calculé selon le mode linéaire) des biens amortissables. Un effet d'impôt différé est calculé sur ce retraitement.

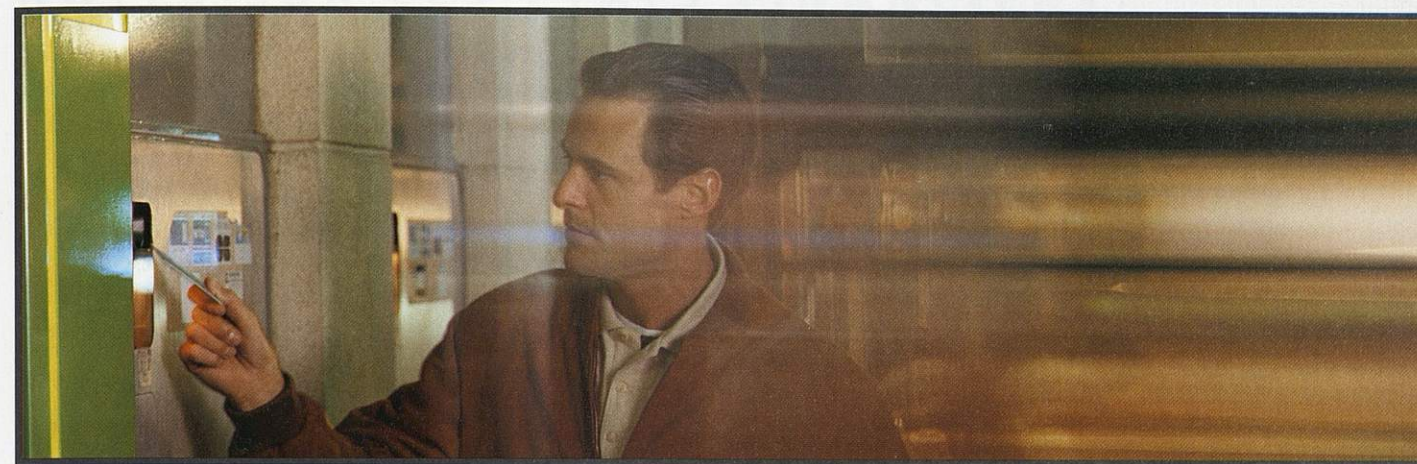
Réévaluation légale

En 1978, conformément aux lois de finances 1977 et 1978, la BNP et certaines de ses filiales françaises ont procédé à la réévaluation de leurs terrains et immeubles déjà détenus au 31 décembre 1976 et toujours maintenus au bilan à la date de réévaluation. Les montants réévalués ont été calculés à la date du 31 décembre 1976 à partir d'études d'experts immobiliers indépendants.

A la même date, les titres de participation et de filiales ont aussi été réévalués, soit à leur valeur boursière au 31 décembre 1976 pour les sociétés cotées en Bourse de Paris, soit en retenant la valeur de leur actif net extérieur au bilan du 31 décembre 1976 après répartition du bénéfice.

Le montant de l'écart de réévaluation a été porté au passif du bilan sous la rubrique "Ecart de réévaluation" en contrepartie de l'augmentation des actifs dégagée dans les comptes sociaux.

Lorsqu'il est autorisé, l'amortissement est calculé sur la valeur réévalué des immobilisations amortissables ; la dotation complémentaire due à l'écart de réévaluation est neutralisée par la prise en compte dans les produits exceptionnels de la reprise de l'écart de réévaluation pour un montant égal à la charge additionnelle d'amortissement.



En BNP la part de la réévaluation relative aux biens non amortissables a été incorporée au capital.

Impôts sur les sociétés

Les sociétés du groupe BNP sont soumises à l'impôt sur les sociétés selon les règles et les taux en vigueur dans leur pays d'implantation respectifs. En France, le taux normal de l'impôt sur les bénéfices a été réduit de 45 % à 42 % à compter du 1er janvier 1988, ce taux de droit commun étant de 39 % sur les bénéfices non distribués à partir du 1er janvier 1989 ; toutefois, les plus values à long terme sont imposées à 15 % et certains revenus sont exonérés d'impôt, en particulier les dividendes reçus des sociétés sont exonérés dans la limite de 92,50 % lorsque la participation détenue est au moins égale à 10 % où le montant de la participation supérieur à 150 millions de francs, et totalement exonérée lorsque la filiale détenue à plus de 95 % a été incorporée au périmètre du groupe fiscal.

La BNP a en 1988 usé de la faculté qui lui était offerte par la loi de finance de 1988 de constituer un groupe fiscal. Les avantages procurés pour les nouvelles dispositions de la loi n'ont été constatés en résultats, que pour autant qu'ils aient été jugés définitivement acquis au groupe.

L'impôt sur les bénéfices constituant une charge de la période au cours de laquelle sont comptabilisés les produits et les charges qui génèrent un effet fiscal quelle que soit la période de paiement effectif de l'impôt, les sociétés du groupe BNP comptabili-

sent l'impôt différé, déterminé selon la méthode du report variable et calculé sur les différences temporaires résultant de l'inclusion de certaines pertes ou charges et de certains profits ou produits dans le résultat comptable et le résultat fiscal sur des périodes différentes, dès lors qu'il ne résulte pas un actif net d'impôt différé.

Les éléments d'impôt différé venant de déficits fiscaux reportables ne sont pas retenus comme un actif au bilan ni admis en atténuation de la dette nette d'impôt différé.

Jusqu'en 1986, seules, les différences temporaires résultant des produits d'un montant significatif inclus dans le résultat comptable d'un exercice mais imposables au cours d'un exercice postérieur, ont fait l'objet de provisions pour impôts différés. L'effet sur le résultat en 1987 de la constatation des impôts différés, sur les charges temporairement non déductibles relatives aux exercices antérieurs a été enregistré dans la rubrique "Charges et produits exceptionnels" du compte de résultats.

Les incidences venant de l'application de la méthode du report variable au changement de taux d'imposition ont été enregistrées dans la rubrique "Charges et produits exceptionnels" du compte de résultats.

Les avoirs fiscaux et crédits d'impôts effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés du titre de l'exercice sont comptabilisés sous la même rubrique que le produit auquel ils se rattachent. La charge d'impôt correspondant à l'utilisation de

ces avoirs fiscaux et crédits d'impôts est alors maintenue dans la rubrique "Impôt sur les bénéfices" du compte de résultats consolidés.

Aucune provision n'est constituée dans les comptes consolidés pour les impôts dus sur la distribution des réserves des filiales et participations, celles-ci étant considérées comme investies de manière permanente.

Participation des salariés

Conformément à la réglementation française, la BNP et les filiales françaises provisionnent le montant de la participation dans le compte de résultats de l'exercice, au titre duquel le droit des salariés est né. La dotation ainsi constituée est inscrite sous la rubrique "Dotations de l'exercice aux provisions hors exploitation". Elle est reprise et portée sous la rubrique "Participation des salariés" au cours de l'exercice suivant, après approbation des comptes par l'assemblée générale des actionnaires.

Engagements sociaux

Il existe divers régimes de retraites obligatoires auxquels cotisent l'employeur et les salariés. Les fonds sont gérés par des organismes indépendants.

Le groupe BNP est par ailleurs engagé à l'égard de son personnel, au titre de diverses conventions, au versement de primes de fin de carrière et de pensions pour cause de départ à la retraite anticipée. Le groupe a procédé à l'estimation de ces engagements et complété en 1987 les provisions qui avaient été antérieurement constituées net-

tes de l'effet d'impôt différé correspondant. La provision est réajustée annuellement en fonction de l'évolution de la valeur actuelle de ces engagements.

La BNP a également complété en 1988 les provisions constituées au titre des engagements sociaux par une dotation destinée à couvrir les engagements relatifs aux gratifications pour ancienneté de service.

Instrument financiers de taux et de change

Le groupe BNP intervient sur différents marchés, organisés ou de gré à gré, d'instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, de taux d'intérêt et de change, et réalise des opérations d'échange de taux d'intérêt et de devises en application de la stratégie de gestion des risques liés aux positions de taux d'intérêt et de change des actifs et des passifs de certaines des sociétés du groupe et du groupe dans son ensemble.

Le groupe BNP intervient également sur ces instruments et ces marchés par certaines de ses composantes dans le cadre d'une activité de négociation.

• Instruments de taux d'intérêt à terme traités sur des marchés organisés ou assimilés

Les contrats de taux d'intérêt à terme, fermes ou conditionnels, échangés sur des marchés organisés ou assimilés, sont évalués au prix de marché et les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice et inclus dans la rubrique "Produits et charges sur opérations de trésorerie".

Les résultats des contrats de taux d'intérêt à terme, dénoués et identifiés comme étant des opérations de couverture liées à la gestion de la position de taux des actifs et des passifs sont considérés comme un ajustement aux produits et aux charges d'intérêts des rubriques concernées et, par conséquent, généralement différés et rapportés aux résultats sur la durée de vie résiduelle des éléments couverts.

• Autres instruments de taux d'intérêt à terme

Les opérations d'échange de taux d'intérêt et de devises liées à la gestion d'une position de marché font l'objet d'une évaluation aux conditions du marché prévalant à chaque fin de période, ajustée d'une marge forfaitaire qui est rapportée aux résultats sur la durée du contrat. Les écarts d'évaluation, résultant des variations de taux d'intérêt et des cours des devises, sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Les résultats relatifs aux opérations d'échange de taux d'intérêt et de devises liées à la gestion de position de taux des actifs et des passifs ou dont les conditions de marché ne permettent pas de déterminer des prix de référence sont enregistrés conformément au principe de spécialisation des exercices. En particulier, les primes issues de conditions spécifiques à certaines opérations d'échange adossées aux emprunts obligataires sont amorties sur la durée des opérations d'échange.

Les résultats relatifs aux contrats dits "Future Rate Agreement" mis en œuvre de

gré à gré sont enregistrés conformément au principe de spécialisation des exercices de même que la prime des opérations de "Cap" et de "Floor" lorsque les conditions de fixation des prix de référence sur le marché ne permettent pas de déterminer la valeur réelle de ces instruments. La perte éventuelle, que la réévaluation de ces instruments aurait pour effet de dégager, fait l'objet d'une provision appréciée dans le cadre de la position à laquelle contribuent ces opérations.

Les résultats produits par la gestion de ces instruments sont inclus dans la rubrique "Produits et charges sur opérations de trésorerie".

• Instruments de change à terme

Les contrats de change à terme, fermes ou conditionnels, sont évalués au prix de marché et les écarts d'évaluation constatés dans le résultat de l'exercice.

Les différences d'intérêt relatives aux opérations de change à terme couvertes, ou reports-dépôts, sont traitées conformément au principe de spécialisation et rapportées aux résultats sur la durée effective de l'opération de couverture.

Les résultats produits par la gestion de ces instruments sont inclus dans la rubrique "Produits et charges sur opérations de trésorerie".

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

Note n° 1

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est modifié au 31 Décembre 1988 de la manière suivante :

- quatre sociétés nouvellement créées, CIPANGO (Grande Bretagne) Ltd, et sa filiale BNP Securities (JAPAN) Ltd, BNP Leasimo (Italie) et BNP Ardilaun (Irlande), un groupe de sociétés que la tête de groupe BNP Mortgages Ltd détient majoritairement (BNP Insurance Services Ltd, BNP Mortgages Administration Services Ltd, BNP Mortgages Holding Ltd, Lewis Ranwell Agencies Ltd), récemment acquis, sont consolidés par intégration globale. Il en est de même de la Société de Bourse du Bouzet S.A. acquise en 1988.
- une société précédemment mise en équivalence Intercomi S.A. ayant franchi le seuil de consolidation par intégration est désormais intégrée globalement.

- deux sociétés ayant fait en 1988 l'objet de cessions, totale pour la B.I.C.I. du Niger, partielle pour Leasinvest (Portugal) le pourcentage de détention du groupe revenant à 18%, et respectivement consolidées précédemment par intégration globale et par mise en équivalence, ne sont plus consolidées.
- quatorze sociétés antérieurement mises en équivalence SAPEXI S.A., NATIOINNOVATION S.A., Compagnie Immobilière Auxiliaire S.A. "CIMOXI", Société d'Organisation et de Promotion S.A. "ORCEPRO", Compagnie Immobilière de France S.A. "C.I.F.", Compagnie pour le Développement et l'Expansion Industrielle S.A. "CODEXI", CREDIFIMO (Espagne), Société de Participation et de Gestion au Congo "S.P.G.C.", BNP IFS New York (Etats-Unis), BNP Venture (Etats-Unis),

FRANCOFIN Costa Rica, NATIOLEASING Cayman (Panama), FRANCOFIN Panama et SOFIDEMA (Macao) ne sont plus consolidées par effet de relèvement du seuil de consolidation mentionné dans les principes comptables des états financiers consolidés.

- une participation mise en équivalence, la COFIFA, n'exerçant plus d'influence sur l'une de ses filiales jusqu'ici consolidée par intégration globale, la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale, n'a pas repris cette filiale dans son périmètre de consolidation, procédant à l'ajustement des réserves de consolidation antérieurement constituées. Les réserves acquises au groupe BNP du fait des participations mises en équivalence ont été ajustées en conséquence.

Note n° 2

PRETS A LA CLIENTELE

En millions de francs au 31 Décembre	1987	1988
• Crédits à la clientèle		
Crédits à moyen et long terme	218 046	273 427
Créances commerciales et autres crédits à court terme	149 748	175 956
Comptes débiteurs de la clientèle	61 155	83 180
Crédits consentis à la clientèle	428 949	532 563
Provisions constituées sur les crédits à la clientèle	(19 553)	(23 209)
Crédits à la clientèle : montant net	409 396	509 354
• Autres opérations avec la clientèle		
Opérations de crédit-bail	20 779	28 954
Crédits financiers assimilés à des prêts à la clientèle (1)	17 758	23 929
Prêts participatifs consentis à la clientèle	1 636	1 459
Provisions constituées sur les crédits financiers	(11 183)	(10 894)
Total des encours de prêts à la clientèle : montant net	438 386	552 802

(1) La rubrique Crédits financiers aux institutions financières, comprend l'ensemble des prêts n'ayant pas le caractère de dépôts interbancaires à moins d'un an. Ces prêts sont repris au bilan à la ligne Etablissements de crédit et institutions financières : Prêts et comptes à terme.



Note n° 3 **COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF**

En millions de francs au 31 décembre	1987	1988
Produits à recevoir	18 602	29 192
Gestion collective des CODEVI	5 704	6 423
Débiteurs divers	1 960	2 618
Autres actifs	6 542	12 282
Total des comptes de régularisation - actif	32 808	50 515

Une indemnité due par le Crédit Foncier de France au titre du remboursement anticipé d'une ligne de crédit destinée au financement de prêts d'accession à la propriété a été enregistrée en produits à recevoir en 1988 pour un montant de 736 millions de francs (dont 716 millions de francs au titre des exercices postérieurs à 1988) reçu en mars 1989.

Note n° 4 **PORTEFEUILLE-TITRES**

Le total des plus-values potentielles s'élève au 31 décembre 1988 à 3 696 millions de francs (contre 2 125 millions de francs en 1987), à l'exclusion de toutes plus-values potentielles qui pourraient être dégagées sur des sociétés consolidées. Les titres sont inscrits au bilan à leur coût d'achat ou à leur valeur d'apport. La valeur de marché est évaluée pour les titres cotés sur la base du cours moyen de bourse du dernier mois en métropole et du 31 décembre hors métropole.

L'estimation des titres non cotés est pour l'essentiel fondée sur la situation nette de la société considérée.

Lors de la détermination des provisions pour dépréciation du portefeuille-titres, il n'est pas effectué de compensation entre plus-values et moins-values sur les titres de placement, ainsi que sur les titres de filiales non consolidées et les titres de

En millions de francs au 31 décembre	1987		1988	
	Valeur au bilan	Valeur de marché	Valeur au bilan	Valeur de marché
TITRES DE PLACEMENT				
• Obligations				
Cotées	31 166	31 610	29 252	30 046
Non Cotées	3 708	3 717	6 166	6 170
• Actions				
Cotées	2 847	3 820	3 632	5 628
Non Cotées	2 381	2 658	2 126	2 580
Total des titres de placement	40 102	41 805	41 176	44 424
Titres de participation et de filiales non consolidées	1 892	2 314	2 148	2 596
Total du Portefeuille-Titres	41 994	44 119	43 324	47 020

participation.

Le poste Titres de participation et de filiales comprend les certificats d'investissement émis par la BNP et

rachetés par le groupe (note n° 13).

Le portefeuille titres de placement en actions est essentiellement constitué de valeurs françaises.

Note n° 5

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations totalement amorties ne sont pas reprises dans ce tableau. La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'est élevée à 1 357 millions de francs en 1988 (1 140 millions de francs en 1987) comprenant 17 millions de francs d'amortissements de l'écart de réévaluation sur biens amortissables (19 millions de francs en 1987).

Conformément au principe retenu dans la note relative aux principes comptables, les amortissements des immobilisations font l'objet d'un retraitement de manière à ne maintenir dans les comptes consolidés que l'amortissement économique calculé sur la durée de vie estimée des actifs selon la méthode linéaire.

En millions de francs au 31 décembre :	1987	1988
Terrains	555	565
Constructions	2 542	2 830
Equipements, mobiliers, installations	7 873	9 382
Immobilisations incorporelles et frais d'établissement nets	811	1 149
Immobilisations en cours	352	362
Immobilisations brutes	12 133	14 288
Moins :		
Amortissements des constructions	733	799
Amortissements des équipements, mobiliers installations	3 732	4 559
Amortissements des immobilisations incorporelles	190	381
Amortissements cumulés	4 655	5 739
Immobilisations nettes	7 478	8 549

Note n° 6

ECART D'ACQUISITION DES TITRES DE PARTICIPATION ET DE FILIALES

En millions de francs au 31 décembre	1987			1988		
	Ecart d'acquisition	Amortissements	Valeur nette	Ecart d'acquisition	Amortissements	Valeur nette
• Filiales intégrées globalement						
BNP Mortgages	-	-	-	311	19	292
Du Bouzet	-	-	-	9	2	7
Crédit Universel	38	32	6			
Groupe U.O.B.	123	3	120	123	20	103
ARK Securities	38	-	38	43	7	36
Autres Filiales	7	-	7	9	2	7
• Participations mises en équivalence						
Oriental Bank	30	22	8	30	30	-
A.B.S. White	15	1	14	21	4	17
Autres participations	-	-	-	6	6	-
Total au 31 décembre	251	58	193	552	90	462

En 1988, le Crédit Universel -qui figurait en 1987 pour 6 millions de francs, valeur nette d'un écart d'acquisition de

38 millions de francs déjà amorti pour 32 millions de francs-, a fait l'objet d'une annulation à la suite d'un rachat en

bourse d'actions à un cours inférieur à la valeur en situation nette.

Les provisions pour risques bancaires généraux sont des provisions prudentielles destinées à la couverture des risques potentiels inhérents à l'activité bancaire. Cette rubrique a fait l'objet en 1988 d'une dotation de 93 millions de francs. En outre, 259 millions d'encours de provisions constituées par les réseaux extérieurs pour risques globaux de crédit ont été reclassés dans cette rubrique.

en millions de francs au 31 décembre	1987	1988
Charges à payer	23 239	32 973
Sommes dues à l'administration fiscale (y compris impôts différés)	2 779	3 897
Autres créditeurs	2 942	4 832
Provisions pour risques bancaires généraux (note n° 8)	1 467	1 822
Provisions pour engagements par signature (note n° 8)	1 240	1 439
Autres passifs	21 636	11 725
Autres provisions	1 968	2 764
Total des comptes de régularisation passif, provisions et divers	55 271	59 452

Conformément au principe retenu dans la note relative aux principes comptables les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés. Les provisions maintenues au passif du bilan représentent les provisions pour engagements par signature ainsi que les provisions pour risques bancaires généraux.

L'encours des provisions pour risques souverains s'établit à 22 426 millions de francs au 31 décembre 1988 contre 19 778 millions de francs au 31 décembre 1987.

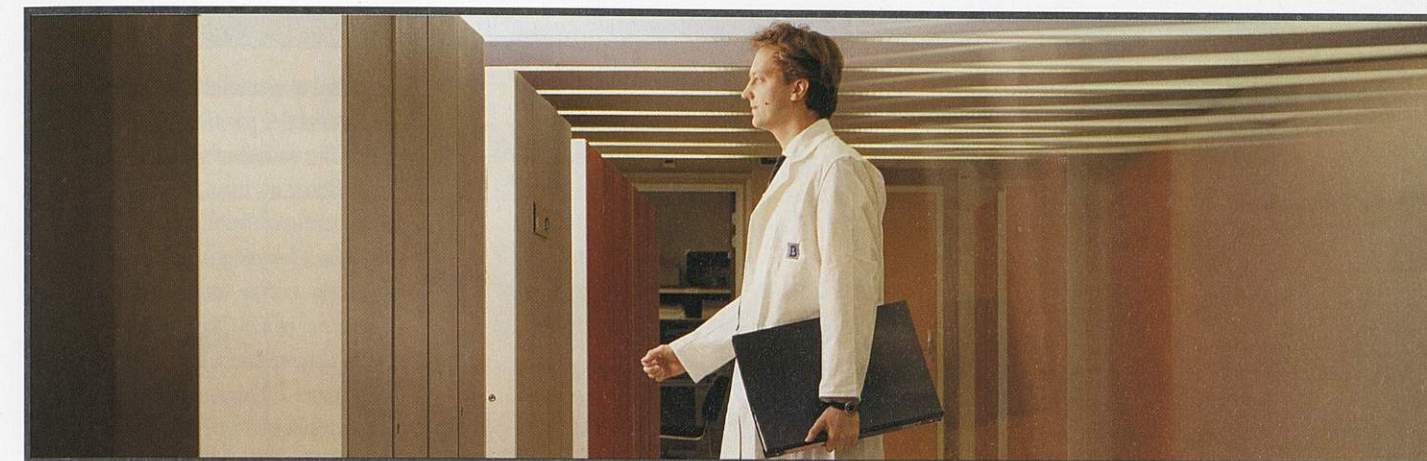
Afin de réduire les effets adverses susceptibles d'affecter les résultats futurs du groupe du fait de variations défavorables du cours des monnaies dans lesquelles sont libellées certaines créances jugées irrécouvrables, le groupe a procédé à l'acquisition de devises et de titres de créances négociables en devises.

En millions de francs	1987	1988
Solde au 1er janvier	30 312	33 750
Différence de change et divers	711	401
Excédent des dotations constituées sur les provisions reprises au titre de l'exercice (note n° 21)	3 452	3 975
Provisions utilisées pour amortissement de crédits jugés irrécouvrables	(725)	(613)
Solde au 31 décembre	33 750	37 513
Les provisions sont présentées au bilan de la manière suivante :		
• Provisions déduites des postes d'Actif	31 043	34 252
• Provisions maintenues au passif (note n° 7)		
- Provisions pour risques bancaires généraux	1 467	1 822
- Provisions pour engagements par signature	1 240	1 439

Au 31 décembre 1988 les devises achetées et les actifs investis à ce titre s'élevaient à 12 508 millions de francs et à 800 millions de francs au 31 décembre 1987 (note 16).

La constitution de ces actifs en devises a pour conséquence de réduire la

sensibilité aux variations de cours de différentes devises du taux de couverture des risques souverains qui ressort sur la base des cours de change au 31 décembre 1988 à 52% (contre 50% au 31 décembre 1987).



En millions de francs au 31 décembre	1987			1988			
	Echéances	Francs	Devises	Total	Francs	Devises	Total
I-BNP							
Inférieures à 1 an	350	267	617	1 661	909	2 570	
Comprises entre 1 an et 2 ans	2 686	801	3 487	3 434	948	4 382	
Comprises entre 2 ans et 3 ans	4 368	873	5 241	5 344	7 724	13 068	
Comprises entre 3 ans et 4 ans	6 462	5 481	11 943	955	2 127	3 082	
Comprises entre 4 ans et 5 ans	1 087	2 387	3 474	-	5 537	5 537	
Comprises entre 5 ans et 10 ans	4 987	11 709	16 696	4 987	9 802	14 789	
Supérieures à 10 ans	1 532	1 385	2 917	6 884	2 758	9 642	
Total BNP	21 472	22 903	44 375	23 265	29 805	53 070	
II-Filiales	3 092	2 474	5 566	3 347	3 184	6 531	
Total groupe	24 564	25 377	49 941	26 612	32 989	59 601	
Analyse des emprunts obligataires par type de taux :							
• Obligations à taux fixe	9 232	11 400	20 632	11 101	17 872	28 973	
• Obligations à Taux variable	15 332	13 977	29 309	15 511	15 117	30 628	

Echéancier du capital restant dû sur les emprunts obligataires émis.

Ce tableau exclut la dette obligataire subordonnée (note n° 10). Les intérêts sur obligations à taux variable sont déterminés périodiquement au cours de l'année suivant des formules basées sur les taux des différents marchés financiers (principalement sur les taux du marché obligataire français pour les

emprunts émis en francs français et le LIBOR pour les emprunts émis en US dollars). Le taux moyen pondéré des intérêts sur les émissions à taux variable de la BNP représentait pour l'exercice 1988 8,64% pour les emprunts en francs français et 8,57% pour les emprunts émis en devises

(8,99% et 7,70% respectivement en 1987). La BNP a émis, en 1987, 100 millions de dollars d'obligations à coupons zéro à l'échéance de 1992 à un prix correspondant à 80% du nominal et associés à un warrant. Le prix d'émission représente un rendement de l'ordre de 4,56%.

Les emprunts et obligations "subordonnés" émis par le groupe sont des titres à moyen et long terme émis en

francs et en devises assimilables à des créances de dernier rang.
Les principaux emprunts subordonnés

dont le capital restant dû est supérieur à 10% du total des passifs subordonnés résultent des émissions suivantes :

En millions de francs	Date d'émission	Echéance	Taux (1)	Capital restant dû au 31 décembre	
				1987	1988
Emissions réalisées en métropole					
Emprunt de 1,5 milliards de francs (2)	1988	1998	9,60 %	-	1 500
Emprunt de 1,5 milliards de francs (3)	1988	2000	TIOP	-	1 500
Emprunt de 2,27 milliards de francs (2)	1988	2000	9,30 %	-	2 270
Autres émissions en métropole					2 647
Emission réalisée par la BNP New York					
Emprunt de 225 millions de USD	1988	1998	9,875 %	-	1 363
Total des emprunts contractés par la BNP				-	9 280
Emprunts contractés par certaines des filiales				962	1 307
Total des emprunts et obligations subordonnés				962	10 587
Analyse des emprunts et obligations "subordonnés" par type de taux :					
Emprunts et obligations subordonnés à taux fixe					
				639	6 434
Emprunts et obligations subordonnés à taux variable					
				323	4 153

(1) La BNP a conclu des contrats d'échange de taux d'intérêt et de devises liées à l'émission de certains de ces emprunts afin de gérer le risque de taux d'intérêt qui leur est attaché. En conséquence de ces contrats de swap, le taux d'intérêt effectif peut différer du taux du coupon mentionné dans ce tableau.

(2) Cet emprunt obligataire subordonné fait l'objet d'une clause de remboursement anticipé par rachat en bourse, opération publique d'achat ou d'échange.

(3) Cet emprunt peut être remboursé par anticipation à partir du 31 mars 1995.

Echéancier du capital restant dû sur les emprunts et obligations subordonnés émis :

Au 31 décembre En millions de francs Echéances	1987 (1)	1988		
		Francs	Devises	Total
Inférieures à 1 an	-	-	192	192
Comprises entre 1 et 2 ans	112	-	55	55
Comprises entre 2 et 3 ans	90	-	60	60
Comprises entre 3 et 4 ans	55	-	73	73
Comprises entre 4 et 5 ans	90	-	447	447
Comprises entre 5 et 10 ans	568	2 193	2 081	4 274
Supérieures à 10 ans	47	5 481	5	5 486
Total Groupe	962	7 674	2 913	10 587

(1) Au 31 décembre 1987, les emprunts et obligations subordonnés émis l'étaient tous en devises

En juillet 1984, conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1983, la BNP a émis une première tranche de titres participatifs, pour un montant de 1 800 millions de francs représentés par 1 800 000 titres au nominal de 1 000 francs. A chaque titre participatif de cette première tranche est attaché un bon donnant droit à la souscription d'un nouveau titre participatif. L'exercice de ce droit pouvait s'effectuer au choix du porteur du 1er au 30 juillet de l'une des années 1985 à 1988. Au titre de l'exercice 1988, la souscription de nouveaux titres participatifs a représenté, hors prime d'émission, 48 millions de francs.

Ces titres participatifs ne sont remboursables qu'en cas de liquidation de la société; ils peuvent toutefois faire l'objet de rachat par la banque dans les conditions prévues par la loi. Ces titres perpétuels peuvent, dans une acception financière ou économique, être assimilés à des "fonds propres".

En octobre 1985, la BNP a émis des titres

En millions de francs au 31 décembre :	1987	1988
Titres participatifs	2 165	2 213
T.S.D.I.	4 670	5 029
T.S.D.I. en Francs	2 000	2 000
T.S.D.I. en Devises	2 670	3 029
Total des Titres Assimilés émis	6 835	7 242
Titres détenus par des sociétés consolidées	(514)	(595)
Total des Titres Assimilés	6 321	6 647

subordonnés à durée indéterminée (T.S.D.I.) pour un montant de 2 000 millions de francs. Ces obligations subordonnées "perpétuelles" ne sont remboursables qu'à la liquidation de la société; leur remboursement ne prend rang qu'après le remboursement de toutes les autres dettes de la société mais avant celui des titres participatifs émis par la Banque. Le Conseil d'Administration peut décider de différer leur rémunération lorsque l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes aura constaté qu'il n'existe pas de bénéfice distribuable. De la même manière que les titres participatifs, ces

titres peuvent être assimilés à des "fonds propres".
La BNP a procédé en septembre 1986 à l'émission de nouveaux titres subordonnés à durée indéterminée pour un montant de 500 millions de dollars dont les principales caractéristiques sont identiques à celles des titres émis en Francs en 1985. Au 31 décembre 1987 et 1988, la Société Financière Auxiliaire détenait 101 millions de dollars de nominal de T.S.D.I pour un prix d'achat de 96 millions de dollars. Ce montant est déduit au bilan consolidé de la rubrique "Titres subordonnés à durée indéterminée".

Les primes d'émission sont constituées de la prime attachée (4 785 millions de francs) à la souscription des certificats d'investissements émis en 1986 et des primes perçues lors de la souscription de nouveaux titres participatifs par l'exercice du bon attaché à la première tranche émise en 1984 (note n° 11), déduction faite des sommes incorporées au capital lors de l'augmentation réalisée en 1987.

En millions de francs au 31 décembre :	1987	1988
Réserves de consolidation	14 872	17 657
Réserves de la BNP	5 591	6 576
Réserves consolidées	9 055	10 459
Amortissements réglementés	8	8
Amortissements complémentaires des investissements	472	472
Provisions pour investissement	58	68
Ecart de conversion	(312)	74
Primes d'émission	4 577	4 582
Ecart de réévaluation	199	180
Provision réglementée	86	79
Réserve réglementée	113	101
Total des réserves consolidées	19 648	22 419

Note n° 13

CAPITAL

Au 31 décembre 1988, le capital est constitué de 58 791 788 titres au nominal de 50 francs se répartissant de la manière suivante :

• Actions ordinaires	46 691 788
• Actions représentées par des Certificats d'investissement dont le droit de vote est exercé par l'Etat	12 100 000 58 791 788

Les actions ordinaires sont détenues par l'Etat (46 691 216) et par la Caisse des Dépôts et Consignations (572). Conformément à l'autorisation délivrée par l'Assemblée Générale, le groupe BNP a procédé à des interventions pour régularisation de marché sur les certificats d'investissement ; les achats et les ventes se sont respectivement élevés en 1988 à 450 664 titres (au cours moyen

de 246,60 francs) et 1 800 830 titres (au cours moyen de 286,84 francs). Au 31 décembre 1988, le groupe BNP détenait 895 999 certificats d'investissements pour une valeur de 195 millions de francs.

Note n° 14

ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS

Ces engagements traduisent différents degrés et types de risques, comprenant des risques de crédit, de taux, de change et de liquidité. Les montants présentés comme des engagements doivent être considérés comme des indicateurs d'activité et non comme reflétant le risque économique attaché à ces engagements. La plupart des engagements relatifs aux opérations sur titres, aux opérations de change et aux opérations sur instruments financiers à terme de taux d'intérêt ont été pris en relation avec la position créée par les opérations enregistrées au bilan ou en couverture d'opérations futures. Les risques qui leur sont attachés sont le plus souvent des risques de variation de prix, de cours ou de taux et non pas des risques de crédit liés au principal ou aux montants notionnels recensés.

Ouvertures de crédits confirmés, cautions, avals et autres engagements donnés et reçus :

En millions de francs au 31 décembre	1987	1988
- Ouvertures de crédits confirmés	113 904	174 216
• Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	97 059	148 938
• Engagements de souscription d'effets donnés :		
- en faveur de la clientèle	4 586	7 911
- en faveur d'établissements de crédit et d'institutions financières	1 441	1 668
- autres accords de refinancement consentis à des établissements de crédit et des institutions financières	10 818	15 699
- Cautions, avals et autres engagements donnés	111 096	146 899
• Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et d'institutions financières	9 985	13 079
• Cautions, avals, obligations cautionnées et autres garanties d'ordre de la clientèle	93 202	114 258
• Acceptations à payer et divers engagements donnés	7 193	19 425
• Engagements de crédit-bail mobilier	11	11
• Engagements de crédit-bail immobilier	705	126
- Cautions, avals et autres engagements reçus d'établissements de crédit et d'institutions financières	30 899	38 160
• Cautions, avals, endos et autres garanties reçues	25 845	26 044
• Accords de refinancement reçus	4 700	5 268
• Divers engagements reçus	354	6 848

Opérations sur titres et opérations de change

En millions de francs au 31 décembre	1988	
	à recevoir	à livrer
Opérations sur titres (1)	13 866	2 146
• Titres à recevoir (à livrer)	923	2 146
• Titres vendus à réméré (2)	12 943	-
Opérations de change fermes et conditionnelles	627 039	627 868
• Devises à recevoir (à livrer)	621 717	620 019
• Options de change achetées	5 322	-
• Options de change vendues	-	7 849

(1) Regroupées hors bilan dans les rubriques "Cautions, avals et autres engagements donnés et reçus"
(2) La réception de ces titres est conditionnée à l'exercice de l'option.

Le développement des opérations de marché donne lieu à un ensemble d'engagements sur titres, sur opérations de change et sur instruments de taux. Ces engagements sont contractés sur différents marchés pour des besoins de couverture spécifique ou globale des actifs et des passifs et de gestion de position.

Note n° 14

ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS (SUITE)

Opérations sur instruments financiers à terme de taux d'intérêt

En millions de Francs au 31 décembre	1987	1988
Opérations d'échange de taux d'intérêt	86 903	315 556
• Swaps de taux (interest rate swap)	52 988	166 763
• Swaps de devises (cross currency swap)	33 915	37 232
• Future rate agreement	-	111 561
Autres instruments financiers de taux d'intérêt à terme fermes et conditionnels		
- Engagements d'achat	107 807	206 384
• Achats de contrats de "futures"	107 807	118 936
• Achats d'options de taux	-	87 448
- Engagements de vente	49 744	126 213
• Vente de contrats de "futures"	49 744	39 530
• Garanties de taux données et options de taux vendues	-	86 683

L'évaluation du risque de défaillance des contreparties attaché aux opérations d'échange de taux d'intérêt et de devises peut être faite en estimant, sur la base de la valeur actuelle des flux futurs, le coût de remplacement au prix de marché des contrats non dénoués lorsqu'un tel coût existe. Le risque attaché à ces opérations en cas de défaillance de toutes les contreparties de la BNP est estimé au 31 décembre 1988 dans les conditions de taux et de change prévalant à cette date à environ 2,0 milliards de francs (1,5 milliards de francs au 31 décembre 87) pour les swaps de taux d'intérêt et 4,0 milliards de francs (5,3 milliards de francs au 31 décembre 87) pour les swaps de devises. Ces montants sont appelés à varier d'ici à l'échéance de ces opérations en fonction de la durée restant à courir des contrats, des taux d'intérêt et des cours de change. Les résultats correspondants à ces opérations sont extériorisés dans la note n° 18 "Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires".

OPERATIONS	En millions de francs au 31 décembre 1988			
	Opérations de couverture		Opérations de gestion de position (1)	
	s/marchés organisés	contractés de gré à gré	s/marchés organisés	contractés de gré à gré
• Opérations d'échange de taux d'intérêts				
- swap de taux	-	83 540	-	83 223
- swap de devises	-	33 053	-	4 179
- Future rate agreement achats	-	26 668	-	28 849
ventes	-	26 173	-	29 871
• Autres instruments de taux d'intérêt à terme ferme				
- achats de contrats	26 406	-	92 530	-
- ventes de contrats	6 367	-	33 163	-
Options de taux				
- Achetées	2 817	-	84 631	-
- Vendues	1 929	-	-	80 385
Garanties de taux				
- Données	-	-	-	4 369
- Reçues	-	-	-	1 658
Options de change et divers				
- Achetées	-	-	4 912	26 100
- Vendues	-	-	7 349	528

(1) Les montants nominaux des contrats recensés dans ce tableau ne constituent qu'une indication de volume de l'activité du groupe sur les marchés d'instruments financiers et ne reflètent pas les risques de marchés attachés à ces instruments.

En millions de francs au 31 décembre 1988	TOTAL	DUREE RESIDUELLE							
		Inférieure à un mois		Comprise entre 1 et 12 mois		Comprise entre 1 et 5 ans		Supérieure à 5 ans	
		FRF	AUTRE	FRF	AUTRE	FRF	AUTRE	FRF	AUTRE
I) PRETS									
• Crédits financiers assimilés à des prêts à la clientèle	23 929	-	-	-	210	2 814	20 228	-	677
• Prêts à la clientèle commerciale	411 552	60 878	57 658	38 407	73 069	66 976	23 637	69 293	21 634
privée.....	126 580	19 584	3 007	23 552	2 526	35 097	3 295	27 027	12 492
Sous total des prêts	562 061	80 462	60 665	61 959	75 805	104 887	47 160	96 320	34 803
• Prêts participatifs consentis à la clientèle	1 459								
• Opérations de crédit-bail	28 954								
• Provisions sur prêts à la clientèle	(34 103)								
• Eliminations des opérations réciproques	(5 569)								
TOTAL DES ENCOURS DE PRETS A LA CLIENTELE (note n° 2)	552 802								
ANALYSE DES PRETS PAR TYPE DE TAUX									
• Prêts à taux fixe	293 647	27 794	31 495	40 204	48 186	67 070	12 447	59 264	7 187
• Prêts à taux variable	262 178	51 486	27 349	20 253	27 437	36 520	34 713	36 813	27 607
• Autres prêts	6 236	1 182	1 821	1 502	182	1 297	-	243	9
	562 061								
II) DEPOTS									
• Dépôts des institutions financières, des Instituts d'émission, du Trésor Public et C.C.P.....	600 254	45 500	191 873	29 005	271 277	17 117	28 614	2 486	14 382
• Dépôts de la clientèle commerciale	142 278	63 484	44 459	9 325	22 231	147	1 463	1	1 168
• Dépôts de la clientèle privée.....	234 574	122 455	34 873	29 944	24 417	21 786	699	36	364
• Certificats de dépôts émis	123 060	6 463	35 672	13 992	41 151	21 816	3 344	565	57
Sous total des dépôts	1 100 166	237 902	306 877	82 266	359 076	60 866	34 120	3 088	15 971
Eliminations des opérations réciproques	(261 867)								
TOTAL DES DEPOTS.....	838 299								
ANALYSE DES DEPOTS PAR TYPE DE TAUX									
• Dépôts à taux fixe	727 155	155 139	197 088	46 517	263 210	43 298	11 696	2 366	7 841
• Dépôts à taux variable	334 463	51 550	103 505	35 698	95 453	16 981	22 424	722	8 130
• Autres dépôts.....	38 548	31 213	6 284	51	413	587	-	-	-
	1 100 166								

Les dépôts de la clientèle sans échéance contractuelle sont réputés, pour la confection de ce tableau, avoir une durée résiduelle inférieure à un mois.

Cependant la permanence de ces ressources, constatée historiquement, conduit à considérer leur stabilité dans l'appréciation de la liquidité de la banque

et de la position de taux qu'elles induisent par une contribution pondérée aux échéances supérieures à un mois.

Il a été acquis des devises en couverture des variations de cours des devises dans lesquelles certains des risques souverains jugés partiellement compromis sont libellés.
En millions de francs au 31 décembre 1988

Devises acquises en couverture des risques souverains en BNP métropole
- provisions constituées en devises
- devises investies en créances négociables
Le groupe BNP n'est pas en risques sur la position née de la couverture des risques souverains contractés en devises; les fluctuations de cours des devises achetées devant compenser les fluctuations de valeur des créances compromises à hauteur des variations de cours des monnaies dans lesquelles elles sont

libellées pour la part provisionnée en devises. Le dollar (USD) représente 90,34% des devises acquises. La position de change du groupe est composée des investissements en devises liés à la création et au développement de l'activité à l'étranger considérés comme constituant la position de change structurelle, et d'opérations réalisées avec la clientèle et sur les marchés pour le compte propre du groupe.
Position de change
En millions de francs au 31 décembre 1988

Position structurelle + 10 075
- titres de filiales et de participation + 6 233
- dotation des succursales à l'étranger + 2 062
- réserves investies en devises + 1 780
Position opérationnelle + 1 207

- position en ECU (part du franc exclue) + 35 485
- position nette sur les autres devises - 34 278
Position de change globale + 11 282
La position existant sur l'ECU est inhérente au rôle de compensateur attribuée à la BNP et à l'animation du marché de l'ECU sur plusieurs places financières internationales. Le montant des ECU créés au 31 décembre 1988 s'élevait à 11,2 milliards de francs.

1987			En millions de francs			1988		
Net des Intérêts	Commissions et divers	Total	Net des Intérêts	Commissions et divers	Total	Net des Intérêts	Commissions et divers	Total
		2 528			Opérations de Trésorerie et interbancaires (Note n°18)			2 417
2 528			2 417		• Opérations de Trésorerie et interbancaires			
36	(36)		19	(19)	• Retraitements de certaines commissions			
		20 554			Opérations avec la clientèle			23 259
19 329			21 951		• Opération avec la clientèle (Hors Commissions)			
	1 225			1 308	• Commissions reçues de la clientèle			
		2 121			Opérations de crédit-bail et de location			2 817
2 106			2 799		• Crédit-bail			
	15			18	• Location simple			
(5 476)		(5 476)			Intérêts sur emprunts obligataires, Emprunts et titres participatifs	(6 579)		(6 579)
	(1 979)	(1 979)		(1 744)	Autres charges d'exploitation bancaire (Note n°19)		(1 744)	(1 744)
	7 451	7 451		7 213	Produits des opérations diverses (Note n°19)		7 213	7 213
		4 519			Résultats du portefeuille-titres (Note n°20)			4 495
3 837			4 371		• Revenus du Portefeuille			
	682			124	• Résultats des cessions de titres			
22 360	7 358	29 718	24 978	6 900	Produits net bancaire			31 878
	85	85		60	Produits accessoires			60
					Amortissements des frais d'établissement et des primes de remboursement des emprunts obligataires		(71)	(71)
	(78)	(78)						
22 360	7 365	29 725	24 978	6 889	PRODUIT NET D'EXPLOITATION			31 867

Le produit net d'exploitation dont l'évolution est commentée dans la partie "analyse des états financiers consolidés" du rapport de gestion reprend l'ensemble

des rubriques de produits et de charges d'exploitation bancaire en distinguant les intérêts et les commissions, les produits accessoires et les amortissements des frais

d'établissement et des primes de remboursement des emprunts obligataires.



Note n° 18

PRODUITS ET CHARGES SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES

Ce poste enregistre les intérêts reçus et versés au titre des opérations réalisées sur les marchés interbancaires des capitaux ainsi que les produits et les charges venant des opérations de change, de taux et sur titres réalisés sur les marchés

organisés et de gré à gré. En particulier, sont enregistrés sous cette rubrique les produits et les charges des opérations de change à terme, d'échange et de couverture de taux d'intérêt, ainsi que les produits et les charges issus

d'opérations de transactions et de réméré sur titres dont la contrepartie comptable se trouve dans les intérêts reçus ou versés sur opérations de trésorerie et interbancaires.

En millions de francs	1987	1988
Produit net des opérations de trésorerie et interbancaires	2 328	1 189
Produit net des opérations de change à terme (Report/déport).....	869	1 352
Charge des opérations sur contrats de taux d'intérêt.....	(3 734)	(2 022)
Produit des opérations d'échange de taux d'intérêt et de devises	3 755	2 401
Produit (perte) des opérations de transactions sur titres	(43)	322
Indemnités versées sur opérations de réméré sur titres	(494)	(604)
Commissions versées, nettes des commissions reçues	(153)	(221)
Total des opérations de trésorerie et des opérations interbancaires	2 528	2 417

OPERATIONS	En millions de francs			
	Opérations de couverture		Opérations de gestion de position	
	s/marchés organisés	contractés de gré à gré	s/marchés organisés	contractés de gré à gré
Swaps de taux d'intérêt et de devises.....	-	375	-	18
Future Rate Agreement	-	(49)	-	(2)
Futures de taux d'intérêts	(69)	-	103	-
Options de taux d'intérêt.....	1	-	1	1
Total	(68)	326	104	17

Les résultats des instruments financiers à terme de taux d'intérêt et de change

peuvent être, au 31 décembre 1988, décomposés, par type de position prise,

par nature d'engagement et par instrument.

Note n° 19

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE ET PRODUITS DES OPERATIONS DIVERSES

Autres Charges d'exploitation		Produits des opérations diverses		(En millions de francs)		Produit net des opérations diverses	
1987	1988	1987	1988		1987	1988	
128	212	160	237	Commissions de recouvrement sur chèques et effets.....	32	25	
470	497	1 267	1 268	Résultats sur opérations de change comptant	797	771	
946	582	3 057	2 174	Commissions sur opérations s/titres (1).....	2 111	1 592	
19	26	1 002	1 159	Commissions sur engagements par signature.....	983	1 133	
416	427	1 965	2 375	Divers (2)	1 549	1 948	
1 979	1 744	7 451	7 213	Total.....	5 472	5 469	

(1) Le Produit net des opérations sur titres ressort en BNP Métropole à 1 140 millions de Francs en 1988 (en 1987 : 1 677 millions de Francs) dont :
• Placements

MF 450 (- 3 MF)
• O.P.C.V.M..... MF 206 (- 135 MF)
• Droits de garde MF 158 (- 15 MF)
(2) dont BNP Métropole :
- Produits des opérations

de coffres forts..... MF 82 (-)
- Commissions perçues sur opérations de cartes bleues

Note n° 20

RESULTATS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Les cessions de titres ont donné lieu à la libération de 695 millions de francs (273 millions de francs en 1987) de provisions constituées au 31 Décembre 1987.

Conformément aux règles comptables en vigueur en France, les plus et moins-values sur réalisation de titres de filiales et de participation sont enregistrées à la rubrique "Charges et produits exceptionnels et sur exercices antérieurs" (note n° 22).

En 1988, les moins-values sur réalisation

En millions de francs	1987	1988
Revenus des titres de placement et titres de participation.....	4 131	4 371
Plus-values sur réalisation de titres de placement	1 285	802
Moins-values sur réalisation de titres de placement ...	(897)	(678)
Produit net du portefeuille-titres	4 519	4 495

de titres de placement ayant fait l'objet de transactions au sein du groupe ne sont retraitées que lorsqu'elles sont considérées comme non justifiées économiquement. En 1987, ces moins-

values qui avaient été retraitées représentaient 119 millions de francs ; les chiffres comparatifs de 1987 ont été modifiés en conséquence.

En millions de francs	1987	1988
Excédent des dotations aux provisions pour créances douteuses et risques généraux sur les provisions reprises (note n° 8).....	3 452	3 975
- créances douteuses	3 813	3 882
- risques bancaires généraux	(361)	93
Variation de valeur des devises investies en créances négociables (1).....	-	295
Créances amorties non couvertes par des provisions...	171	319
Récupération sur créances amorties.....	(62)	(96)
Charge nette des provisions pour créances douteuses et risques généraux	3 561	4 493
Provision (reprise) pour dépréciation des titres de placement	765	(795)
Provision pour dépréciation des titres de filiales et de participation	86	18
Provision pour engagements sociaux (2).....	337	-
Provisions (reprise) pour dépréciation des dotations des succursales	45	(127)
Autres dotations aux provisions d'exploitation (3).....	11	689
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	4 805	4 278

(1) Les dotations aux provisions pour créances douteuses et risques généraux sont déterminées en tenant compte des reprises de provisions et des variations de valeur tenant des fluctuations de cours de change des actifs constitués en devises en couverture des créances en devises jugées irrécouvrables.
 (2) Par ailleurs, 134 millions de francs relatifs aux droits acquis sur gratifications pour ancienneté de service ont été comptabilisés en 1988 en charges sur exercices antérieurs (note 22).
 (3) Les Autres dotations aux provisions d'exploitation incluent une dotation aux provisions pour risques bancaires constituée en 1988 à concurrence de 600 millions de francs destinée à compléter la couverture des risques liés à un plan de reprise d'activité de la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale, le solde de ces risques ayant déjà été pris en compte pour l'évaluation de la provision pour risques bancaires généraux du groupe.

En millions de francs	1987	1988
Dotation exceptionnelle à la provision pour engagements sociaux.....	(569)	(134)
Produits d'impôt différé relatifs à des charges nées antérieurement à l'exercice 1987 (note n° 24)	633	-
Montant net des plus et moins-values de cessions des titres de participation et autres immobilisations (1)	196	104
Reprise de l'écart de réévaluation sur cession d'immobilisations	19	13
Montant net des autres charges et produits sur exercices antérieurs (2)	(379)	(300)
Montant net des autres charges et produits exceptionnels (3).....	183	356
Net des produits exceptionnels et sur exercices antérieurs.....	83	39

(1) Le chiffre est en 1987 influencé par l'introduction en bourse en Suisse des titres de BNP Suisse.
 (2) Cette rubrique comprend en 1987 une charge de 299 millions de francs consécutive au changement en BNP du mode de calcul de la provision pour congés payés. En 1988, la BNP a constitué une provision de 134 millions de francs pour couvrir les engagements relatifs aux gratifications pour ancienneté de service. (note 23).
 (3) Le produit relatif à l'exercice 1987 comprend l'incidence de la réduction du taux de l'impôt sur les sociétés de 45 % à 42 % sur les impôts différés existants antérieurement. Cette rubrique comprend en 1988 l'indemnité due par le Crédit Foncier de France au titre du remboursement anticipé d'une ligne de crédit d'un montant de 716 millions de francs (note n° 3).

Ainsi qu'il est mentionné dans les principes comptables, le groupe BNP constitue une provision pour faire face aux engagements qui lui incombent. Evalués au 31 Décembre 1987 pour un montant de 1 156 Millions de Francs net d'impôt, les engagements sociaux ont nécessité la constitution d'une dotation exceptionnelle de 906 millions de francs au cours de l'exercice 1987 compte tenu des provisions forfaitaires constituées antérieurement.

Après affectation d'une partie substantielle du produit exceptionnel dégagé à l'occasion du changement de méthode de comptabilisation de l'impôt différé (note n° 22) le prélèvement sur le résultat de l'exercice 1987 s'est élevé en solde à 337 millions de francs. En 1988, les provisions pour engagements sociaux ont été complétées d'une dotation destinée à couvrir les engagements relatifs aux gratifications pour ancienneté de service représentant 146 millions de

francs dont 12 millions de francs au titre de l'exercice. La variation de la valeur actuelle des engagements sociaux, ainsi que la charge relative aux droits nés au cours de l'exercice, se sont élevées respectivement à 18 millions de francs en 1988 et 28 millions de francs en 1987. A compter de 1988, la charge est incluse dans les charges de personnel.

La constatation en 1987 des produits d'impôts différés relatifs aux charges provisionnées dont la déductibilité fiscale est reportée a réduit la dotation aux impôts différés. L'incidence de la variation du taux d'imposition en 1988 (42 % contre 45 % en 1987), déterminée sur la base du montant net d'impôt différé au bilan est enregistré en 1987 à la rubrique "Charges et produits exceptionnels et sur exercices antérieurs" du compte de résultats. La charge d'impôt effective ressort à 39,0 % en 1988 contre 33,9 % en 1987 alors que le taux normal de l'impôt sur les bénéfices en France est de 42 % en 1988 et de 45 % en 1987.

En millions de francs au 31 Décembre :	1987	1988
Détail de l'impôt au compte de résultat :		
• Impôts courants.....	1 152	1 330
• Impôts différés.....	389	739
Impôt sur les sociétés.....	1 541	2 069

En pourcentage	1987	1988
Taux normal de l'impôt	45,0	42,0
Effet du taux réduit (15 %) sur les plus-values à long terme.....	(3,3)	(11,7)
Résultat des sociétés mises en équivalence.....	(1,7)	(1,4)
Charges non déductibles	15,5	12,3
Différentiel de taux d'imposition des sociétés étrangères et effets des éléments non imposés au taux normal à l'étranger	(1,0)	(2,3)
Produits non soumis à l'impôt	(20,3)	(3,1)
Effet de la non-déductibilité de la contribution annuelle des Institutions Financières.....	1,5	-
Divers.....	(1,8)	3,2
Taux effectif de l'impôt.....	33,9	39,0

Au 31 décembre 1988 l'encours des impôts différés se ventile au bilan de la manière suivante :

En millions de francs	Société faisant partie du groupe fiscal (1)	Autres filiales du groupe	Total
Impôts différés Actif	361	16	377
Impôts différés Passif	1 112	1 571	2 683
Impôts différés nets	751	1 555	2 306

(1) Les filiales consolidées par intégration globale membres du groupe fiscal sont la BNP SA, la Société Financière Auxiliaire (SFA), et la Société Auxiliaire de Participation et de Gestion (SAPEG).

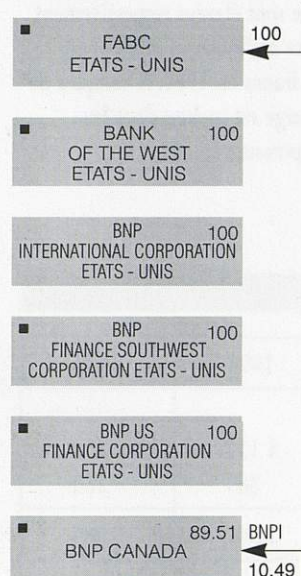
Le bénéfice net par action, rapport du résultat consolidé, part du groupe et du nombre d'actions émises, sur la base des

58.791.788 actions ou certificats d'investissement existant au 31 décembre 1988 s'établit à 52,07 francs par titre

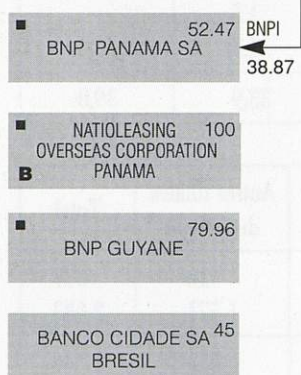
pour l'année 1988 contre francs 48,22 pour l'année 1987.

ORGANIGRAMME DU GROUPE BNP AU 31 DÉCEMBRE 1988

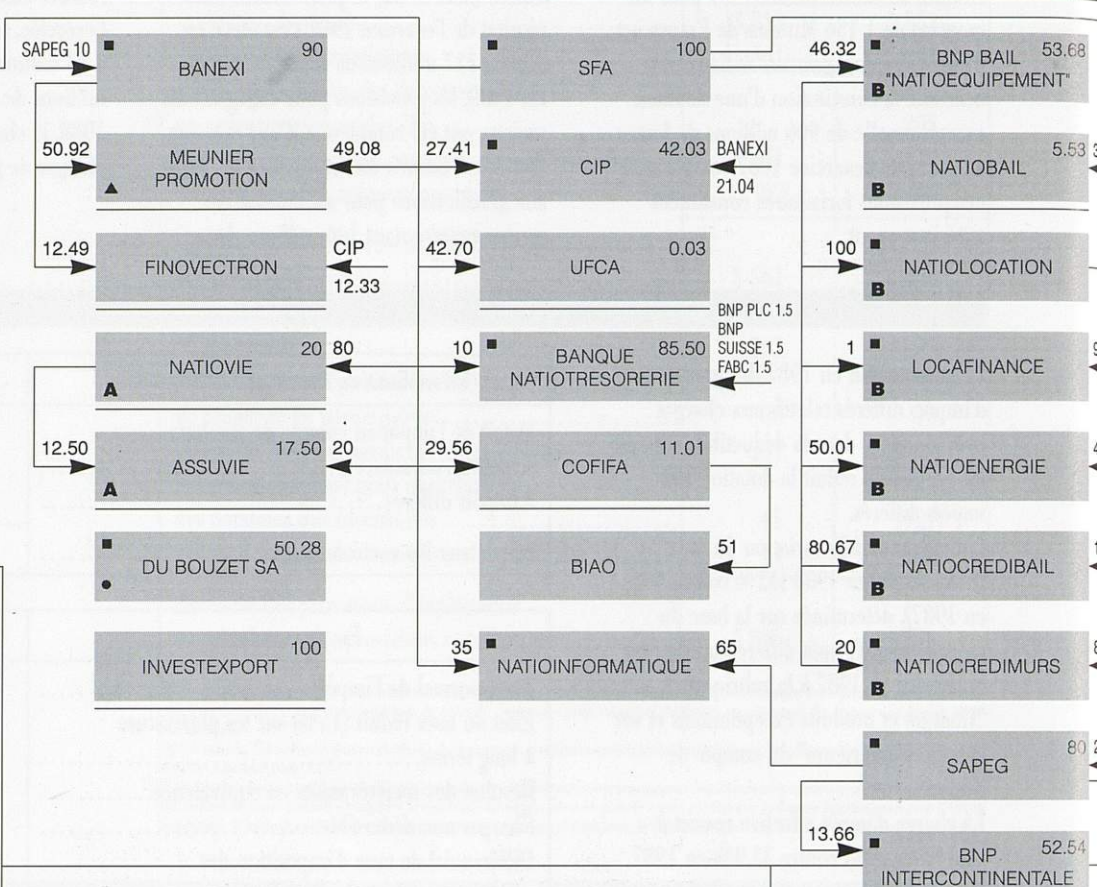
AMÉRIQUE DU NORD



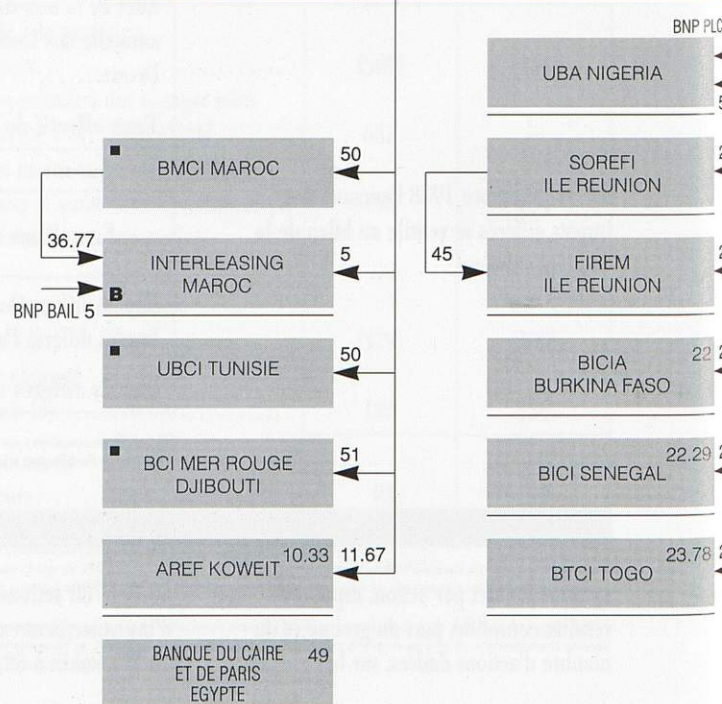
AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD



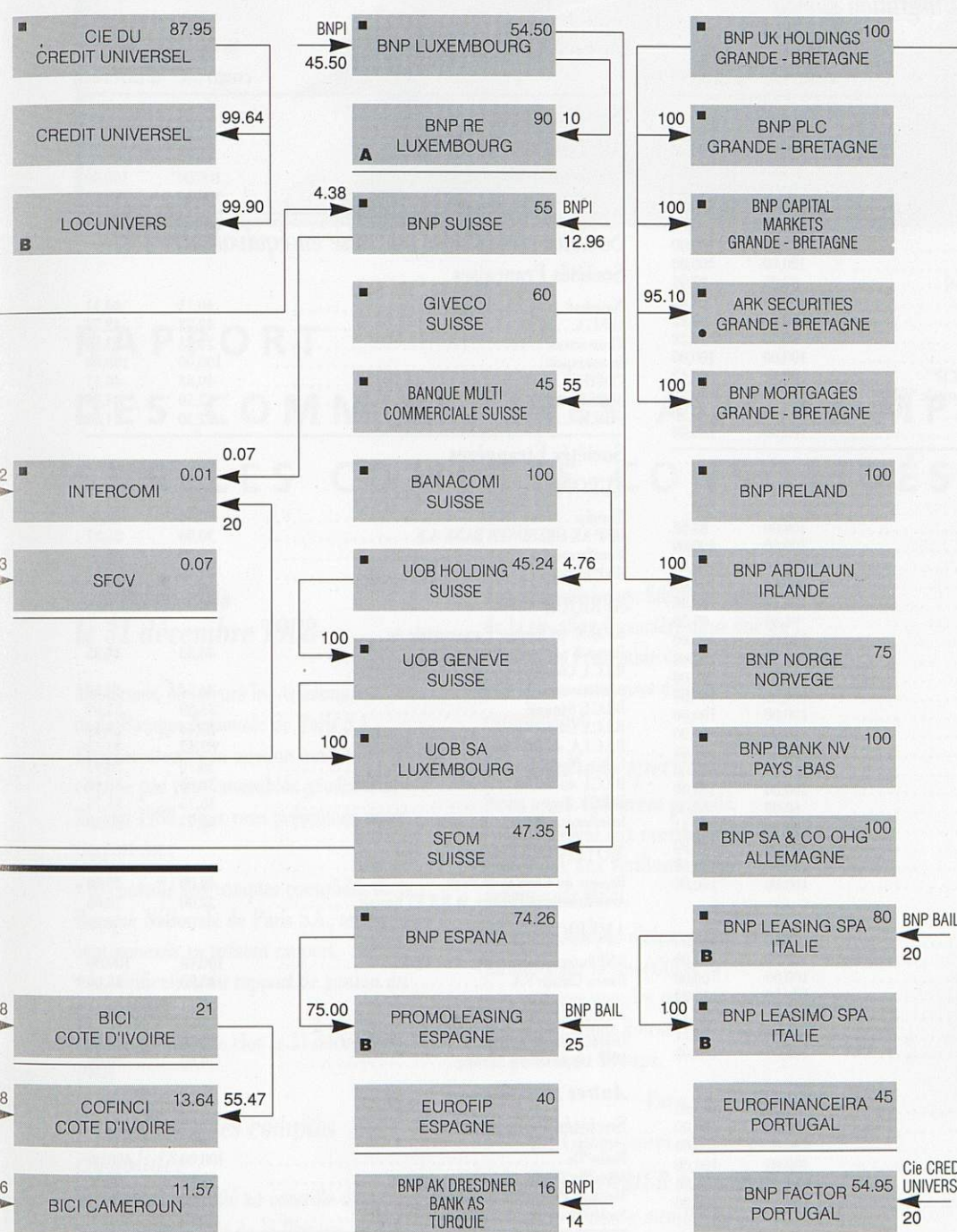
FRANCE



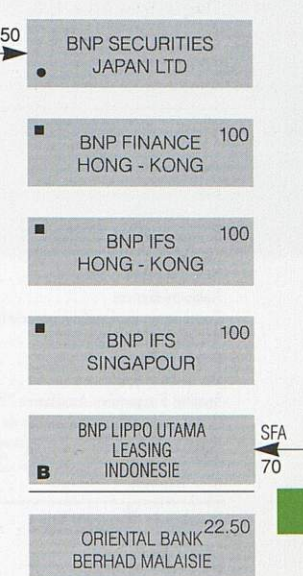
AFRIQUE



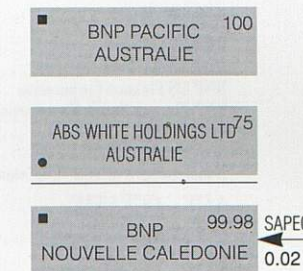
EUROPE



ASIE



Océanie



- Banques, établissements financiers et sociétés de portefeuilles
- Sociétés de Bourse
- ▲ Sociétés immobilières
- Filiales
- A Sociétés d'assurances
- B Sociétés de crédit - bail et assimilées
- Participations
- % Pourcentages de participation de la BNP

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

A la date du 31 décembre 1988, la Banque Nationale de Paris contrôlait directement ou indirectement, plus de 20 % du capital des Sociétés qui suivent :

Sociétés consolidées par intégration globale

Institutions financières % de contrôle % d'intérêt

Sociétés Françaises	% de contrôle	% d'intérêt
Banexi	100,00	100,00
BNP BAIL "Natioéquipement"	100,00	100,00
Natiolocation	100,00	100,00
Locafinance	100,00	100,00
Natioénergie	100,00	100,00
Natioédibail	100,00	100,00
Natiocrédimurs	100,00	100,00
Compagnie du Crédit Universel (Groupe)	87,95	87,95
Banque Natiosorierie	100,00	99,52
Intercomi	100,00	93,22
Du Bouzet S.A.	50,28	50,28
Société Financière Auxiliaire "S.F.A."	100,00	100,00
Compagnie d'Investissement de Paris "CIP"	90,48	90,48
Banque Nationale de Paris Intercontinentale "BNPI"	66,20	66,20
BNP Guyane	79,96	79,96
BNP Nouvelle Calédonie	100,00	100,00

Sociétés Étrangères

EUROPE	% de contrôle	% d'intérêt
BNP Luxembourg	100,00	84,62
BNP U.K. Holdings Ltd.	100,00	100,00
BNP Plc. Londres	100,00	100,00
BNP Capital markets Ltd.	100,00	100,00
BNP Mortgages (Groupe)	100,00	100,00
BNP Securities Ltd.	95,10	95,10
BNP Ireland	100,00	100,00
BNP Ardilaun Ltd.	100,00	84,62
BNP Norge A.S.	75,00	75,00
BNP Bank N.V.	100,00	100,00
BNP S.A. & CO Deutschland OHG	100,00	100,00
United Overseas Bank (Groupe)	50,00	50,00
BNP Suisse	72,34	67,96
Banque Multicommerciale	100,00	78,00
BANACOMI	100,00	100,00
GIVECO	60,00	60,00
BNP Espana	74,46	74,41
PROMOLEASING	100,00	80,80
BNP Leasing S.p.A.	100,00	100,00
BNP Leasimo S.p.A.	100,00	100,00

AMÉRIQUE

F.A.B.C.	100,00	100,00
Bank of the West	100,00	100,00
BNP US Finance Corporation	100,00	100,00
BNP Finance South West Corporation	100,00	100,00
BNP Canada	100,00	96,45
BNP Panama S.A.	91,34	78,21
Natioleasing Overseas Corporation	100,00	100,00

ASIE - OCÉANIE

BNP I.F.S. Hong Kong	100,00	100,00
BNP I.F.S. Singapour	100,00	100,00
BNP Finance Hong Kong	100,00	100,00
BNP Vila Ltd.	100,00	100,00
BNP Securities (Japan) Ltd.	50,00	50,00
BNP Pacific (Australia) Ltd.	100,00	100,00

FILIALE B.N.P.I.

B.C.I. Mer Rouge	51,00	33,76
B.M.C.L.	50,00	33,10
U.B.C.I.	50,00	33,10

Autres filiales

Sociétés Françaises

Société Auxiliaire de Participation et de Gestion "S.A.P.E.G."	100,00	100,00
Natioinformatique	100,00	100,00

Institutions financières % de contrôle % d'intérêt

Sociétés Étrangères	% de contrôle	% d'intérêt
AUSTRALIE		
12 Castlereagh Street PTY	100,00	100,00
90 William Street PTY	100,00	100,00

Sociétés consolidées par mise en équivalence

Sociétés Françaises	% de contrôle	% d'intérêt
Natiovail	40,11	40,11
U.F.C.A.	42,72	42,72
Finovectron	24,83	23,65
Investexport	100,00	100,00
COFIFA*	49,63	40,57
SOREFI	22,50	14,90
FIREM	22,50	21,60

Sociétés Étrangères

EUROPE	% de contrôle	% d'intérêt
Eurofip	40,00	40,00
BNP AK DRESNER BANK A.S.	30,00	25,27
Eurofinanceira	45,00	45,00
BNP Factor	74,95	72,54

AFRIQUE

S.F.O.M. (et Banque Commerciale du Burundi par sous-consolidation)	48,35	48,35
B.I.C.I. Côte-d'Ivoire (et COFINCI par sous-consolidation)	34,54	34,54
B.I.C.I. Sénégal	35,69	35,69
B.I.C.I. Cameroun	23,44	23,44
B.I.C.I.A. du Burkina	33,12	33,12
U.B.A. Nigéria	30,70	28,93
B.I.C.I. du Gabon	36,60	36,60
B.T.C.I. Togo	35,75	35,75
Interleasing Maroc	46,77	20,48

MOYEN-ORIENT

Banque du Caire et de Paris	49,00	49,00
Arab European Finance (A.R.E.F.) Koweït	22,00	18,06

AMÉRIQUE

BNP International Corp. New York	100,00	100,00
Banco Cidade S.A.	45,00	45,00

ASIE - OCÉANIE

Oriental Bank Berhad	22,50	22,50
BNP Lippo Utama Leasing	70,00	70,00

Autres sociétés

Sociétés Françaises	% de contrôle	% d'intérêt
Natio-Vie	100,00	100,00
Assu-Vie	50,00	50,00
Meunier Promotion (Groupe)	100,00	100,00
Société française du Chèque de Voyage	21,00	21,00

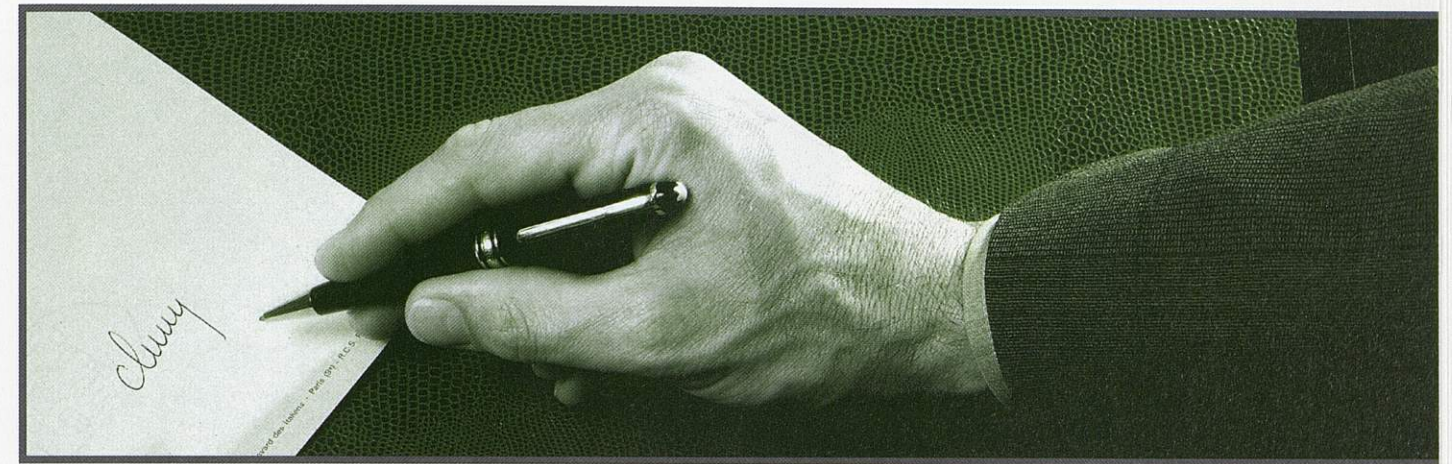
Sociétés Étrangères

EUROPE	% de contrôle	% d'intérêt
BNP RE Luxembourg (Société de réassurance)	100,00	98,46

AUSTRALIE

A.B.S. White Holdings Ltd.	75,00	75,00
----------------------------	-------	-------

*Cf. note n° 1 "Périmètre de consolidation" des notes sur les états financiers.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 1988

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Banque Nationale de Paris S.A., En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 26 mai 1988, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Banque Nationale de Paris S.A., tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la vérification du rapport de gestion du Groupe, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1988.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Banque Nationale de Paris en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et

donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion du Groupe.

Paris, le 28 avril 1989

Les Commissaires aux Comptes

GUY BARBIER & AUTRES

Cabinet membre de
l'Organisation Mondiale
Arthur Andersen

Alain Sarrot

GUERARD VIALA

Louis Viala

Régis Leveillé-Nizerolle

LE BILAN ET LES RESULTATS DE LA BNP

66

I - LE BILAN

Le bilan de la BNP au 31 décembre 1988 s'élève à 1.029,4 milliards de francs, contre 838,6 milliards de francs l'exercice précédent (+ 22,8%).

Principaux postes

1) Actif

Concours à la clientèle

Les concours à la clientèle tant en France qu'à l'Etranger s'établissent à 432,7 milliards de francs, contre 353,1 milliards de francs en 1987 soit une hausse de 22,5%.

Etablissements de Crédit et Institutions Financières

Ce compte qui atteint 346,2 milliards de francs progresse de + 26,8%.

Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme et créances négociables sur les marchés

Ce poste s'établit à 71,1 milliards de francs, contre 76,0 milliards de francs au 31 décembre 1987, soit une diminution de 6,4%.

Titres de placement

Après amortissements et provisions, les titres de placement sont en diminution : 19,7 milliards de francs en 1988 contre 21,3 milliards à fin 1987.

Comptes d'investissement

• Le montant des titres de participation et de filiales s'élève à 8,0 milliards de francs contre 7,3 milliards de francs à fin 1987.

• Les prêts participatifs ressortent à 2,4 milliards de francs contre 2,2 milliards de francs à fin 1987.

• Poste "Immobilisations" :

Ce poste est en augmentation : 6,3 milliards de francs à fin 1988 contre 5,5 milliards de francs à fin 1987.

2) Passif

Dépôts de la clientèle

L'ensemble des dépôts de la clientèle, y compris les bons de caisse et les créances négociables sur les marchés, s'élève à 394,5 milliards de francs contre 327,0 milliards de francs l'exercice précédent, soit une augmentation de 20,6%.

Dépôts des banques (inclus Instituts d'Emission, Trésor Public et C.C.P.)

L'ensemble des dépôts des banques s'élève à 329,5 milliards de francs, en augmentation de 71,5 milliards de francs (+ 27,7%) par rapport à l'année 1987.

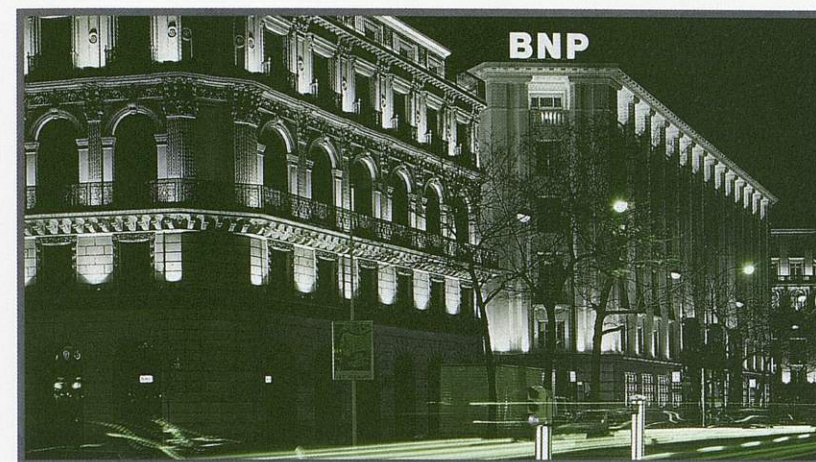
Valeurs données en pension ou vendues ferme

Elles s'élèvent à 93,4 milliards de francs contre 79,4 milliards de francs l'année précédente.

Capitaux permanents

Les capitaux permanents, après répartition, se présentent de la manière suivante (en MF) :

	1988	1987
		(rappel)
Fonds propres (capital, réserves, écart de réévaluation, amortissements complémentaires et réglementés, report à nouveau).....	14.545	13.660
Provision pour investissements.....	68	55
Titres participatifs....	2.213	2.165
Provision réglementée des amortissements dérogatoires.....	364	240
Titres subordonnés à durée indéterminée en francs.....	2.000	2.000
Titres subordonnés à durée indéterminée en devises.....	3.029	2.670
Sous-total.....	22.219	20.790
Emprunts obligataires en francs et en devises.....	54.111	45.062
Emprunts et obligations "subordonnés" à long terme.....	9.298	—
TOTAL.....	85.628	65.852



67

II - LES RESULTATS

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 1.647 millions de francs contre 1.546 millions de francs l'exercice précédent, en augmentation de 6,5%.

- En Métropole

Le produit net d'exploitation bancaire atteint 23.498 millions de francs (+ 3,9%).

Après enregistrement des frais généraux et amortissements (17.353 millions de francs, + 5,7%) et des produits accessoires, le résultat avant provisions, impôts et divers s'établit à 6.162 millions de francs.

- Hors Métropole

Le produit net d'exploitation bancaire ressort à 2.144 millions de francs (+ 27,8%).

Les frais généraux et amortissements s'élèvent à 1.329 millions de francs (+ 20,4%). Le résultat avant provisions, impôts et divers s'établit à 820 millions de francs.

- Pour l'ensemble des réseaux

Le produit net d'exploitation bancaire s'établit à 25.642 millions de francs, en augmentation de 1.344 millions de francs (+ 5,5%).

• A ce produit net d'exploitation bancaire de 25.642 MF viennent s'ajouter les produits accessoires + 22 MF

Et, après déduction :

- des frais généraux..... } - 18.682 MF
- des amortissements..... }

• Le résultat avant provisions, impôts et divers s'élève à 6.982 MF

Sur lequel s'imputent :

- la balance des produits et charges exceptionnels et sur exercices antérieurs - 67 MF

- le net des dotations de l'exercice aux comptes de provisions d'exploitation (dont charge nette des provisions pour créances douteuses et risques généraux - 3.900 MF)..... - 4.029 MF

- la participation des salariés..... - 148 MF

- l'impôt sur les sociétés 1988..... - 1.091 MF

faisant ressortir un bénéfice net de..... 1.647 MF

BILAN DE LA BNP

ACTIF

1987	1988	(en milliers de francs, au 31 décembre)	
11 200 902	18 513 533	CAISSE, INSTITUTS D'ÉMISSION, TRÉSOR PUBLIC, COMPTES COURANTS POSTAUX	
273 086 797	346 185 408	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES	
17 067 184	19 299 993	• Comptes ordinaires	
256 019 613	326 885 415	• Prêts, emprunts et comptes à terme	
76 033 715	71 114 712	BONS DU TRÉSOR, VALEURS REÇUES EN PENSION OU ACHETÉES FERME ET CRÉANCES NÉGOCIABLES SUR LES MARCHÉS	
		VALEURS DONNÉES EN PENSION OU VENDUES FERME	
353 178 267	432 673 196	CLIENTÈLE	
35 444 865	34 344 606	• Créances commerciales	
86 105 590	112 353 756	• Autres crédits à court terme	
91 282 226	109 199 368	• Crédits à moyen terme	
102 752 622	128 518 639	• Crédits à long terme	
37 592 964	48 256 827	• Comptes débiteurs de la clientèle	
		• Sociétés et entrepreneurs individuels : Comptes ordinaires Comptes à terme	
		• Particuliers : Comptes ordinaires Comptes à terme	
		• Divers : Comptes ordinaires Comptes à terme	
		• Comptes d'épargne à régime spécial	
		• Bons de caisse et créances négociables sur les marchés	
259 683	303 136	LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET CRÉDIT-BAIL	
88 564 395	124 090 993	AUTRES COMPTES	
55 876 594	75 103 011	• Valeurs à l'encaissement	
		• Comptes exigibles après encaissement	
26 597 885	41 757 226	• Comptes de régularisation, provisions et divers	
6 089 916	7 230 756	• Opérations de transaction sur titres	
21 301 023	19 714 235	TITRES DE PLACEMENT	
6 461 643	4 419 570	• Fonds d'État, bons et obligations	
14 839 380	15 294 665	• Autres titres de placement	
15 007 373	16 765 474	INVESTISSEMENTS	
7 280 696	8 043 850	• Titres de participation et de filiales	
1 640 077	1 449 499	• Prêts participatifs clientèle	
560 452	961 489	• Prêts participatifs aux institutions financières	
5 526 148	6 310 636	• Immobilisations	
		OBLIGATIONS	
		• en devises à moyen et long terme	
		• en francs à long terme	
		EMPRUNTS ET OBLIGATIONS "SUBORDONNÉS" A LONG TERME	
		FONDS PROPRES ET TITRES ASSIMILÉS	
		• Titres assimilés	
		• Fonds propres	
		Écart de réévaluation :	
		Provision réglementée	
		Réserve réglementée : écart sur éléments non amortissables	
		Réserve réglementée : écart sur éléments amortissables	
		Amortissements réglementés	
		Amortissements complémentaires des investissements	
		Provision pour investissement	
		Provision réglementée des amortissements dérogatoires	
		Réserves	
		Capital	
		Report à nouveau	
		BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	
838 632 155	1 029 360 687	TOTAL	
HORS-BILAN			
27 028 490	30 601 724	Cautions, avals, autres garanties :	
18 859 837	25 607 175	• d'ordre d'établissements de crédits et d'institutions financières	
80 451 789	128 692 161	• reçus d'établissements de crédits et d'institutions financières	
79 282 771	101 044 330	Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	
3 370 384	3 116 893	Cautions, avals, obligations cautionnées, autres garanties d'ordre clientèle	
2 250	2 022	Acceptations à payer et divers	
598 088	484 424	Engagements de crédit-bail mobilier	
		Engagements de crédit-bail immobilier	

68

COMPTE DE RÉSULTAT DE LA BNP

PASSIF		PASSIF	
1987	1988	1987	1988
avant affectation du résultat		après affectation du résultat	
32 836 728	35 726 236	32 836 728	35 726 236
225 158 586	293 728 351	225 158 586	293 728 351
22 178 531	22 781 758	22 178 531	22 781 758
202 980 055	270 946 593	202 980 055	270 946 593
79 395 747	93 383 960	79 395 747	93 383 960
327 021 308	394 474 173	327 021 308	394 474 173
51 859 218	56 676 021	51 859 218	56 676 021
44 306 118	50 170 933	44 306 118	50 170 933
53 296 975	55 593 116	53 296 975	55 593 116
21 885 561	26 562 717	21 885 561	26 562 717
11 728 455	14 475 374	11 728 455	14 475 374
6 177 709	7 101 837	6 177 709	7 101 837
85 422 976	93 572 891	85 422 976	93 572 891
52 344 296	90 321 284	52 344 296	90 321 284
107 691 273	125 654 842	108 367 906	126 419 604
53 736 937	68 321 559	53 736 937	68 321 559
49 655 206	53 859 484	50 331 859	54 624 246
4 299 130	3 473 799	4 299 110	3 473 799
45 061 998	54 111 471	45 061 998	54 111 471
23 121 084	30 076 412	23 121 084	30 076 412
21 940 914	24 035 059	21 940 914	24 035 059
	9 297 966		9 297 966
19 920 689	21 336 284	20 789 882	22 218 926
6 834 723	7 242 261	6 834 723	7 242 261
13 085 966	14 094 023	13 955 159	14 976 665
85 735	79 470	85 735	79 470
-	-	-	-
113 428	100 663	113 428	100 663
7 976	7 971	7 976	7 971
471 698	471 698	471 698	471 698
55 504	68 058	55 504	68 058
240 474	364 305	240 474	364 305
9 160 501	10 034 702	10 029 898	10 944 168
2 939 589	2 939 589	2 939 589	2 939 589
11 061	27 567	10 857	743
1 545 826	1 647 404		
838 632 155	1 029 360 687	838 632 155	1 029 360 687

69

Les comptes de la Banque Nationale de Paris ont été établis conformément aux dispositions du règlement comptable applicable aux établissements de crédit agréés en qualité de banque ainsi qu'aux principes comptables généralement admis dans la profession bancaire française. Les états financiers des succursales étrangères ont été établis en conformité avec les principes comptables français.

Les principales règles d'évaluation et de présentation adoptées pour l'établissement des comptes sociaux correspondent à celles utilisées pour les comptes consolidés présentés dans la note "Principes comptables et de présentation des états financiers consolidés".

COMPTE DE RÉSULTAT DE LA BNP

DÉBIT		CRÉDIT	
1987	1988	1987	1988
(en milliers de francs)			
44 896 542	54 119 888	69 194 644	79 761 392
23 778 528	29 300 417	27 907 003	33 578 821
19 788 376	22 474 602	22 306 923	27 011 495
3 850 527	6 623 329	5 509 344	6 409 738
139 625	202 486	90 736	157 588
13 887 624	16 958 797	31 465 897	37 201 037
		25 936 752	31 447 028
		4 431 008	4 612 686
		1 098 137	1 141 323
30 339	63 862	50 999	72 099
4 874 518	5 813 225		
1 693 080	1 585 555		
632 453	398 032	6 105 538	5 671 866
		3 665 207	3 237 569
		39 918	21 600
16 733 991	17 671 664		
11 205 122	11 705 420		
768 025	840 854		
4 760 843	5 125 390		
3 003 269	3 244 653		
7 600	9 866		
120 566	116 052		
2 875 103	3 118 735		
1 757 574	1 880 737		
787 628	1 009 779		
745 312	957 897		
42 316	51 882		
4 345 996	4 028 752		
1 491 431	1 701 959	1 440 681	1 777 144
280 656	344 847	201 378	203 408
130 183	148 001		
664 369	1 091 250		
1 545 826	1 647 404		
70 876 621	81 763 544	70 876 621	81 763 544

	1987	1988
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	24 298 102	25 641 504
Produits et charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	4 128 475	4 278 404
• Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux, établissements de crédit et institutions financières	2 518 547	4 536 893
• Bons du Trésor, pensions, ventes fermes, créances négociables sur les marchés	1 658 817	- 213 591
• Commissions	- 48 889	- 44 898
Produits et charges sur opérations avec la clientèle	17 578 273	20 242 240
• Crédits à la clientèle		
• Comptes débiteurs de la clientèle		
• Commissions		
Produits et charges sur opérations de crédit-bail	20 660	8 237
Intérêts sur emprunts obligataires, emprunts et titres participatifs	- 4 874 518	- 5 813 225
Autres charges d'exploitation bancaire	- 1 693 080	- 1 585 555
Produits des opérations diverses	6 105 538	5 671 866
Résultats du portefeuille-titres	3 032 754	2 839 537
PRODUITS ACCESSOIRES	39 918	21 600
FRAIS GÉNÉRAUX	- 16 733 990	- 17 671 664
Charges de personnel	- 11 205 122	- 11 705 420
Impôts et taxes	- 768 025	- 840 854
Charges générales d'exploitation	- 4 760 843	- 5 125 390
• Travaux, fournitures et services extérieurs	- 3 003 269	- 3 244 653
<i>Crédit-bail mobilier, loyers payés</i>	- 7 600	- 9 866
<i>Crédit-bail immobilier, loyers payés</i>	- 120 566	- 116 052
<i>Autres travaux, fournitures et services extérieurs</i>	- 2 875 103	- 3 118 735
• Autres charges générales d'exploitation	- 1 757 574	- 1 880 737
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS	- 787 628	- 1 009 779
• Immobilisations	- 745 312	- 957 897
• Frais d'établissement	- 42 316	- 51 882
RÉSULTAT AVANT PROVISIONS, IMPÔTS ET DIVERS	6 816 402	6 981 661
EXCÉDENT DES PROVISIONS D'EXPLOITATION CONSTITUÉES SUR LES PROVISIONS REPRISES	- 4 345 996	- 4 028 752
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	- 50 750	75 185
DOTATIONS DE L'EXERCICE ET REPRISES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION	- 79 278	- 141 439
PARTICIPATION DES SALARIÉS	- 130 183	- 148 001
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	- 664 369	- 1 091 250
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	1 545 826	1 647 404
TOTAL		

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 MAI 1989

72

RÉSOLUTIONS

Première résolution

L'Assemblée Générale des actionnaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31/12/88 approuve le bilan et le compte de résultats. Elle arrête le résultat net après impôts à 1 647 404 136,43 F. Ce résultat correspond à un résultat avant impôts de 2 738 654 322,92 F comprenant 266 720 912,49 F de plus-values nettes de cession à long terme et calculé après 4 169 472 536,24 F de dotations nettes aux provisions (8 364 121 604,04 F de dotations brutes et 4 194 649 067,80 F de reprises de provisions).

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de résultats et, en application de l'article 16 des statuts, la libération d'une somme de 14 514 011,19 F prélevée sur les réserves spéciales - chapitre autres réserves - rubrique réserves diverses, proposées par le Conseil d'Administration. Conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, elle décide, compte tenu de cette libération, du report à

nouveau de 27 566 737,57 F qui ajoutés au bénéfice de l'exercice 1988 forme un total de 1 689 484 885,19 F de répartir cette somme de la manière suivante :

1) Attribution aux parts bénéficiaires nominatives de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie (BNCI) et aux parts bénéficiaires nominatives du Comptoir National d'Escompte de Paris (CNEP) d'une somme de ... 310 799,61 F qui ajoutée à l'intérêt minimum soit 157 584,14 F représente un montant global à répartir de 468 383,75 F soit une somme brute par part de 1,125 F pour la BNCI et 2 F pour le CNEP en application de l'article 4 du décret du 26 mai 1966 portant fusion de ces deux banques nationales.

2) Dotation aux autres réserves d'une somme de 923 980 080,00 F portant l'ensemble des réserves à 11 524 500 000 F et comprenant :

- 6 653 464 F représentant la provision pour investissements afférente à l'exercice 1983,
- 792 413 715 F affectés à la réserve spéciale de plus-values à long terme,
- 124 912 901 F affectés à la réserve de plus-values à long terme différées.

3) Répartition d'une somme de 764 293 244,00 F à titre de dividende aux actionnaires de la BNP correspondant à une distribution de 13 F par action ou certificat d'investissement existant au 31 décembre 1988 assortie d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 6,50 F portant le montant global à 19,50 F. L'Assemblée Générale fixe la date de paiement du dividende au 3 juillet 1989. Le Conseil d'Administration rappelle, conformément à l'article 47 de la loi 65-566 du 1er juillet 1965 qu'au titre de 1985 a été réparti un dividende de 17,68 F par action assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 8,84 F, soit un total de 26,52 F par action, qu'au titre de 1986 il a été distribué un dividende de 11 F par action ou certificat d'investissement assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 5,50 F soit un total de 16,50 F par titre et qu'au titre de 1987 il a été distribué un dividende de 11,50 F par action ou certificat d'investissement assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 5,75 F soit un total de 17,25 F par titre.

4) Affectation d'une somme de 743 177,44 F au report à nouveau.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les opérations et conventions visées aux articles 101 à 106 de la loi du 24 juillet 1966 et approuve les opérations et conventions dont ledit rapport fait état.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale des actionnaires, sur la proposition du Conseil d'Administration, autorise le Conseil à émettre sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, dans un délai de cinq ans, tant en France qu'à l'étranger, des obligations libellées en francs ou en monnaie étrangère jusqu'à concurrence d'un montant de 30 milliards de francs, valeur nominale ou contre-valeur en devises, sous les formes et aux époques, taux et conditions qu'il jugera convenables, le remboursement du principal pouvant ou non être assorti d'une prime. Pour les émissions en devises, l'imputation sur le montant de l'autorisation sus-visée s'effectuera sur la base du cours de ladite devise au jour de l'émission considérée. Elle lui donne tous pouvoirs nécessaires pour la réalisation de ces emprunts. En conséquence, le Conseil aura toute latitude pour déterminer les conditions de ces émissions, fixer les caractéristiques des obligations qui pourront comporter notamment un taux d'intérêt fixe ou variable, une prime de remboursement fixe ou variable, qui seront calculés en fonction de tels éléments qu'il appréciera. Le montant de la prime de remboursement, s'il en est prévu une, s'ajoutera au montant de 30 milliards de francs ci-dessus fixé.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale faisant usage de la faculté offerte par les articles 217-2 et 217-10 de la loi n° 66-537 du 24/7/66 sur les sociétés commerciales, autorise la Société, par l'intermédiaire de son Conseil d'Administration ou de ses représentants légaux avec tous pouvoirs de délégation, à opérer en Bourse sur les titres représentant le capital de la Banque Nationale de Paris, en vue de régulariser leur marché. L'Assemblée Générale fixe à 10% des titres représentant le capital le nombre maximum de titres à acquérir dont le prix maximum d'achat est fixé à 600 francs et dont le prix minimum de vente est fixé à 200 francs. Cette autorisation est valable pour une durée de dix huit mois à compter de la date de la présente Assemblée. En vue d'assurer l'exécution de la présente résolution, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration ou à ses représentants légaux, avec faculté de délégation, pour passer dans les limites et conditions fixées ci-dessus, tous ordres de bourse, assurer la tenue des registres des achats et ventes de titres, effectuer toutes déclarations auprès de la Commission des Opérations de Bourse et de tous autres organismes, remplir toutes autres formalités et faire en général tout ce qui sera nécessaire.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition d'inscrire directement à un compte de réserves ou de report à nouveau les dividendes qui correspondent aux titres achetés dans le cadre de l'autorisation donnée dans la cinquième résolution.

Septième résolution

L'Assemblée Générale confère en tant que de besoin tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour faire tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la législation en vigueur.

REPARTITION DES BÉNÉFICES 1988

DÉBITS

Intérêts garantis aux parts bénéficiaires	157 584,14
Solde disponible ainsi réparti :	
intérêts complémentaires	
aux parts bénéficiaires	310 799,61
Réserves	923 980 080,00
Attribution aux actionnaires	764 293 244,00
Report à nouveau	743 177,44
	1 689 484 885,19

CREDITS

Report antérieur	27 566 737,57
Produits nets de l'exercice déduction faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques quelconques et autres charges	1 647 404 136,43
Libération	
"Réserves Diverses"	14 514 011,19
	1 689 484 885,19

73

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE
DU 25 MAI 1989

RÉSOLUTIONS

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du conseil d'administration et le rapport spécial des commissaires aux comptes, autorise le conseil d'administration à consentir, en une ou plusieurs fois, au bénéfice des dirigeants sociaux et des membres du personnel hors classification - ou de certains d'entre eux - de la société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions visées à l'article 208-4 de la loi du 24 juillet 1966, des options donnant droit à l'achat de certificats d'investissement existants provenant de rachats effectués par la société conformément aux dispositions de l'article 208-1 et suivants de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 et de l'article 174-19 et suivants du décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

Le délai pendant lequel le conseil d'administration pourra utiliser cette autorisation, en une ou plusieurs fois, est fixé à 5 ans à compter de la présente assemblée.

Le délai d'exercice des options ne peut excéder 5 ans à compter de la date d'attribution des options par le conseil d'administration.

Le rachat autorisé effectué par la société, préalablement à l'ouverture des options d'achat, s'établira jusqu'à concurrence de

3,00 % de la part du capital social constituée de certificats d'investissement.

Le prix d'achat par les bénéficiaires des certificats d'investissement sous options sera fixé par le conseil d'administration suivant les modalités indiquées dans son rapport et en conformité des dispositions légales en vigueur le jour de l'attribution de ces options.

Ce prix ne pourra être modifié sauf si la société venait à réaliser une opération financière pendant la période d'exercice des options. Dans ce cas, la société procédera à un ajustement du nombre et du prix des certificats d'investissement.

Tous les pouvoirs sont donnés au conseil d'administration agissant dans les conditions ci-dessus à l'effet de consentir les options d'achat de certificats d'investissement sus-indiquées, d'en fixer les conditions et les modalités en se conformant à la loi et aux statuts, d'accomplir à ce titre toutes les formalités nécessaires.

Deuxième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

**RAPPORT SPÉCIAL
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES
SUR LE PLAN D'OPTIONS
D'ACHAT DE CERTIFICATS
D'INVESTISSEMENT**

Mesdames, Messieurs
les Actionnaires
de la Banque Nationale
de Paris S.A.

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la Banque Nationale de Paris S.A. et en exécution de la mission prévue par l'article 208-1 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons notre rapport sur l'ouverture d'options d'achat de certificats d'investissement au bénéfice des dirigeants sociaux et de certains membres du personnel de votre Société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions visées à l'article 208-4 de la loi du 24 juillet 1966.

Nous avons procédé aux vérifications des modalités proposées pour la fixation du prix d'achat et des éléments de calcul retenus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Nous sommes d'avis que les modalités proposées sont exactes et sincères.

Paris, le 28 avril 1989

Les Commissaires aux Comptes
GUY BARBIER & AUTRES
*Cabinet membre de
l'Organisation Mondiale
Arthur Andersen*
Alain Sarrot
GUERARD VIALA
Louis Viala
Régis Leveillé-Nizerolle

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés ou groupes de sociétés	Dév.	Cours de change	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice écoulé	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus			Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montants des cautions et avals donnés par la société
								Brute	Nette	dont Écart de Réévaluation			
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la BNP													
I) Filiales (50 % au moins du capital détenu par la BNP)													
• Cie du Crédit Universel (Paris)	FRF		137 808	494 281	1 593 230	38 391	87,95 %	546 752	546 752		353 04	1 310 429	60 000
• BNP Intercontinentale (Paris)	FRF		137 500	704 962	888 982	185 008	52,53 %	225 524	225 524	144 447	15 890	943 723	209 465
• Banque pour l'Expansion Industrielle - BANEXI (Paris)	FRF		400 000	882 059	254 144	141 875	90,00 %	773 125	773 125	39 334	34 559	682 886	
• Sté Auxiliaire de Participation et de Gestion - SAPEG (Paris)	FRF		98 109	248 187	341 593	33 000	80,00 %	243 568	243 568	92 701		3 312 233	
• Banque Natotrésorerie (Paris)	FRF		100 000	276 425	3 034 329	203 859	85,17 %	91 927	91 927		17 035	1 805 802	
• BNP BAIL	FRF		405 000	405 678	3 581 304	3 862	53,68 %	379 330	379 330	10	15 633	4 828 777	5 475 443
• S.A. Charge du Bouzet	FRF		8 568	37 571	177 366	11 360	50,04 %	32 482	32 482		140		
• BNP Espana (Madrid)	ESP	0,0535	8 222 495	1 805 579	38 742 200	584 165	74,26 %	376 055	376 055			693 884	155 039
• BNP OHG Francfort	DEM	3,4170	100 000		594 605	3 417	99,90 %	318 100	318 100		31 763	2 768 198	434 390
• BNP Canada (Montréal)	CAD	5,0725	49 658	22 918	131 819	5 935	89,51 %	359 342	349 661	1 244	6 100	25 619	8 685 001
• BNP International Managed Fund	USD	6,0590	20 000				75,00 %	91 908	91 908		1 612		
• BNP UK Holding Ltd. (Londres)	GBP	10,951	95 000	2 698	3 679	1 673	100,00 %	768 319	768 319	106 136		547 643	
• BNP Norge	NOK	0,9255	50 000		280 741	-4 286	75,00 %	38 768	35 056			820 171	29 475
• BNP International Financial Services (Singapour)	SGD	3,1168	27 500	-8 757	11 612	416	100,00 %	85 327	57 856			176 178	623
• BNP International Financial Services Switzerland (Genève)	CHF	4,0295	10 000				100,00 %	30 987	30 987				
• BNP Ireland Ltd. (Dublin)	IEP	9,1250	8 550	17 558	62 664	2 048	100,00 %	162 346	162 346		7 343	1 855 228	56 107
• BNP International Financial Services Ltd. (Hong Kong)	HKD	0,7760	30 000	40 986	130 027	7 521	100,00 %	36 913	36 913		2 170	1 213 437	834
• BNP Luxembourg (Luxembourg)	LUF	0,1622	1 020 000	1 238 906	9 126 093	476 872	54,50 %	116 793	116 793	2 240	10 273	1 151 745	316 669
• BNP Sverige (Stockholm)	SEK	0,9900	50 000	-15 782		-9 352	100,00 %	48 745	28 345			19 500	
• Bank of the West (San Francisco)	USD	6,0590	27 121	97 468	155 597	9 369	100,00 %	385 945	385 945		11 330	6 592	128 437
• BNP Suisse (Bâle)	CHF	4,0295	63 000	118 893	185 380	15 944	54,99 %	194 579	194 579	43 113	28 388	3 610 484	222 699
II) Participations (10 à 50 % du capital détenu par la BNP)													
• Banque Française du Commerce Extérieur BFCE (Paris)	FRF		1 000 000	199 317	7 683 840	70 424	10,00 %	91 931	91 931	1 208	5 000		
• Union Méditerranéenne de Banque	FRF		120 000	-66 245	16 347	13 464	11,67 %	34 366	7 844				
• Société ARJIL (Paris)	FRF		217 400	362 077	5 876	4 090	20,00 %	185 965	115 980		782		
• OM France	FRF		200 000				15,00 %	30 000	30 000				
• Société Paror (Paris)	FRF		858 000	119 956	17 404	-88 957	11,66 %	100 000	100 000				
• Société Financière de l'Odéon	FRF		266 915	101	160	893	12,52 %	33 554	33 554				
• United Overseas Bank Holding - UOB Holding (Genève)	CHF	4,0295	30 000	19 155	17	-1 546	45,23 %	388 495	388 495	90 135			
• Banco Cidade (Sao Paulo)	BRC	0,0079	4 782 124	25 806 784	357 900 047	1 753 376	45,00 %	166 303	104 084		777		
• Société Financière Européenne Luxembourg	CHF	4,0295	202 500	81 540	150 492	-80 234	11,11 %	66 683	21 235	20 650			
• Eberco High Tech NVI	USD	6,0590	31 274	-6		863	11,99 %	39 101	30 917				
• Natovie (Paris)	FRF		216 000	71 931	4 443 970	104 998	20,00 %	43 200	43 200				41 473
• Compagnie d'Investissement de Paris - CIP (Paris)	FRF		1 597 557	557 498	182 062	265 457	42,02 %	935 389	935 389		13 427		
• Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer SFOM (Genève)	CHF	4,0295	25 000	32 903	3 622		47,32 %	79 314	79 314	27 186			
• Banque Multi Commerciale (Genève)	CHF	4,0295	10 000	12 750	24 032	78	45,00 %	78 411	78 411		1 995	267 103	5 238
• Development Cayman	USD	6,0590	28 800				27,77 %	48 472	48 472				
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations													
I) Filiales non reprises en A													
a) Filiales françaises								76 171	76 158	9 332			
b) Filiales étrangères								148 349	144 416	28 415			
II) Participations non reprises en A													
a) Sociétés françaises								253 933	229 643	8 251			
b) Sociétés étrangères								293 123	151 565	27 781			

Les montants encadrés sont indiqués en milliers d'unités monétaires locales. Les autres informations sont exprimées en Milliers de FRF.



PRISES DE PARTICIPATION

En application de l'article 356 de la loi du 24 juillet 1966, nous portons à votre connaissance les prises de participation de la BNP intervenues au cours de l'exercice dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République Française qui aboutissent, compte tenu le cas échéant des titres déjà en possession de la société, à un pourcentage de détention :

supérieur à 5 %

GIE GIPRINT, SEM Zone Franche Épinal
Mirecourt, SEMMASSY, PROJENOR,
SYALIS SA

supérieur à 10 %

COFIFA, VERIDIAL, SOFINASIA,
TRANSVALOR, UTIPAC, GIE ISCAC, OM
FRANCE, Société Financière de l'ODET,
GIE Pacifique Bail, URBAT Investissement,
GIE ALPHA BAIL, GIE BETA BAIL

supérieur à 20 %

SCI VAUBAN ETUDES, GIE GFCM

supérieur à 33,33 %

GIE ASTROBAIL, GIE NEFAERO, GIE
VERSABAIL, GIE ATLANTIQUE 89,
TUNNEL du PRADO, BNP Épargne
Entreprise

supérieur à 50 %

SOCIÉTÉ DOLOISE
DE PARTICIPATIONS,
CHARGE du BOUZET, IMPEX TRADING

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	1984	1985	1986	1987	1988
Situation financière en fin d'exercice :					
a) Capital social	1 632 580 000	2 122 354 000 (1)	2 672 354 000 (2)	2 939 589 400 (3)	2 939 589 400
b) Nombre d'actions émises	8 162 900	10 611 770	53 447 080 (4)	58 791 788 (3)	58 791 788
c) Nombre de parts au 31.12 :					
• ex B.N.C.I.	265 222	243 120	221 018	198 916	176 814
• ex C.N.E.P.	202 102	185 260	168 418	151 576	134 734
Résultat global des opérations effectives :					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	80 353 416 411	77 458 217 124	68 171 889 988	68 670 017 141	79 344 019 631
b) Bénéfice avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	6 238 266 919	6 360 911 045	7 904 249 414 (5)	7 604 030 183	7 991 440 963
c) Impôts sur les bénéfices	585 027 231	768 953 907	1 008 417 651	664 369 486	1 091 250 186
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	93 717 032	117 325 260	130 183 007	148 001 138 (8)	160 000 000 (9-10)
e) Bénéfice après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	619 064 833	720 426 150	1 163 150 502	1 545 826 284	1 647 404 136
f) Montant des bénéfices distribués	161 756 596 (6)	188 260 123 (6)	588 503 361	676 632 495	764 761 628
Résultats des opérations réduits à une seule action :					
a) Bénéfice après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	681,06	515,84	126,57 (4)	115,82	114,85
b) Bénéfice après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	75,84	67,89	21,76 (4)	26,29	28,02
c) Dividende versé à chaque action	19,73	17,68	11,00 (4)	11,50	13,00
Personnel :					
a) Nombre de salariés au 31.12 (7)	51 493	50 643	49 633	48 766	47 803
b) Montant de la masse salariale	6 465 275 131	6 687 707 809	6 829 575 645 (5)	6 931 503 999	7 179 937 550
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, (Euvres Sociales, etc.)	3 249 304 378	3 430 309 184	3 518 483 726	3 587 665 584	3 810 089 019

(1) Le capital a été porté de 1 632 580 000 F à 2 122 354 000 F par incorporation de réserves.

(2) Le capital a été porté de 2 122 354 000 F à 2 672 354 000 F par émission de 11 000 000 de certificats d'investissement d'un nominal de 50 F.

(3) Le capital a été porté de 2 672 354 000 F à 2 939 589 400 F par incorporation de réserves à raison de 1 titre pour 10 portant le nombre d'actions à 46 691 788 et de certificats d'investissement à 12 100 000.

(4) Conversion des 10 611 770 actions d'un nominal de 200 F en 42 447 080 actions d'un nominal de 50 F plus 11 000 000 de certificats d'investissement d'un nominal de 50 F.

(5) A compter de 1987, le montant lié à l'accord d'intéressement, régi par l'ordonnance 86-1134 du 21 octobre 1986, est comptabilisé dans les frais généraux. Pour 1986, 55 000 000 F ont été reclassés.

(6) A ces dividendes, s'ajoute la redevance versée à la Caisse Nationale des Banques de 148,4 MF en 1984 et 162,0 MF en 1985.

(7) En métropole, les salariés à temps partiel sont décomptés au prorata du temps de travail.

(8) Acompte lié à des redressements fiscaux sur les exercices 1981 à 1984.

(9) Dont 136 MF liés à des redressements fiscaux sur les exercices 1981 à 1984.

(10) Provision constituée au titre de l'exercice.

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

80

RAPPORT GÉNÉRAL

Exercice clos le 31 décembre 1988

Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la Banque Nationale de Paris S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été
confiée par votre assemblée générale du
26 mai 1988, nous vous présentons notre
rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de la
Banque Nationale de Paris S.A., tels qu'ils
sont annexés au présent rapport,
- les vérifications et informations
spécifiques prévues par la loi,
relatifs à l'exercice clos
le 31 décembre 1988.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des
comptes annuels de la Banque Nationale
de Paris en effectuant les diligences que
nous avons estimées nécessaires selon les
normes de la profession.

Sur la base des contrôles effectués nous
certifions que les comptes annuels sont
réguliers et sincères et donnent une
image fidèle du résultat des opérations de
l'exercice écoulé ainsi que de la situation
financière et du patrimoine de la banque
à la fin de cet exercice.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé,
conformément aux normes de la
profession, aux vérifications spécifiques
prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à
formuler sur la sincérité et la
concordance avec les comptes annuels
des informations données dans le rapport
de gestion.

En application des dispositions des
articles 356 et 356-3 de la loi du
24 juillet 1966, nous nous sommes
assurés que les diverses informations
relatives aux prises de participation et à
l'identité des détenteurs du capital vous
ont été communiquées dans le rapport
de gestion.

Paris, le 28 avril 1989

Les Commissaires aux Comptes

GUY BARBIER & AUTRES

*Cabinet membre de
l'Organisation Mondiale
Arthur Andersen*

Alain Sarrot

GUERARD VIALA

Louis Viala

Régis Leveillé-Nizerolle

RAPPORT SPÉCIAL

Exercice clos le 31 décembre 1988

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 103 de la loi
du 24 juillet 1966, nous portons à votre
connaissance les conventions visées à
l'article 101 de cette loi et préalablement
autorisées par votre Conseil
d'Administration.

Conventions conclues au cours de l'exercice

Le Président de votre Conseil
d'Administration nous a donné avis des
conventions suivantes conclues au cours
de l'exercice 1988 :

Garantie donnée pour l'émission d'emprunts obligataires effectués par des filiales

Votre Banque s'est portée garante des
émissions effectuées par :

- la BNP CANADA pour 40 Millions de
CAD,
- la BNP PACIFIC AUSTRALIA pour
60 Millions de NZD.

Prêt subordonné

Des prêts subordonnés ont été accordés à
vos filiales :

- la BNP I.F.S. Hong Kong pour
5 Millions de USD,
- la BNP UK HOLDING LONDRES pour
600 Millions de JPY et 30 Millions de
GBP.

Convention fiscale

Dans le cadre du nouveau régime dit
"d'intégration fiscale" une convention de
fiscalité groupe a été appliquée entre
votre société et ses filiales suivantes :

- S.F.A.
- S.A.P.E.G.
- C.I.F.
- INVESTEXPORT
- EPARGNE GESTION
- S.P.C.P.I.
- NATIOVIE

Garantie délivrée en faveur d'un Directeur Général

Votre Conseil d'Administration dans sa
séance du 14 décembre 1988 a délivré la
garantie de votre société en faveur de
Monsieur WAHL concernant
d'éventuelles conséquences financières
qui pourraient résulter de sa fonction
d'Administrateur des Sociétés
EUROTUNNEL S.A., EUROTUNNEL
P.L.C. et de la Joint Venture
EUROTUNNEL à l'exception du cas ou

une faute lourde ou intentionnelle
pourrait être retenue à son encontre.

Garantie générale

Une garantie générale a été donnée à la
Banque d'Angleterre concernant votre
filiale BNP Capital Markets Limited.

Conventions conclues antérieurement dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice

Système de garantie des dépôts en
banque

Dans le cadre du mécanisme de solidarité
professionnelle mis en place par
l'Association Française des Banques en
1980, la BANQUE NATIONALE DE
PARIS garantit, dans le groupe, les dépôts
de la clientèle des établissements
suivants :

- la BANQUE NATIONALE DE PARIS -
INTERCONTINENTALE "BNPI",
- la BANQUE POUR L'EXPANSION
INDUSTRIELLE "BANEXI",
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS
GUYANE,
- la BANQUE NATIOTRESORERIE,
- la COMPAGNIE DU CREDIT
UNIVERSEL,
- le CREDIT UNIVERSEL.

81

Prêts subordonnés antérieurement accordés

Les prêts subordonnés précédemment accordés aux filiales du Groupe se sont poursuivis normalement au cours de l'exercice 1988 :

- la BANQUE NATIONALE DE PARIS P.L.C. LONDRES,
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS SUISSE,
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS POUNTNEY LTD JERSEY,
- l'UNITED OVERSEAS BANK HOLDING (SUISSE),
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS PACIFIC SYDNEY,
- la Société GIVECO,
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS SVERIDGE,
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS NORGE.

Garanties en faveur des filiales

Les garanties données antérieurement ont été maintenues en faveur des sociétés suivantes :

- la Société NATIOBAIL,
- la Société NATIOCREDIMURS,
- la Société NATIO ENERGIE,
- la Société NATIO LOCATION,
- la Société NATIOCREDIBAIL,
- la Société LOCAFINANCE,
- la BNP BAIL (NATIO EQUIPEMENT),
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS ESPANA,
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS P.L.C. LONDRES,
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS LTD IRLANDE,
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS (PANAMA) S.A.,
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS I.F.S. SINGAPOUR,
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS LUXEMBOURG S.A.,

- la BANQUE NATIONALE DE PARIS PACIFIC AUSTRALIA,
- la BANQUE NATIONALE DE PARIS BANK N.V.,
- la BANK OF THE WEST,
- "LETTRE DE CONFORT" aux filiales de HONG KONG.

Les garanties accordées à la BANQUE NATIONALE DE PARIS CANADA CORPORATION et à la BANQUE NATIONALE DE PARIS U.S. FINANCE CORPORATION sur les opérations suivantes ont continué à produire leurs effets :

- BANQUE NATIONALE DE PARIS CANADA CORPORATION :
 - Emissions ou négociations de billets à ordre jusqu'à un plafond de 1,5 Milliard de Dollars Canadiens ;
 - Emissions de "Commercial Paper Notes" jusqu'à un plafond de 200 Millions de Dollars U.S., montant qui a été porté à 500 Millions U.S.D. par le Conseil d'Administration du 1^{er} juin 1988.
- BANQUE NATIONALE DE PARIS U.S. FINANCE CORPORATION :
 - Emission de "Commercial Paper Notes" jusqu'à un plafond de 3,5 Milliards de Dollars U.S.
 - Emission d'un emprunt obligataire de 260 Millions de Dollars U.S.

Rappelons que dans le cadre de la transformation de la succursale de Francfort en filiale, la BANQUE NATIONALE DE PARIS s'est portée garante des créances demeurées impayées à leur échéance.

Garantie des Administrateurs

La BANQUE NATIONALE DE PARIS s'est portée garante pour le compte des Administrateurs de la Bank of the West, des conséquences pécuniaires au cas où une action en responsabilité serait intentée à leur encontre dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. Cette garantie a été fixée à 15 Millions de Dollars Américains.

Prestations intergroupe

Les diverses prestations échangées entre les différentes sociétés du Groupe se sont poursuivies.

Il s'agit en particulier :

- de l'assistance technique, financière et administrative ainsi que du détachement de personnel,
- de locations de bureaux.

Par ailleurs, la convention de financement avec votre filiale BANEXI a continué de porter ses effets.

Enfin, les opérations de toute nature relevant de l'activité bancaire courante traitées avec les différentes sociétés du groupe BANQUE NATIONALE DE PARIS, ayant avec la vôtre des dirigeants communs, n'ont pas fait l'objet de mention spécifique, étant considérées comme entrant dans le cadre de l'article 102 de la loi du 24 Juillet 1966.

Paris, le 10 Avril 1989

Les Commissaires aux Comptes

GUY BARBIER & AUTRES

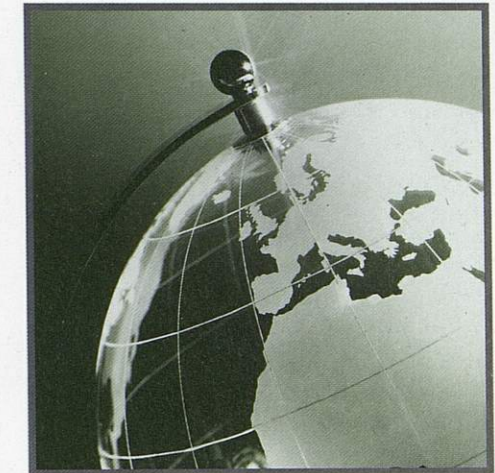
*Cabinet membre de
l'Organisation Mondiale
Arthur Andersen*

Alain Sarrot

GUERARD VIALA

*Louis Viala
Régis Leveillé-Nizerolle*

IMPLANTATIONS DU GROUPE BNP DANS LE MONDE





	ALLEMAGNE (RDA)	ALLEMAGNE (RFA)	BELGIQUE	CHYPRE	ESPAGNE	GRANDE-BRETAGNE	GRÈCE	HONGRIE	IRLANDE	ITALIE	JERSEY	LUXEMBOURG	NORVÈGE	PAYS-BAS	PORTUGAL	SUISSE	TURQUIE	U.R.S.S.	YOUGO-SLAVIE
GRANDES ENTREPRISES	■	●	■	●	●	●		■	●		●	■	●	■	■	■			
PARABANCAIRE (CRÉDIT-BAIL, FACTORING, CRÉDIT CONSOMMATION)	■	■		■	■	■		■	■			■	■	■		■			
BUREAU DE REPRÉSENTATION	▲						▲								▲		▲	▲	
CRÉDIT IMMOBILIER		●		■	■														
BANQUE D'AFFAIRES				■	■								■	■					
GESTION DE FORTUNE		■	●	■	■			■		●	■		■	■	■				
SOCIÉTÉ DE BOURSE		■									■		■	■					

FRANCE

Institutions financières

BANEXI
12, rue Chauchat - 75009 PARIS

Total du bilan	FRF	2.350.682
	ECU	331.455

BNP BAIL - NATIOÉQUIPEMENT
23, rue de Marignan - 75008 PARIS

Total du bilan	FRF	9.812.940
	ECU	1.383.663

NATIOLOCATION
23, rue de Marignan - 75008 PARIS

Total du bilan	FRF	3.254.994
	ECU	458.967

LOCAFINANCE
23, rue de Marignan - 75008 PARIS

Total du bilan	FRF	826.137
	ECU	116.489

NATIO ÉNERGIE
23, rue de Marignan - 75008 PARIS

Total du bilan	FRF	545.008
	ECU	76.848

NATIOCRÉDIBAIL
23, rue de Marignan - 75008 PARIS

Total du bilan	FRF	5.185.409
	ECU	731.163

NATIOCREDIMURS
23, rue de Marignan - 75008 PARIS

Total du bilan	FRF	1.391.841
	ECU	196.255

BANQUE NATIOTRÉSORERIE
9, bd des Italiens - 75002 PARIS

Total du bilan	FRF	30.340.568
	ECU	4.278.140

Cie du CRÉDIT UNIVERSEL
152, bd Haussmann - 75008 PARIS

Total du bilan	FRF	6.024.299
	ECU	849.450

CRÉDIT UNIVERSEL

Total du bilan	FRF	4.541.456
	ECU	640.363

LOCUNIVERS

Total du bilan	FRF	3.916.338
	ECU	552.995

INTERCOMI
5, rue Drouot - 75009 PARIS

Total du bilan	FRF	255.336
	ECU	36.003

DU BOUZET SA
10, Cité Rougemont - 75009 PARIS

Total du bilan	FRF	2.224.017
	ECU	313.595

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE AUXILIAIRE
"S.F.A."

7, rue Ste-Cécile - 75009 PARIS

Total du bilan	FRF	3.396.718
	ECU	478.951

COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS
DE PARIS "C.I.P."

1, bd Haussmann - 75009 PARIS

Total du bilan	FRF	2.451.381
	ECU	345.654

BNP "I"
28, rue Drouot - 75009 PARIS

Total du bilan	FRF	9.417.551
	ECU	1.327.912

NATIOBAIL
23, rue de Marignan - 75008 PARIS

U.F.C.A.
41, avenue de Friedland - 75008 PARIS

FINOVECTRON
12, rue Chauchat - 75009 PARIS

INVESTEXPORT
20, bd des Italiens - 75009 PARIS

COFIFA
12 bis, place H.-Bergson - 75008 PARIS

Autres filiales

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE
DE PARTICIPATION ET DE GESTION
"S.A.P.E.G."

1, bd Haussmann - 75009 PARIS

Total du bilan	FRF	4.010.145
	ECU	565.446

NATIOINFORMATIQUE
1, bd Haussmann - 75009 PARIS

Total du bilan	FRF	1.861.382
	ECU	262.462

NATIOVIE
8, rue d'Athènes - 75009 PARIS

ASSUVIE
26, rue Laffitte - 75009 PARIS

MEUNIER PROMOTION (Groupe)
10, place de la Madeleine
75008 PARIS

STÉ FRANÇAISE DU CHÈQUE
DE VOYAGE
19-29, rue du Capitaine-Guynemer
Berkeley Building
92081 LA DÉFENSE

N.B. : Les totaux de bilan sont exprimés en milliers d'unités. La contre-valeur de l'ECU en francs français est de 7,09 au 31 décembre 1988.

EUROPE (C.E.E.)

Allemagne (République Fédérale d')

Institution financière
BNP SA & CO (DEUTSCHLAND) OHG
Bockenheimer Landstrasse, 22
FRANCFORT-SUR-LE-MAIN

Total du bilan	DEM	3.831.289
	ECU	1.845.955

6 agences :
Francfort-sur-le-Main, Sarrebrück,
Düsseldorf, Hambourg, Stuttgart, Munich

Belgique

Succursale
BNP BRUXELLES
5 agences dont Anvers et Liège

Participation
BNP LEASE SA

Espagne

Succursale
BNP MADRID

Institutions financières
BNP ESPAÑA SA
Calle Genova 27, MADRID

Total du bilan	ESP	377.234.350
	ECU	2.844.419

46 agences

PROMOLEASING SA
Calle Genova 27, MADRID

Total du bilan	ESP	24.587.721
	ECU	185.396

EUROFIP
Calle Serrano 67, MADRID

Participations
CREDIFIMO

CONSEJO ESPAÑA SA

Grande-Bretagne

Succursale
BNP LONDRES

Institutions financières
BNP plc
8-13 King William Street, LONDRES

Total du bilan	GBP	2.476.652
	ECU	3.824.283

BNP UK Holdings Ltd.
8-13 King William Street, LONDRES

Total du bilan	GBP	160.298
	ECU	247.522

BNP Capital Markets Ltd.
8-13, King William Street, LONDRES

Total du bilan	GBP	572.118
	ECU	883.427

BNP SECURITIES Ltd.
8-13, King William Street, LONDRES

Total du bilan	GBP	42.093
	ECU	64.997

BNP Mortgages Ltd.
8-13 King William Street, LONDRES

Total du bilan	GBP	1.048.473
	ECU	1.618.983

Grèce

Succursale
BNP ATHÈNES

Iles Anglo-Normandes

Succursale
BNP JERSEY

Participations
BNP JERSEY trust Corp. Ltd.

BNP INVESTMENT MANAGEMENT
COMPANY (Jersey) Ltd.

Irlande (République d')

Institutions financières
BNP (IRELAND) Ltd.
111, St Stephen's Green West
DUBLIN 2

Total du bilan	IEP	536.488
	ECU	690.278

BNP ARDILAUN Ltd.
111, St Stephen's Green West
DUBLIN 2

Total du bilan	IEP	12.669
	ECU	16.301

Italie

Succursale
BNP MILAN
2 agences : Rome et Turin

Institutions financières
BNP Leasing SpA
Via Meravigli 4, MILAN

Total du bilan	ITL	279.473.883
	ECU	182.809

BNP LEASIMO SpA
Via Meravigli 4, MILAN

Total du bilan	ITL	27.565.430
	ECU	18.031

Luxembourg

Succursale
BNP LUXEMBOURG

Institution financière
BNP (LUXEMBOURG) SA
24, bd Royal - LUXEMBOURG

Total du bilan	LUF	123.509.881
	ECU	2.824.775

Autre filiale
BNP RE LUXEMBOURG
40, rue de Bragance
L-1255 LUXEMBOURG

Participations
EQUITY INVESTMENT FUND
MANAGEMENT CY

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE EUROPÉENNE

Pays-Bas

Succursale
BNP AMSTERDAM
1 agence : Rotterdam

Institutions financières
BNP BANK NV
Herengracht, 477 AMSTERDAM

Total du bilan	NLG	245.155
	ECU	104.585

BNP FINANCE BV
BNP TRUST BV
BNP SECURITIES BV

Portugal

Succursale
BNP LISBONNE
1 agence : Porto

Institutions financières
EUROFINANCEIRA Edificio Presidente
Avenida Miguel Bombarda - LISBONNE

BNP FACTOR PORTUGAL
Avenida da Boavista - PORTO

Participations
LEASINVEST
BNP CAPITAL E SERVICOS

EUROPE (HORS C.E.E.)

Allemagne (République Démocratique d')

Bureau de représentation
BNP BERLIN EST

Chypre

Institution financière
BNP "I" LIMASSOL
Stefel Court, 3 JF Kennedy Street
LIMASSOL

Hongrie

Bureau de représentation
BNP BUDAPEST

Norvège

Institutions financières
BNP NORGE A/S
Haakon VII's gate 6 OSLO

Total du bilan	NOK	1.133.805
	ECU	147.961

BNP LEASING A/S
Haakon VII's gate 6, OSLO

Suisse

Bureau de représentation
BNP ZURICH

Institutions financières
U.O.B. HOLDING
11, quai des Bergues - GENÈVE

Total du bilan	CHF	83.124
	ECU	47.229

UNITED OVERSEAS BANK
11, quai des Bergues - GENÈVE

Total du bilan	CHF	3.442.548
	ECU	1.955.971

Succursales à Lugano et Londres

U.O.B. (LUXEMBOURG) SA
Rue des Bains 17 - LUXEMBOURG

Total du bilan	CHF	1.569.276
	ECU	891.624

BNP (SUISSE) SA
Aeschengraben 26, BASEL

Total du bilan	CHF	2.315.577
	ECU	1.315.654

2 agences : Genève, Zurich

GIVECO
1, rue de la Tour-de-l'Île - GENÈVE

Total du bilan	CHF	8.071
	ECU	4.586

BANQUE MULTI COMMERCIALE
1, rue de la Tour-de-l'Île - GENÈVE

Total du bilan	CHF	232.965
	ECU	132.365

Agence à Zurich

BANACOMI
Aeschengraben 26, BALE

Total du bilan	CHF	22.766
	ECU	12.935

S.F.O.M.
35, rue du 4-Septembre - 75002 PARIS

Participations
MULTI FINANCE SA GENÈVE

BNP TRUST COMPANY

Turquie

Institutions financières
BNP AK DRESDNER BANK AS
TAK-I ZAFER CADDESI, VAKIF HAN,
C BLOK, TAKSIM, ISTANBUL

BNP AK DRESDNER FINANSAL
KIRALAMA AS

U.R.S.S.

Bureau de représentation
BNP MOSCOU

Yougoslavie

Bureau de représentation
BNP ZAGREB

AFRIQUE

Burkina Faso

Institution financière
BICI A BURKINA
Ave Kwame N'Krumah
OUAGADOUGOU
9 agences

Burundi

Institution financière
BANQUE COMMERCIALE
DU BURUNDI

Cameroun

Institutions financières
BICI DU CAMEROUN
Ave du Pdt El Hadj Ahmadou Ahidjo
YAOUNDÉ
1 succursale : Douala
33 agences

Côte d'Ivoire

Institution financière
BICI CÔTE D'IVOIRE
Avenue Franchet-d'Esperey - ABIDJAN
38 agences

Participations

BICI BAIL
COFINCI

Djibouti

Institution financière
BCI - MER ROUGE
Place Lagarde - DJIBOUTI

Total du bilan	DJF	29.408.390
	ECU	141.983

Gabon

Institution financière
BICI DU GABON
Avenue du Colonel-Parant - LIBREVILLE
8 agences

Guinée

Participation
BICI GUINÉE CONAKRY

La Réunion

Institutions financières
SOREFI - 7, bd du Chaudron
Sainte-Clotilde - LA RÉUNION

FIREM - 5, rue Sainte-Anne
SAINT-DENIS-LA-RÉUNION
BNP "I" ST-DENIS-LA-RÉUNION

Maroc

Institutions financières
BANQUE MAROCAINE POUR
LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
26, place Mohammed-V - CASABLANCA

Total du bilan	MAD	6.131.639
	ECU	639.101

70 agences

INTERLEASING MAROC
71, avenue des F.A.R. - CASABLANCA

Participation

UNION FINANCIÈRE DU MAROC

Maurice

Institution financière
BNP "I" PORT-LOUIS

Nigeria

Institution financière
UNITED BANK FOR AFRICA
97/105 Broad Street - LAGOS

Rwanda

Participation
BANQUE COMMERCIALE DU RWANDA

Sénégal

Institution financière
BICI SENEGAL
2, avenue Roume - DAKAR
13 agences et 3 en Gambie

Togo

Institution financière
BANQUE TOGOLAISE POUR
LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
169, bd du 13-Janvier - LOME
7 agences

Tunisie

Institution financière
UNION BANCAIRE POUR
LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
7 et 9, rue Gamal-Abd-El-Nasser - TUNIS

Total du bilan	TND	380.554
	ECU	380.762

22 agences

Zaïre

Participation
UNION ZAÏROISE DE BANQUES

Zimbabwe

Participation
MERCHANT BANK OF CENTRAL
AFRICA HOLDINGS



AMERIQUE DU NORD

Canada

Bureau de représentation
BNP MONTREAL

Institution financière
BNP CANADA
1981, Mc Gill College - MONTREAL

Total du bilan	CAD	1.345.201
	ECU	962.145

6 agences dont Québec et Toronto

Etats-Unis d'Amérique

Succursales
BNP NEW YORK
BNP CHICAGO
BNP SAN FRANCISCO
BNP MIAMI

Bureau de représentation
BNP NEW YORK

Institutions financières
FABC NEW YORK
499 Park Avenue N.Y. 10022

Total du bilan	USD	2.754.861
	ECU	2.353.596

BANK OF THE WEST
180, Montgomery Street - SAN FRANCISCO

Total du bilan	USD	1.701.028
	ECU	1.453.261

45 agences dont Beverley Hills,
Los Angeles et San-José

BNP US FINANCE CORPORATION
1, Allen Center - HOUSTON

Total du bilan	USD	4.938.591
	ECU	4.219.250

BNP FINANCE SOUTHWEST Corp.
1, Allen Center - HOUSTON

Total du bilan	USD	272.378
	ECU	232.704

BNP INTERNATIONAL CORP.
1, Allen Center - HOUSTON

Participations
BNP VENTURE HOLDING
BNP IFS NEW YORK

AMERIQUE LATINE

Argentine

Succursale
BNP BUENOS AIRES

Iles Bahamas

Participations
SFE BANKING CORP. (Nassau)
SFE BANK AND TRUST
UOB and TRUST COMPANY
(BAHAMAS) Ltd.

Brésil

Bureaux de représentation
BNP RIO DE JANEIRO
BNP SAO PAULO

Institutions financières

BANCO CIDADE SA
Praça Dom José Gaspar 106-SAO PAULO
20 agences

Participations

BANCO NATIONAL BRASILEIRO
E METROPOLITANO
DE INVESTIMENTOS
BANCOCIDADE DISTRIBUIDORA DE
TITULOS E VALORES MOBILIARIOS
BANCOCIDADE CORRETORA DE
VALORES MOBILIARIOS E DE CAMBIO
BANCOCIDADE ARRENDAMENTO
MERCANTIL
BANCOCIDADE-CREDITO
FINANCIAMENTO
E INVESTIMENTOS SA

Iles Cayman

Succursale
BNP GRAND CAYMAN

Participations

NATIOLEASING CAYMAN Ltd.
MULTIBANKING CORP.
(OVERSEAS) Ltd.

Colombie

Bureau de représentation
BNP BOGOTA

Costa Rica

Participation
FRANCOFIN COSTA RICA

Guadeloupe

Succursale
BNP POINTE-A-PITRE
13 agences

Guyane

Institution financière
BNP GUYANE
2, place V.-Schoelcher - CAYENNE

Total du bilan	FRF	1.358.205
	ECU	191.512

5 agences

Haïti

Succursale
BNP PORT-AU-PRINCE

Martinique

Succursale
BNP FORT-DE-FRANCE
13 agences

Mexique

Bureau de représentation
BNP MEXICO

Panama

Succursale
BNP PANAMA

Institutions financières

BANQUE NATIONALE DE PARIS
(PANAMA) SA
Edificio Omanco
200 via España - PANAMA

Total du bilan	USD	207.212
	ECU	177.030

NATIOLEASING OVERSEAS
CORPORATION
16, bd des Italiens - 75009 PARIS

Total du bilan	USD	16.390
	ECU	14.003

Participation
FRANCOFIN PANAMA

Venezuela

Bureau de représentation
BNP CARACAS

ASIE

Chine

Succursale
BNP SHENZHEN

Bureaux de représentation

BNP PEKIN
BNP CANTON
BNP SHANGHAI

Participation

CHINA INTERNATIONAL NON
FERROUS METAL LEASING - Cy

Corée du Sud

Succursale
BNP SEOUL

Hong Kong

Succursale
BNP HONG KONG
5 agences

Institutions financières

BNP FINANCE HONG KONG Ltd.
Central Building Queen's Road

Total du bilan	HKD	190.827
	ECU	20.880

BNP IFS HONG KONG
4305/09 - Jardine House
1 Connaught Place - HONG KONG

Total du bilan	HKD	1.899.434
	ECU	207.834

Inde

Succursale
BNP BOMBAY
Agences à Calcutta et New Delhi

Indonésie

Bureau de représentation
BNP JAKARTA

Institution financière

P.T. BNP LIPPO UTAMA LEASING
14th Floor, Wisma Antava - JAKARTA

Japon

Succursale
BNP TOKYO
1 agence : Osaka

Bureau de représentation

BNP TOKYO

Institution financière

BNP SECURITIES (JAPAN) Ltd.
Yusen Building 4F
3-2 Marunouchi 2-CHOME
CHIYODOYA-KU TOKYO

Total du bilan	JPY	4.216.922
	ECU	28.808

Macao

Succursale
BNP MACAO

Participation

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
DE DÉVELOPPEMENT

Malaisie

Bureau de représentation
BNP KUALA LUMPUR

Institution financière
ORIENTAL BANK BERHAD
14th Floor Menara Promet
KUALA LUMPUR

Philippines

Succursale
BNP MANILLE

Singapour

Succursales
BNP SINGAPOUR (BRANCH)
BNP SINGAPOUR (ACU)

Institution financière

BNP IFS SINGAPOUR
20 Collyer Quay - SINGAPOUR

Total du bilan	DEM	151.348
	ECU	66.515

Taïwan

Succursale
BNP TAIPEI

Thaïlande

Bureau de représentation
BNP BANGKOK

MOYEN-ORIENT

Bahrein

Succursale
BNP MANAMA

Egypte

Bureau de représentation
BNP LE CAIRE

Institution financière

BANQUE DU CAIRE ET PARIS
3, rue de l'Amérique Latine - LE CAIRE

Emirats Arabes Unis

Bureau de représentation
BNP ABU DHABI

Iran

Délégation générale
BNP TEHERAN

Jordanie

Bureau de représentation
BNP AMMAN

Koweït

Institution financière
ARAB EUROPEAN FINANCIAL
MANAGEMENT CO.
Souk Alsafat Abdullah Al Mubarak
Street - KOWEIT

Liban

Institution financière
BNP "I" BEYROUTH

Yemen

Bureau de représentation
BNP "I" SANAA

OCÉANIE

Australie

Succursale
BNP SYDNEY
Agences : Adelaïde, Brisbane, Canberra,
Melbourne, Perth

Institutions financières

BNP PACIFIC (Australia) Ltd.
12, Castlereagh Street - SYDNEY

Total du bilan	AUD	2.085.302
	ECU	1.520.753

Abs White Holdings Ltd.

12, Castlereagh Street - SYDNEY

Nouvelles-Hébrides

Succursale
BNP PORT-VILA

Institution financière

BNP VILA Ltd. (VANUATU)

Total du bilan	USD	99.877
	ECU	85.329

Nouvelle-Calédonie

Institution financière
BNP NOUVELLE CALEDONIE
37, avenue Henri-Lafleur
BN n° K3 - NOUMEA

Total du bilan	FRF	1.217.130
	ECU	171.620

6 agences

Nouvelle-Zélande

Bureau de représentation
BNP WELLINGTON

ASSOCIATED BANKS OF EUROPE-ABECOR

Créée en 1974, Abecor est une association de banques européennes qui comptent toutes parmi les plus importantes de leur pays. Grâce à une étroite coopération technique, ces institutions s'efforcent d'élargir et d'améliorer l'éventail des services bancaires et financiers qu'elles mettent à la disposition de l'ensemble de leurs clients, particuliers et entreprises.

Avec des ressources de près de 600 milliards de dollars et un réseau de près de 12 000 points d'exploitation répartis dans 120 pays, elles sont à même de fournir rapidement une information financière élaborée et d'apporter le concours de leur expérience en matière de transactions internationales.

Les banques membres d'Abecor sont :

- Algemene Bank Nederland, Pays-Bas
- Banque Bruxelles Lambert, Belgique
- Banque Internationale à Luxembourg
- Banque Nationale de Paris, France
- Barclays Bank, Royaume-Uni
- Bayerische Hypotheken-und Wechsel-Bank AG, République Fédérale d'Allemagne
- Dresdner Bank AG, République Fédérale d'Allemagne
- Osterreichische Länderbank, Autriche

Membre associé :

- Banque de la Société Financière Européenne, France.

Banque Nationale de Paris

Exercice 1988

Société anonyme au capital de

2.939.589.400 francs.

16, boulevard des Italiens, 75009 Paris.

RCS PARIS B 662 042 449.

Création : DESIGN STRATEGY.

Graphiques : EURIMA.

Photos : Harry Bréjat p. 1, 9, 14, 42, 45,

48, 51, 58, 65, 78, 83.

Benoit Schaeffer p. 2, 67.

Image Bank : Tom King p. 13.

TempSport : Gilbert Iundt p. 10.

L. Zylberman p. 91.

Imprimé en France :

Industries Graphiques de Paris.

Réf. : PB 890082.

BNP